LE DAUPHIN MORT... S'ÉTAIT ÉVADÉ

...et voici une première certitude dans l'énigme Louis XVII

Paris-presse l'intransigeant

TOUTE DERNIÈRE

MERCREDI 8 FÉVRIER 1950

7e Année. - N° 1.600

Corse et Afrique du Nord : 9 FRANCS. Espagne : 1 PESETA.

100, RUE DE RICHELIEU - PARIS (2e)
TEL. RIChelieu 81-54 (6 lignes groupées)

PRIX : 8 FRANCS

Adr. télégraphique : PARISPRES-PARIS
Chèque postal : PARIS-4154-31

8 PAGES

« UNION NATIONALE, S.F.I.O. COMPRISE

Pourquoi Comment

Course atomique et cinquième colonne

GEOFFREY EDWARDS, l'as de tant de raids de bombardement pendant la guerre, reposa sa pipe sur le bord de la table et articula à voix haute :

« L'archevêque d'York ferait mieux de se taire. »

Un imperceptible frisson d'horreur parcourut le fumoir du club. Mais on connaissait Geoffrey et ses provocations.

« Je dis, ponctua Geoffrey, que l'archevêque d'York mérite d'être enfermé lorsqu'il adjure le président Truman de ne pas mettre en chantier la bombe à hydrogène. Certes, il se croit très généreux, très chrétien, très humanitaire ; il fait de belles âmes, c'est son métier. Mais pourquoi le digne évêque veut-il que les Américains renoncent à la fabrication d'une bombe dont les Russes ont déjà volé le secret ? Pour leur donner l'avantage ? Alors ce serait un geste de suicide et le suicide est condamné par l'Eglise presque aussi sévèrement que le meurtre... »

Où commence l'horreur ?

GEOFFREY poursuivait avec obstination son raisonnement :

« Pourquoi, je vous le demande, ne pas mettre en chantier la bombe H ? Parce qu'elle tuera cinquante fois plus de monde que la bombe U, elle-même six fois plus meurtrière que la bombe A ? Si vous tolérez l'usage du fusil, vous admettez celui du canon. La bombe qui peut raser n'importe quelle capitale au monde n'est pas plus monstrueuse en soi que la bombe moyenne pour 600.000 hommes et la petite bombe pour 100.000 personnes. L'abomination ne commence pas à un chiffre donné de population assassinée. Elle remonte au principe même de la guerre... »

Rien ne peut arrêter un aviateur qui a envie de parler :

« Si j'étais l'archevêque d'York, poursuivit Geoffrey, j'essaierais de voir plus clair dans l'avenir de cette course atomique. Je prierais Dieu de faire que la bombe H dépasse, dès l'an prochain, tous les espoirs que l'on met en elle. Je lui demanderais de faire qu'un savant découvre aussitôt après l'hyperbombe, modèle planétaire, capable de raser un monde et telle que cette fois tous les gouvernements s'écrieraient : « Inutile d'aller plus « loin. Causons. Hors la loi cet « engin infernal qui risque de « nous faire tous sauter ! »

» Tant que ce stade ne sera pas atteint, vous aurez des états-majors zélés pour activer la fabrication des bombes, des âmes pieuses pour gémir sur cette course à la mort et des diplomates assez vains pour croire que la supériorité atomique fait peur à un adversaire qui en détient un beaucoup plus efficace. »

La machine à pourrir

QUEL engin ? bon Dieu, Geoffrey !

« La cinquième colonne, cette arme tellement plus efficace, persuasive, insinuante, quotidienne, que tous vos volcans du désespoir.

» Le gouvernement américain consacre des milliers de milliards à des travaux secrets, à des expériences terrifiantes. Et un Dr Fuchs quelconque, gratuitement, pour l'honneur de servir la cause qui dévore son âme simpliste, porte les secrets tout chauds à ses amis de Moscou. Un général français fait une tournée en Indochine : son rapport est tiré à la ronéo et adressé à tous ceux qui n'auraient pas dû en prendre connaissance. Je ne parle pas de ces caisses d'appareils de radio, de ces wagons de pneumatiques, de ces voitures automobiles sabotées au départ, au transit ou à l'arrivée en Indochine... »

Et Geoffrey, qui avait rallumé sa pipe, conclut :

« L'arme suprême découverte par le XXe siècle, ce n'est pas la machine à tuer un million d'hommes à la fois, c'est la machine à faire pourrir les Etats, la cinquième colonne universelle. »

« OU DISSOLUTION »

Paul REYNAUD pose le dilemme dans son interpellation

Après la lecture de la déclaration ministérielle, l'intervention de Jacques Duclos avait provoqué de violents incidents

M. HERRIOT ouvre, au Palais-Bourbon, la « grande première » du cabinet remanié :

— La parole est à M. le président du Conseil, pour une communication du gouvernement.

(Applaudissements sur les seuls bancs du M. R. P.). M. Bidault avale un grand verre d'eau et déclare :

« Devant un événement politique qui a surpris et qui a provoqué un désarroi chez les uns et la satisfaction chez les autres (allusion au départ des ministres S.F.I.O.), le gouvernement se doit de donner au pays les explications qui s'imposent.

« Le devoir du président du Conseil consistant à poursuivre sa mission, il doit pourvoir au salut extérieur et intérieur. (Applaudissements, toujours sur les seuls bancs du M.R.P.)

« Il faut assurer la continuité de la défense française. Je ne veux pas que l'on croie que le pouvoir a des charmes. Il n'en a que pour ceux qui ignorent l'envers du décor. (Mouvements divers sur les bancs socialistes.)

« Plusieurs des ministres qui m'ont quitté méritent l'estime de l'Assemblée. Ce sont ceux que les injures et les calomnies ont désignés. Ils ont accompli au pouvoir un labeur difficile.

« Le gouvernement continue. Son programme reste dans l'ensemble celui que vous avez approuvé le jour de l'investiture... La monnaie est en cause... »

« Il pleut des vérités premières », coupe une voix à l'extrême gauche

SUITE PAGE 3.

LONDRES reconnaît Bao Daï

LONDRES, 7 février (Reuter). — Le cabinet britannique a décidé aujourd'hui de reconnaître les gouvernements du Vietnam, du Laos et du Cambodge, comme Etats associés au sein de l'Union Française.

Le communiqué officiel déclare :

« Les accords entre la République Française et les Etats du Vietnam, du Laos et du Cambodge, ont été ratifiés par le gouvernement français et le gouvernement de Sa Majesté a décidé de reconnaître ces Etats au sein de l'Union Française, selon les accords mentionnés ci-dessus.

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères de Sa Majesté a, en conséquence, envoyé des messages au ministres intéressés des Etats en question.

LE DÉCRET DES 3.000 est promulgué

En voici les dispositions et les modalités d'application

L'ARRETE sur la prime exceptionnelle aux salariés les moins favorisés paraît aujourd'hui dans une édition spéciale de l' « Officiel ». En voici le texte :

Article premier. — L'arrêté s'applique à toutes les entreprises industrielles et commerciales, aux exploitations minières, aux professions libérales, aux offices publics ainsi qu'aux organismes à statut spécial.

Art. 2. — La prime sera versée à tous les salariés.

Son montant est fixé à 3.000 francs.

Art. 3. — Le bénéfice en est accordé aux salariés ayant reçu, en janvier 1950, un salaire brut inférieur ou égal à 14.000 francs.

Pour les salaires bruts, compris entre 14.001 francs et 18.000 francs, la prime sera égale aux trois-quarts de la différence entre 18.000 francs et leur salaire.

Pour l'appréciation du salaire brut, entreront en compte les primes et indemnités diverses et, le cas échéant, les avantages en nature.

Il ne sera tenu compte ni des primes ou des gratifications exceptionnelles dont les salariés auraient bénéficiés en janvier 1950, ni de la prime de transports.

Art. 4. — Les chiffres des salaires de 14.000 à 18.000 francs, d'une part, le montant de la prime, d'autre part, ne subissent pas les abattements de zones, mais subissent la réduction prévue par la réglementation des salaires pour les travailleurs en état d'infériorité physique et subissent également la réduction prévue pour les jeunes travailleurs de moins de dix-huit ans révolus.

Art. 5. — Les salariés qui n'auront pas été occupés dans un établissement tout le mois de janvier 1950 recevront, proportionnellement à la durée de leur présence dans cet établissement, la prime calculée conformément aux dispositions des articles 2 et 3 ci-dessus.

Les salariés occupés habituellement à mi-temps dans l'établissement recevront la prime dans les mêmes conditions.

Les salariés occupés habituellement pendant une durée inférieure à la moitié de la durée normale de travail dans l'établissement recevront la moitié de la prime, calculée toujours sur les mêmes bases.

Art. 6. — Le paiement de la prime pourra être effectué en un, deux ou trois versements. Le premier règlement devra intervenir avant le 20 février, le second dans le courant de mars, le troisième avant le 30 avril.

L'un des versements devra être au moins égal à la moitié du montant de la prime. En aucun cas, l'échelonnement des paiements ne peut avoir pour effet de créer des fractions de prime inférieures à 500 fr.

Art. 7. — Le versement de la prime ne donne pas lieu à retenue au titre des contributions relatives à la sécurité sociale.

Les articles 8 et 9 concernent les sanctions en cas d'infraction et la stabilité des prix

SUITE PAGE 3

A PARTIR DU 28 FEVRIER ACOMPTE AUX FONCTIONNAIRES

Le retard apporté au vote de la loi de finances n'a pas permis d'effectuer à temps l'établissement des arrêtés fixant les traitements des fonctionnaires pour 1950.

C'est pourquoi le ministère des Finances a décidé de payer, à partir du 28 février, un acompte sur les nouveaux traitements.

LE RESTAURANT JOUR ET NUIT

2, Rue de Berri (angle Champs-Elysées) — ELY 12-63 et 12-64

grâce à sa réorganisation d'achats

surprendra son aimable clientèle par ses nouveaux prix tout en gardant sa qualité et en améliorant son service

Dans une ambiance toute nouvelle et pleine d'entrain
vous trouverez
toutes les spécialités de Jour et Nuit

MENU TYPE		POUR LES GOURMETS		LE PETIT LUNCH	
Hors-d'œuvre	75	Sa sole meunière ou grillée ou son filet de sole Jour et Nuit	275	Œufs au choix.....	100
Grillade au choix ou plat du jour.....	200	Son poulet rôti à la broche devant vous	275	Fromage	60
Pâtisserie ou fruit....	75	Son entremets du jour	100		
	350		650		160

SA CARTE HABITUELLE AVEC SES NOUVEAUX PRIX

Sa gratinée, sa choucroute, et toutes les bonnes choses que vous aimez et toujours son Sylvaner ou son excellent Beaujolais à 90 fr. la 1/2 bout.

Bar américain à partir de 23 heures (avec piano)

CETTE JEUNE FILLE AURA 100 ans demain

Oui, cette jeune fille aura 100 ans demain. Vous souriez, sceptiques ?... Retournez « Paris-presse » et vous verrez que c'est une histoire vraie.

Crime dans un hôtel proche de la Madeleine

DANS SA LOGE, CLAUDIUS, VEILLEUR de nuit gisait assassiné...

Règlement de comptes : Le jeune homme, un trafiquant, a sans doute été abattu par un client ou un fournisseur

AYANT retenu une chambre, un client se présentait ce matin, vers 7 heures, à l'hôtel Burgondy, situé 8, rue Duphot, près de la Madeleine. Personne n'était là pour le recevoir, pas même le veilleur de nuit : la grande porte donnant sur la rue était ouverte et le hall vide. Toutefois, d'un réduit qui donne sur le couloir d'accès au hall, s'échappait une sorte de ronflement :

— Tiens, pensa-t-il, il y a quelqu'un qui dort...

Il continua à arpenter le hall, dans l'espoir d'y rencontrer un employé. En vain ! Il se décida alors à réveiller le dormeur, après avoir inutilement actionné la sonnette. En pénétrant dans la loge, il fut saisi d'effroi : un homme gisait sur le lit, enveloppé dans une couverture. Du sang maculait l'oreiller et le traversin, et avait giclé sur les murs et le sol.

Le blessé était le veilleur de nuit : Claudius Fontaine, 27 ans, employé depuis deux ans dans l'hôtel. Le malheureux, qui portait une effroyable plaie au front, fut aussitôt transporté à l'Hôtel-Dieu : il y succomba peu après son admission.

Le dernier souper...

Les policiers ont recueilli divers témoignages qui leur permettent d'établir l'heure approximative du crime. En effet, le patron de l'hôtel a soupé, au cours de la nuit, avec Claudius Fontaine, en compagnie d'un ami de la maison. M. Fontaine ne paraissait nullement soucieux, et il raconta au cours du repas comment il avait occupé sa journée de la veille.

— Je me suis rendu au palais de justice assister à des audiences correctionnelles.

Les trois hommes se quittèrent à 4 h. 30 : c'est entre ce moment et 7 heures du matin — heure à laquelle a été découvert le corps du malheureux

Jean LELEU.

SUITE PAGE 5

Le colonel MENU commandant le groupe d'avions à réaction de Dijon s'écrase au sol

DIJON, 7 février (dépêche « Paris-presse-l'intransigeant »). — Le colonel d'aviation Menu, chef de la base Dijon-Longvic, s'est écrasé, en fin de matinée au sol, près de Château-de-Mirande, dans la banlieue dijonnaise.

Le colonel Menu avait, sous ses ordres, l'escadre d'appareils à réaction « Vampire de Haviland ».

Il effectuait un vol d'entraînement sur un avion de chasse du type « Thunderbolt », à moteur à piston, lorsqu'il s'est écrasé au sol.

Le colonel Menu a été transporté à l'hôpital militaire de Montmusard.

Il souffre de graves contusions sur tout le corps et à la mâchoire écrasée.

[*Le lieutenant-colonel André Menu est né le 2 avril 1913, à Toul (Meurthe-et-Moselle). Ancien saint-cyrien. Campagnes d'Afrique du Nord, d'Italie et d'Allemagne. Une blessure. Excellent chasseur. En 1945, 4.000 heures de vol de guerre en 5 mois. Avant de prendre le commandement de la base aérienne 102, était commandant de la 5e escadre de chasse, à Tunis. Marié, père de quatre enfants.*]

L'OR DE MACAO fait baisser le lingot de 5.000 fr., à Paris!

Le lingot a baissé de 5.000 francs sur le marché de Paris. Cette chute est due à des arrivages d'or en provenance de Macao.

Il est symptomatique que les spéculateurs chinois, qui passent généralement leurs opérations par Hong-Kong, Alexandrie ou Tanger, débordent maintenant sur la place de Paris, qui devient ainsi l'un des grands marchés internationaux.

Grèves tournantes sur l'ordre de la C.G.T.

ELECTRICITE : coupures surprises dans tous les quartiers

GAZ : baisse de pression

AUJOURD'HUI, c'est au tour de la Fédération nationale de l'éclairage et des forces motrices (C.G.T.), dont M. Marcel Paul, ancien ministre, est le secrétaire général, d'apporter sa participation au plan de perturbation de l'économie nationale établi pour des fins politiques par un parti politique.

Pour 24 heures (c'est un minimum théorique) les usagers subissent donc les effets du ralentissement de la production dans les usines à gaz et dans les centrales électriques.

Les baisses de pression sont plus sensibles à Paris que dans les communes de la banlieue où l'influence de la Fédération C.G.T. est moins grande chez les personnels.

SUITE PAGE 5

LA SITUATION DANS LA SOIRÉE

ELECTRICITE

Les usines thermiques de la région parisienne et du Nord (Valenciennes, Maubeuge, Comines, Zommes et Sequedin) sont en grève.

Le courant fourni par les usines hydrauliques n'étant pas suffisant, des coupures « surprises » ont eu lieu, ce matin, dans les 8e, 9e, 16e arrondissements et à Neuilly. Par la suite, il y en eut dans tous les quartiers. La situation est très confuse.

GAZ

Les usines de la Villette, Landy-Cornillon et Clichy sont en grève depuis hier, 16 heures. Les ouvriers F.O. et C.F.T.C. assurent partout les services de sécurité.

La pression a dû être réduite, à Paris, depuis hier soir, et, en banlieue depuis ce matin. Jusqu'au soir, les baisses ont été de plus en plus sensibles. En fin de soirée, certains quartiers n'avaient plus de gaz du tout.

M. Guitton, député de Saint-Nazaire blessé par un voyageur dans l'express Nantes-Paris

ANGERS, 7 février. (Dépêche « Paris-presse-l'intransigeant ».) — M. Guitton, député-maire de St-Nazaire, s'était installé, hier, à 18 heures, dans le wagon-restaurant de l'express Nantes-Paris. Il y fut bientôt rejoint par un voyageur qui prit place à la même table que lui. Et la conversation s'engagea. Mais bientôt, l'homme saisissant un verre, le brisa littéralement sur le visage du parlementaire.

Grièvement blessé aux joues, et le nez en partie sectionné, le député reçut les soins de deux médecins qui se trouvaient dans le convoi.

A l'arrivée du train à Angers, M. Guitton fut dirigé sur l'hôpital, et la police s'empara de l'agresseur, de Fournès, voyageur de commerce à Lyon, qui refusa de donner les raison de son agression.

BIENTOT DANS Paris-presse l'intransigeant LE DOCUMENT

qui répondra aux innombrables questions que vous vous posez encore sur la conduite de la guerre et qui vous fournira la clef d'un certain nombre d'énigmes

Historique Anecdotique...

DES FAITS et surtout DES HOMMES

Si vous ne savez pas rédiger votre Petite Annonce, « Paris-presse » vous l'apprendra. (Voir page 4.)

Message du Président des Etats-Unis

Le Président des Etats-Unis m'a chargé, comme Général Commandant en Chef des Forces Expéditionnaires Américaines de faire parvenir aux peuples de l'Afrique Française du Nord le message suivant :

Aucune nation n'est plus intimement liée, tant par l'histoire que par l'amitié profonde, au peuple de France et à ses amis que ne le sont les Etats-Unis d'Amérique.

Les Américains luttent actuellement, non seulement pour assurer leur avenir, mais pour restituer les libertés et les principes démocratiques de tous ceux qui ont vécu sous le drapeau tricolore.

Nous venons chez vous pour vous libérer des conquérants qui ne désirent que vous priver à tout jamais de vos droits souverains, de votre droit à la liberté du culte, de votre droit de mener votre train de vie en paix.

Nous venons chez vous uniquement pour anéantir vos ennemis — nous ne voulons pas vous faire de mal.

Nous venons chez vous en vous assurant que nous partirons dès que la menace de l'Allemagne et de l'Italie aura été dissipée.

Je fais appel à votre sens des réalités ainsi qu'à votre idéalisme.

Ne faites rien pour entraver l'accomplissement de ce grand dessein.

Aidez-nous, et l'avènement du jour de la paix universelle sera hâté.

Dwight D. Eisenhower

DWIGHT D. EISENHOWER
Lieutenant Général, Commandant en Chef des Forces expéditionnaires Américaines

Ce tract fut lancé sur Alger le 8 Novembre 1942. Grâce à l'audace d'une poignée d'hommes, les américains débarquèrent sans verser de sang. C'est cet exploit que retrace un passionnant film d'aventure

LE GRAND RENDEZ-VOUS

EN IMPORTANT "PAILLASSE" la télévision anglaise a donné une leçon à sa consœur française

LES téléspectateurs français savent depuis hier soir ce qu'est la télévision

La B.B.C. nous rendait visite. Elle jouait la difficulté en important « Paillasse », un vieux « truc » de Léon Cavallo. Dès la première image, nous comprîmes tout de suite qu'un style nouveau était né. Des artistes excellents pouvaient, au rythme du cinéma, mais en direct, chanter une partition tout en jouant la comédie comme les meilleurs acteurs.

Les éclairages étaient enfin bien réglés, les plans choisis avec goût et les trois éternelles caméras de notre pauvre et unique studio de la rue Cognacq-Jay utilisés avec un bonheur auquel nous ne sommes points habitués.

M. Eric Fawcett, metteur en scène et ses collaborateurs nous ont expliqué en une seule soirée le succès foudroyant — et populaire — de la télévision britannique.

Les décors de James Bould avaient été montés avec astuce et l'orchestre dirigé par Eric Robinson fut bon.

Nous eûmes un « Paillasse » ingénieusement modernisé et chanté par des interprètes qui n'avaient heureusement pas un physique de chanteur. Ils ne regardèrent jamais ni le chef d'orchestre ni la caméra.

En constatant cette réussite d'une grande émission en direct où l'objectif glissait par d'intelligentes transitions d'un décor à l'autre, on comprenait enfin l'aversion justifiée des techniciens du cinéma pour la télévision.

Nos metteurs en scène — comme leurs confrères du Septième Art à l'étranger — ont pris l'habitude de filmer un scénario en six, quinze ou vingt semaines. M. Eric Fawcett a démontré hier soir que le même travail — à condition d'être soigneusement préparé — pouvait être réalisé en quelques heures. Une révolution en vérité. Un grand soir. Une bonne soirée. Merci à la B.B.C.

Jean ANTOINE.

LE SAINT DU JOUR

Sainte Jacqueline

POUR SAINT-FRANÇOIS FRERE JACQUELINE FRANGIPANI INVENTA LA FRANGIPANE

Saint François, le petit Pauvre, avait rencontré Mme veuve Jacqueline Frangipani, à Rome, en l'an 1212. Ils se plurent tout de suite et saint François lui fit cadeau d'un agneau et du beau surnom de « Frère Jacqueline ». En échange de quoi, elle lui préparait, avec des amandes, du sucre et d'autres gourmandises pilées, une crème friande qu'elle appelait « mortsirol » et qu'on appellera plus tard « frangipane », sans jamais pouvoir la faire aussi bonne. Sur son lit de mort, François, gentiment, en réclama, avec des langues au miel dont elle avait aussi le secret. Elle fut enterrée en 1233, à côté de saint François, son meilleur ami après Jésus-Christ.

L'ENFANT DE CŒUR.

Madame

Un propos de...

« J'ai souvent remarqué que les femmes méchantes vieillissaient mal... même celles qui étaient jolies !!! Conclusion : à partir de la quarantaine, tâchons de devenir meilleures, nous avons tant à y gagner. »

...Gabrielle DORZIAT

CONSEILS :

• pour décider vite

1. Œufs pochés sauce tomate ; 2. Rillettes ; 3. Pilaw d'agneau ; 4. Blanquette de veau ; 5. Chou-fleur sauce blanche ; 6. Crème caramel.

• pour cuisiner mieux

PILAW D'AGNEAU (une recette de Mme Pernelle). — Coupez en gros dés un gigot ou une épaule d'agneau préalablement désossé. Salez et poivrez largement. Faites revenir au beurre 125 grammes de lard coupé en lardons, ajoutez cinq petits oignons. Laissez prendre couleur puis ajoutez l'agneau. Faites également dorer puis mouillez d'un verre de bouillon chaud. Couvrez et laissez cuire doucement.

D'autre part, préparez la sauce : faites blondir, dans quatre cuillerées d'huile d'olive, deux gros oignons hachés finement. Mouillez d'un bon verre de vin blanc sec. Ajoutez deux cuillerées à soupe de tomate concentrée délayée dans un peu de bouillon. Salez, poivrez ; une gousse d'ail, une pincée de safran et un brin de persil. Laissez cuire tout doucement pendant environ 25 minutes.

Le riz : Lavez à l'eau tiède, vivement, 250 grammes de riz. Laissez-le égoutter. Faites blondir dans un mélange beurre et huile, un oignon finement haché. Ajoutez le riz. Salez, poivrez. Remuez bien, à la cuiller de bois, pour que le riz soit régulièrement imprégné de matière grasse et mouillez d'un demi-litre de bouillon bouillant. Couvrez et cuisez au four pendant une vingtaine de minutes.

Dressez le riz en couronne autour d'un plat creux et versez au centre l'agneau auquel on a ajouté la sauce quelques minutes avant la fin de cuisson.

On peut aussi ajouter le riz à l'agneau, mélanger et laisser cuire ensemble quelques minutes ; on sert alors la sauce en saucière.

• il suffit d'y penser

Il ne faut jamais laisser séjourner des aliments, après leur cuisson, dans une cocotte : il y prendrait un mauvais goût de fonte. Notez aussi qu'on ne peut se servir tout de suite d'une marmite de fonte neuve pour y cuire des aliments : faites d'abord bouillir dedans, longuement, de vieilles pommes de terre, des légumes fanés... (Nous allons dire des queues de poireaux !) Ils prendront le goût de fonte neuve et ne seront bons qu'à jeter, mais la marmite sera prête à être mise en service.

• santé et beauté

Si vous vous démaquillez de temps en temps avec un jaune d'œuf, n'oubliez pas de le mélanger à deux ou trois gouttes d'huile d'olive de préférence et quelques gouttes de citron. Vous l'appliquez sur votre visage et sur votre cou, et vous essuyez avec un coton et de l'eau claire.

HOROSCOPE

par M.-L. SONDAZ

Mercredi matin. — Eviter tout danger et n'accepter aucun risque si la naissance a lieu entre le 22 et le 30 juin, octobre ou mars. Cette tendance sera permanente jusqu'en juin 1951 ; elle donnera des idées originales, une grande vitalité, la possibilité de s'adapter au transformisme moderne. Avec de la prudence, du choix, elle sera utile ; avec de l'impulsivité, de la passivité, le goût de la vitesse et du risque, elle peut devenir dangereuse. Gardez son sang-froid et ne pas rompre avec les traditions.

Mercredi après-midi. — Les natures trop imaginatives agiront contre leur intérêt et empêcheront leur entourage de suivre des intuitions bien meilleures. Le Verseau (20 janvier-19 février), le Capricorne (22 décembre-19 janvier) ne doivent pas se laisser influencer car ils ont ne ce moment beaucoup de forces à leur disposition. Le premier organise ses douze futures années ; le second cueuille les fruits de sa persévérance et de son travail antérieur. Porter du bleu et offrir des fleurs mauves.

LA DANSEUSE AUX ÉTOILES...

INVITE PAR LES ETUDIANTS NIÇOIS FERDINAND LOP DISPARAIT

avant de prononcer son discours

NICE, 7 février. (Dépêche « Paris-presse-l'intransigeant ».) — Les étudiants de Nice et de la Côte d'Azur, à l'occasion de leur fête annuelle, avaient invité Ferdinand Lop qui, arrivé à Nice, venant de Paris, a prononcé une conférence dont le titre est tout un programme : « Où va la France ? Comment la conduire ».

On lui a également fait inaugurer une rue qui date de plusieurs siècles et après qu'il eût reçu un certain nombre de personnages politiques, il devait hier soir présider la Nuit des Etudiants.

Or, depuis lundi matin 6 heures, Ferdinand Lop a disparu de Nice. Les étudiants, très intrigués, ont retrouvé dans son hôtel sa trousse à toilette, mais leur invité avait disparu avec son maigre bagage. Il ne s'était pas rendu au restaurant qu'on lui avait indiqué et où il pouvait dîner tranquillement et sans bourse délier.

Les étudiants, furieux, lui ont versé un acompte important pour qu'il préside leur récréation nocturne et veulent porter plainte.

Une exposition

En Espagne, ce pays de prédilection, André Villebœuf a glané une belle moisson de beauté. Il expose actuellement à la Galerie Charpentier ses dernières tauromachies et ses impressions si vivantes de la feria qui se passe, comme on sait, à Séville, peu de temps après la Semaine sainte.

« Mon secret, dit-il, est tout simple : il faut que le papier chante.

C'est ainsi que le peintre, grâce à une grande intelligence de mise en page, utilisant les blancs au maximum, parvient à donner plus d'intensité encore à ses taches colorées.

André Villebœuf prend des notes pendant toute la course de taureaux. Il la vit de façon intense. Les toreros les plus célèbres sont ses amis, et pour cause : il leur doit peut-être ses meilleures toiles.

« Ils sont plus forts que moi, dit-il. Je n'ai jamais vu l'un d'eux rater son taureau tandis qu'il m'arrive bien souvent de manquer mon aquarelle. » — R. B.

La mort du petit Jean-Claude Delaval sera-t-elle expliquée ?

Une voisine se jette dans le ruisseau tragique

NANCY, 7 février. (Dépêche « Paris-presse-l'intransigeant ».)

L'affaire de La Bolle va-t-elle rebondir ? On se souvient du bruit fait, il y a onze mois, autour d'une affaire criminelle particulièrement mystérieuse. A La Bolle, près de Saint-Dié, un enfant, Jean-Claude Delaval, était découvert mort dans le torrent Je Taintroué ; à quelques centaines de mètres de l'épicerie-buvette de ses parents. Pendant des semaines, l'enquête de la police judiciaire de Nancy passionna l'opinion mais demeura sans résultat.

Il y a quelque temps, le bruit courut avec persistance que l'enquête qui n'avait jamais cessé d'être menée était sur le point d'aboutir. Effectivement, on remarquait une activité redoublée des policiers de ce petit coin de la montagne vosgienne. Mais aucune arrestation ne se produisit.

Or, on vient de retirer du même ruisseau tragique, le Taintroué, un des personnages qui eut un moment la vedette au cours de l'enquête, en avril dernier. Marie-Louise Patenotte, la voisine soupçonnée à l'époque puis mise hors de cause. Elle a été transportée à l'hôpital de Foucharupt, à Saint-Dié, où son état a été jugé sans gravité.

Marie-Louise Patenotte a-t-elle voulu se suicider ? Est-elle tombée dans le ruisseau par accident. C'est ce que les policiers essaieront de démêler dès que la femme pourra être entendue.

L'ancien fumiste a été repris cette nuit

L'amour a perdu l'évadé de Fresnes

En s'évadant de Fresnes, hier, dans la nuit, le vieil habitué des prisons françaises — il en est à sa quinzième condamnation — qu'est André Boutrainghin, ancien fumiste, n'avait que fort provisoirement conquis la liberté. Avant même qu'ait sonné minuit, il faisait, en effet, son entrée, menottes aux poignets, la nuit dernière, dans les locaux de la 3e brigade territoriale.

L'amour a perdu Boutrainghin : à peine échappé — et ignorant sans doute que la police était au courant de ses affaires de cœur — il voulut revoir sa femme, demeurant en hôtel, 31, rue Sauffroy (17e). Toute la journée, une surveillance discrète s'était exercée aux abords de l'établissement.

A 23 h. 40, enfin, les inspecteurs Lazier, Peyrot et Frémaux virent un homme, vêtu d'effets minables, pénétrer dans l'hôtel. Ils lui emboîtèrent le pas et le rejoignirent sur le palier du troisième étage.

« J'avais trouvé une scie à métaux dans l'enceinte de la prison, a-t-il expliqué, et, la nuit dernière, à une heure du matin, j'ai commencé à scier un barreau de ma cellule. En vingt minutes, le travail était achevé.

SABOTAGE DANS UNE USINE TRAVAILLANT POUR L'ARMEE D'INDOCHINE

DIJON, 7 février (dépêche « Paris-presse-l'intransigeant »). — De graves détériorations ont été constatées à Auxonne, dans une usine spécialisée dans la déshydratation des légumes. Du

Comme cette usine travaille, à l'heure actuelle, presque exclusivement pour l'armée d'Indochine, les enquêteurs pensent qu'on se trouve en présence d'un acte de sabotage.

VERS LA CREATION D'UN SUPERCARBURANT 52 à 55 francs le litre

Les raffineries françaises vont mettre en vente un supercarburant ternaire (essence-alcool-benzol) qui absorbera environ 600.000 hectolitres d'alcool. Le décret fixant le prix de ce mélange — entre 52 et 55 francs — serait très prochainement publié. Seul l'approvisionnement en quantités suffisantes de benzol poserait quelques problèmes.

La Vénus de Milo (moderne) a fait un mariage d'amour et se farde avec ses pieds

Henriette Chrismaker, la nouvelle vedette du Cirque d'Hiver, a été surnommée la « Vénus de Milo ». Infirme de naissance, elle se sert de ses pieds avec une facilité stupéfiante. Comme vous avec vos mains, elle coupe son beefteak, débouche des bouteilles, se farde, tient son miroir, tape à la machine et tire à la carabine. A vingt ans elle fit un mariage d'amour. Mais son mari, parti pour l'Amérique, n'est pas encore revenu...

LA GAZETTE

d'Amédée du Clou

SUR LE LIVRE D'OR DE HOLLYWOOD, MAE WEST :

« Je suis toujours en quête d'un homme... »

LES Livres d'Or sont des symboles. Il y en a partout, dans le monde entier, dans tous les milieux et dans toutes les professions. Tristan Bernard disait : « Dis-moi ce que tu as inscrit dans le Livre d'Or, et je te dirai qui tu es ! » Il ajoutait : « Et surtout ce que tu n'es pas ! » A Hollywood il y a, aussi, un Livre d'Or (relié en pellicule !) qui, d'un bout de l'année à l'autre, circule en faisant le tour des studios. Chaque année il change de dépositaire. En 1949 Clark Gable en avait la garde. Il est, en ce moment (et il restera jusqu'à la fin de 1950), entre les mains de Charles Boyer. Au mois de janvier, ce dernier s'est inquiété ! Quelques comédiens notoires ou glorieux n'avaient pas encore apposé leurs signatures dans ce document que notre compatriote appelle : "Le Nouveau Test" (parce qu'il donne la mesure de tous ceux qui ont créé l'univers à deux dimensions !). Il a donc délégué un ambassadeur auprès de certaines vedettes pour que celles-ci enrichissent d'une pensée (et d'une griffe) cette Bible contemporaine. Nous venons de recevoir, des rives du Pacifique, une copie des dernières inscriptions provoquées par Charles Boyer :

SIR LAURENCE OLIVIER (faisant allusion à son film "Hamlet") : « Je n'ai jamais désespéré de l'avenir de Shakespeare, scénariste de film ! »

JAMES MASON : « Hollywood est une mine de déceptions, d'angoisses, de malheurs, sans lesquels il serait un endroit absolument inhabitable ! »

DAVID NIVEN (en apprenant que son contrat avec Metro-Goldwyn ne sera pas renouvelé) : « C'est la première fois que, depuis dix-sept ans, je puis faire ce qu'il me plaît ! Depuis dix-sept ans je suis ou bien au service de l'armée anglaise ou bien, ce qui est pire, au service de Goldwyn ! »

CHARLIE CHAPLIN : « Je suis écœuré par le nombre de baisers fabriqués à Hollywood depuis que je fais du cinéma : trente millions ! »

LOUIS VERNEUIL : « Mon fauteuil à Paris. (Il s'agit, comme on le devine, du "Fauteuil 47" représenté en ce moment à l'Ambigu.) Mon bureau à Hollywood. Mes rêves au diable ! » (Une méchante plume a écrit en marge : « Les rêves sont allés au diable parce que le fauteuil et le bureau sont vides ! »)

Enfin, la vamp de naguère, la célèbre et bien en chair MAE WEST : « Je suis toujours en quête d'un homme, d'un vrai. Malheureusement, il y en a tant qui n'en ont que l'apparence ! Voilà pourquoi je me trouve toujours et pourquoi je suis obligée de recommencer ! »

● Les mains de Jean-Paul Sartre

Dernièrement, on a pris un moule des mains de Jean-Paul Sartre. L'opération a parfaitement réussi. Il paraît que sous cette forme (nouvelle) les mains qui ont écrit Le Mur *(et qui sont faites de la même matière : du plâtre, en attendant de devenir du marbre), acusent une expression ardente, nerveuse, désespérée. En un mot : existentialiste ! Michel Debrie lui a donné un exemplaire (de luxe) Jean-Paul Sartre en a demandé une paire de rechange. On lui a répondu :*

— Facile ! Mais le moulage vous coûtera 150.000 francs !

Alors, Sartre :

— Ça fait combien le petit doigt, ça ?

● On a oublié André Gide !

Les Editions Gallimard publient, on le sait, un « Bulletin mensuel ». Dans la dernière livraison, le petit jeu de « l'île déserte », est proposé aux méditations de quelques personnalités du monde des Lettres : « Quels sont les auteurs que vous emporteriez si vous deviez vivre sur une île déserte ? » Le titre de ce « jeu » est : « Bibliothèque idéale ». Et le collaborateur de Gallimard qui l'a conçu (et réalisé) : Raymond Queneau. Or, y figurent les romanciers et les essayistes les plus connus de la maison. Un seul nom y manque : celui d'André Gide !

Tout de même ! Tout de même !

● Une ville, un nom, un adjectif...

« Objectif 49 » (devenu « Objectif 50 ! ») projette, pour l'été prochain, un second « Festival », à l'image de celui qui, sous ses auspices, eut lieu l'été dernier, à Biarritz : « Le Film Maudit ». On cherche — pour changer un peu... — une autre ville. On a pensé à Florence. Mais le Pape s'y oppose. Pas de film maudit pendant « L'Année sainte ». On veut supprimer le vocable : « Festival », (que Venise et Cannes ont rendu trop banal !) Enfin, la « malédiction » n'étant pas un article de tout repos (surtout depuis l'offensive des pouvoirs publics et des ligues de moralité) on voudrait trouver une qualification nouvelle.

tions du film haut en couleurs ! » a suggéré Claude Mauriac.

● Une voix cristalline

Tandis que les augures prenaient des airs entendus, hier, M. Antoine Avinin, sénateur R.G.R., est venu en voisin mettre une note gaie dans les couloirs du Palais-Bourbon.

« Savez-vous, demandait-il, quel est le député qui a la plus jolie voix ? »

Et de répondre :

« C'est Thorez ! Parce que sa voix... crie Staline. »

Mais M. Avinin nous avait habitués à mieux.

Le roi du Boulevard qui créa en 1900 "J'ai tant pleuré pour toi" vient d'écrire la "Valse du demi-siècle"

NICE, 7 février. (De notre corr. part.). — La première en France, la ville de Nice a songé à fêter les cinquante ans du siècle.

Ainsi le carnaval se déroulera cette année sous le signe 1900. Le roi de carton fera son entrée demain dans Nice : c'est l'exacte réplique du bon vieux monarque qui, au début de ce siècle, fit la joie de nos grands-pères.

Mais Nice a également prévu une quinzaine du Cinquantenaire où, en plus des galas — dont la fameuse Nuit 1900 — on s'ingéniera par une sensationnelle exposition de peintures et différentes autres manifestations artistiques, à recréer l'esprit du siècle.

Tous les arts seront à l'honneur : le théâtre, l'opéra, le café-concert, l'opéra-comique et la musique populaire.

Le maître des valses lentes

Déjà, la valse du Cinquantenaire intitulée « La Valse qui chante en mon cœur » est née officiellement en présence du duc de Ségovie, du maire de Nice et du maire de Cannes, avant-hier, au cours du premier gala de la saison, celui du Press-Club, donné au palais de la Méditerranée. C'est le maître des valses lentes, Joseph Rico, l'auteur de « Non, tu ne sauras jamais », de « J'ai tant pleuré pour toi », de « Tu reviendras quand même », celui que l'on a appelé le « rol du Boulevard » pendant quarante ans, aujourd'hui retiré à Vence, qui l'a spécialement écrite sur des paroles de Pierre Rocher.

Le compositeur, très applaudi, a lui-même conduit l'orchestre, comme en 1900, tandis que dans la salle Esther Lekain, Meally et la Belle Otero applaudissaient à leurs souvenirs sur la mélodie de la valse lente.

BIG BEN

20 h. 30 : DINER-SPECTACLE

DING DIN DONG

23 h. : CABARET DANSANT

70, rue de Ponthieu - ELY : 16-07

DEVALISEE, VIOLENTEE et LIGOTEE

« Ça va pour ce soir », a dit l'homme avant de s'enfuir

Mme Suzanne D... 42 ans, demeurant rue de Verneuil, s'est présentée fort émue à minuit et demi au poste de police de Saint-Thomas-d'Aquin et a déclaré que quelques instants plus tôt, elle avait été attaquée quai des Tuileries par un inconnu qui lui a volé une montre-bracelet, une bague en platine ornée d'un brillant, et une somme de 2.000 francs.

Non content de l'avoir dévalisée, l'homme — toujours selon les dires de la dame — l'a entraînée de force sur les berges de la Seine et s'est livré sur elle à d'odieuses violences. Après quoi, il lui a ligoté les chevilles, lui a dit : « Ça va pour ce soir ! », puis s'est enfui.

La dame a pu fournir un signalement très détaillé de l'homme, que recherchent les inspecteurs de la quatrième brigade territoriale.

TRES GAIE ELLE SAUTE PAR LA FENETRE...

Marcelle Lavaud, qui habite au 2e étage de l'hôtel situé 291, rue Saint-Denis, était, cette nuit, très gaie. Pour fêter on ne sait quoi, elle avait en effet bu plus que de raison. Au comble de sa gaieté, elle enjamba la barre d'appui de la fenêtre en disant :

— Je vais me promener.

Par chance, elle resta accrochée au balcon, ce qui rapidement fit tomber sa jolie. C'est là que les pompiers de la caserne Château-d'Eau vinrent la délivrer.

C'est avec un léger trac que Patachou a fait ses débuts au music-hall

...et en fait de cravates, elle n'a coupé que des couplets

UNE nouveauté a marqué la descente du Grenier de Montmartre dans les sous-sols du Central de la Chanson, c'est l'apparition au music-hall de Patachou qui quittait pour la première fois son auberge de la Butte où elle s'est fait une solide renommée avec un répertoire de corps de garde.

Mais ici, devant un public qui n'a pas pris la faction sous la guérite avant d'entrer dans le corps de garde, ce répertoire ne risquait-il pas d'être trop épineux ?

Non. Patachou a freiné dans la descente et les ciseaux qui lui servent d'ordinaire à couper les cravates de ses clients ravis (?) lui servirent hier soir à couper quelques couplets trop égrillards.

Quand Patachou entra en scène, le public avait été quelque peu gelé par deux sketchs tombant sur lui en ondes fines — et je crois bien qu'elle était elle-même tremblante de trac —, mais bientôt elle se ranima et enflamma la salle. Elle chahuta et la fit chanter, tambour battant ! Saine, bien faite, vivante, Patachou a une bonne voix, une diction parfaite, des gestes délicats, quelquefois à la manière audacieuse du collégien Lyjo, capables de faire rougir un dragon, quelquefois expressifs et d'une grâce parfaite.

Si cette belle hôtesse veut faire sa carrière au music-hall, l'expérience est concluante : elle réussira comme dans la restauration. Même si elle change un peu son répertoire.

Puis, le Grenier de Montmartre fit appel à son personnel et nous donna une bonne revue de Jean Lec : *Cinquante années de chansons d'actualités*. L'auteur a glissé fort habilement des œuvres de Vincent Hyspa, de Paul Marinier, de Dorin, de Noël-Noël, d'Alphonse Allais, menus chefs-d'œuvres d'humour ou d'émotion que nous avons entendus avec un plaisir sans mélange.

Jean BARREYRE.

AU RENDEZ-VOUS des Amoureux de St Martin

Dimanche, parce qu'il pleuvait, nous nous sommes amusés, ELLE et moi, à faire collection de proverbes sur la pluie.

D'abord, j'ai trouvé : « Quand il pleut à Saint-Médard il pleuvra quarante jours plus tard. »

Elle a aussitôt rétorqué : « Oui, mais Saint-Barnabé peut tout arranger. »

Sans vouloir faire allusion même indirecte à ses sautes d'humeur, j'ai dit : « Après la pluie, le beau temps. »

Et pour me rappeler sans doute que ses petites gentillesses viennent à bout de mes grandes colères, ELLE a enchaîné par : « Petite pluie abat grand vent. »

Nous avons trouvé seize proverbes sur la pluie en associant nos mémoires et notre désœuvrement.

J'espère que vous ferez mieux et que vous m'adresserez avant le jeudi 9 février une liste de proverbes sur la pluie plus longue que cela.

Le Caribou des proverbes sera donné à l'auteur pour la plus longue liste.

Aujourd'hui mardi, nous vous donnons rendez-vous après 18 h. 30 dans une rue de Paris exactement circulaire.

les courses

VINCENNES, le 8 février, à 13 h. 30

PRIX DE BIARRITZ

(Attelé, femelles, 250.000 fr., 1.700 m.)

PREMIERE « A »

101 DAMIA II (V. Cavey) 1700
102 DUCH. D'ORANGE (F. Dam.) 1700
103 DEESSE T (J. Monsieur) 1700
104 ODESSA DE VILLY (A. Vag.) 1700
105 DOLOISE (P. Coulombe) 1700
106 DEBUTANTE B (F. Réaud)... 1700
107 DONZELLE II (A. Mauger)... 1700
108 DURANTI R (M. Ponsou) 1700
109 DAMIETTE (Ph. Hanse) 1700
110 DUCH. DE LA COUD. (R. D.) 1700
111 DESETTE (R.C. Simonard) ... 1700
112 DESTHER LU (Ch. Mills) 1700
113 DJANINA II (J. Kruithof) ... 1700
114 DUCH. D'AUVERG. (J. Kru.) 1700
115 DURANDAL M (H. Masson)... 1700
116 DIANA V (E. Bertogliati) ... 1700

Je désigne : **DUCHESSE D'AUVERGNE** et **DISETTE**. Outsider : **Duchesse de la Coudraie.**

PREMIERE « B »

161 DEESSE (R.-C. Simonard) ... 1700
162 DROUAISE (M. Perlbarg) 1700
163 DIVES II (M. de Wulf) 1700
164 DANY V (Ed. Picard) 1700
165 DOUCE D'ARV. (A. Deheeg.) 1700
166 DOLORES IV (M. Rigouin) ... 1700
167 DAPHNE VI (E. Neveux) 1700
168 DANAID (R. Windels) 1700
169 DEESSE D (A. Dezieray) 1700
170 DALILA IV (R. Gayet) 1700
171 DAGMAR (R.C. Maillard) 1700
172 DAME DE LA C. (M. Pical)... 1700
173 DIAGONALE (M. Lammerant) 1700
174 DAUGTER'S OFF W. (J. Ler.) 1700
175 DJAB ALLAH (A. Marguet)... 1700
176 DEESSE DU MINERAI (M. B.) 1700

Je désigne : **DIAGONALE** et **DAPHNE VI**. Outsider : **Dagmar.**

PRIX DE NEUBOURG

(Monté, 300.000 fr... 2.600 m.)

202 CAP. MUSARD (A. Mary) ... 2600
203 COLBERT (E. Visa) 2600
204 CALVADOS (Ch. Hanse) 2600
205 CLYDE THE G. C (J. Daspet) 2600
206 CERQUEUX (M. Risetto) 2600
207 CANDELARIA (J. Ballière)... 2625
208 CRAC T (R. Fortin) 2625
210 CORRIEDO (Al. Libeer) 2625
212 CRIC WILLIAMS (A. Gouil.) 2650

Je désigne : **CRAC T** et **CLYDE THE GEAT C.** Outsider : **Corriedo.**

PRIX DE CONCHES

(Att., à récl., 150.000 fr., 2.350 m.)

301 ARTABAN (P. Laisis) 2325
303 BERGERONN. B (R. Gayet)... 2325
304 ALEC WILLIAMS (G. Bottoni) 2325
305 BORAC (R.C. Maillard) 2325
306 AUMONIER (M. Lammerant) 2325
308 BRIO (P. Per. ou R.C. Sim.) 2325
310 BELLE COCOTTE (M. Guigot) 2325
311 ANTEE (G. Bottoni) 2325
312 ACCROCHE CŒUR (J.Legros) 2325
314 ARLETTE WILL. (R. Geenens) 2350

Je désigne : **BORAC** et **ARLETTE WILLIAMS**. Outsider : Alec Williams.

PRIX DE SAINT-POL

(Monté, 300.000 fr., 2.350 m.)

401 BEAU PRINCE C (M. Goug.) 2350
402 BOSSUET (E. Carré) 2350
403 BROUSSAILLE (A. Choisselet) 2350
404 BRIN D'AMOUR IV (A. Mar.) 2350
405 BRUNHILD (L.V. Braud) 2350
407 BELLE DU PER. C (M. Pical) 2350
410 BOB WILLIAMS II (R.-C. S.) 2375

Je désigne : **BOSSUET** et **Broussaille.** Outsider : Beau Prince C.

PRIX DE PONT-AUDEMER

(Attelé, 250.000 fr., 2.250 m.)

501 CRISS (J. Monsieur) 2250
505 CADETTE W. (J. Kruithof) ... 2250
506 CHARLOT (L. Danneville) ... 2250
507 CYBELE IV (Ch. Mills) 2250
510 CAPITAN G (M. Pical) 2250
511 CARPACCIO (Ch. Leclercq) ... 2250
512 CORSAIRE (R. Gayet) 2250
514 CESIX II (M. Guigot) 2250
515 CHER AMI G (R. Viseur)... 2250
518 CHARMEUSE (M. Gougeon)... 2250
519 CAPUCINE IV (R. Delanoe) 2275
520 CHATELAINE P (G. Bottoni) 2275
521 CAPRICE DE LA C. (Ed. Pic.) 2275
522 COSINA (R.C. Simonard) ... 2275
523 CANDIDE (M. Gougeon) 2275
525 CENDRILLON B (E. Neveux) 2275
526 CLYTEMNESTRE (R.C. Mail.) 2275

Je désigne : **CHATELAINE P** et **Caprice de la Chesnaie.** Outsider : Charlot.

PRIX DE QUIMPER

(Monté, 200.000 fr., 2.250 m.)

601 VICTOMOURO (F. Berthault) 2250
602 UTARO (G. Roussel) 2250
603 VIORCHIDEE (R. Begou) 2250
604 VALSE DE V. (L. Gras) 2250
607 USSY IV (G. Laisis) 2275
608 AS DU JOUR (A. Choisselet) 2275
609 VERMONT (M. Perlbarg) 2275
610 USCIO (R. Ledoyen) 2275
611 ADONIS III (M. Riaud) 2275
613 ADONA (R.C. Simonard) 2275

Je désigne : **ADONIS III** et **USSY IV.** Outsider : **As du Jour.**

PRIX DE SAINT-CALAIS

(Attelé, amat., 150.000 fr., 2.350 m.)

703 URANETTE (X.) 2350
704 BOUMBOUM (F. Perret) 2350
706 AMOUR D'HARRIS (L. Vialet) 2350
709 BLACOURT (X.) 2350
711 VERDUN WILK. (A. Hauter.) 2350
712 UROS M (E. Hennetier) 2350
713 ATOUT PILE (D. Chastel) ... 2375
714 ULYSSE DES L. (L. Foller.) 2375
715 BOBY PORT (J. Dubu) 2375
716 VABATI (J. Voute) 2375
717 VAL D'OR (A. Deletang) 2375
718 ABRICOT (F. Leguerney) ... 2375
719 TONIA WILL. (Ch. Brancilh.) 2375
720 BRUCINE (J.P. Valette) 2375
721 BRINDA (M. Monier) 2375
722 PAT L'EAU W. (P. Guérin)... 2375
723 BEAUVAIS (M. Deldon) 2375
724 ANNETTE L B (J. Coroff) ... 2375
725 BUSIRIS (P. Segura) 2400
726 VRAI AMOUR (A. Boupard) 2400
727 TILL ROSE (X.) 2400
728 SIROCO XI (Ed. Oly) 2400
729 UNE DIVORCEE (Ch. Delec.) 2400
731 BOSQUITO (J.A. Fournier)... 2400

Je désigne : **BOBY PORT** et **BRUCINE.** Outsider : **Busiris.**

PRIX DE VILLEFRANCHE

(Attelé, 200.000 fr., 2.250 m.)

803 UN ESPOIR (J. Ventre) 2250
804 UDICOURT (J. Bourdon) 2250
805 VALMY (A. Brehier) 2250
807 VESTA (R. Joille) 2250
808 VAUDREUIL (H.R. Durand)... 2250
809 VENNERIE II (J. Baisi) 2250
811 VRAI NONANTAIS (R. Das.) 2275
812 VOLVIC (M. Perlbarg) 2275
813 UNIVERS D (J. Jansen) 2275
814 VALEUR (A. Mauger) 2275
816 VERLENE (J. Gondamin) 2275
817 VESTALE DE G. (L. Danney.) 2275
818 UXEAU (G. Bottoni) 2275
819 USSEL (M. Pical) 2275
822 VAL DE VIRE (M. Pical) ... 2275

Je désigne : **UNIVERS D** et **VALEUR.** Outsider : Uxeau.

SURVEILLONS

DISETTE, que l'on dit en progrès.
DROUAISE, qui peut causer une surprise.
BERGERONNETTE B, qui cherche sa course.
BEAUVAIS, qui a longtemps figuré.
BROUSSAILLE, qui arrive à sa meilleure forme.
CHARMEUSE, redoutable dans ce lot.
VERMONT, qui a de bonnes performances.
BOSQUITO, qui peut rendre la distance.
VAL DE VIRE, bien sur sa distance.

Le cheval du jour :
BORAC
Le coup de deux placé :
CRAC T - UNIVERS D
Les grosses cotes :
DOGMAR - VRAI NONANTAIS
La forme : l'entraîneur, **CHOISSELET**
le jockey, **CH. MILLS**

Barry FITZGERALD, John LUND et Wanda HENDRIX dans une scène du film « LA CHASSE AUX MILLIONS » qui passe actuellement à l'ELYSEES-CINEMA en version originale.

Claude DUPUIS et Jean-Marc LAMBERT dans une scène du film « LE CRIME DES JUSTES » qui passe actuellement au cinéma LES REFLETS.

MARIGNAN - MARIVAUX
mercredi
NOUS IRONS A PARIS
...et tout Paris en parle !...

LUCIENNE BOYER
PAUL PERI
Grand Prix A.B.C. et Deauville
Orchestre : M. MOUFFLARD
aux merveilleux DINERS
à 1.500 FR. VIN COMPRIS
du CLUB DE L'OPERA
19, r. Joubert - TRI. 44-73 et 88-09

THEATRE DE PARIS
MARTA EGGERTH
Princesse Czardas
JAN KIEPURA
Prince d'opérette
TRIOMPHENT
avec ALICE TISSOT et PASQUALI
Chorégraphie de
LEONIDE MASSINE
TOUS LES SOIRS (sauf lundi) à 20 h. 30 très précises

Cabarets Dancings
RUBRIQUE PARAISSANT LES MARDIS ET VENDREDIS
AGNES CAPRI Dîn. dans. The. Cab 5, r. Molière (Pal. R.) « ZIG ZAG 50 » - RIC. 55-30
AIGLON 11, r. de Berri. BAL 44-32. The dans. 17-19 h. 30 Cab. 22 h.
BOSPHORE Ch. Pala Berger. Nouv. sp. 18, r. Therèse. Ric. 94-03
CARROLL'S 36, rue de Ponthieu Chez Frede - ELY. 46-60
CLUB CHAMPS-ELYSEES Thé, Diner, Soir. 15, av. Montaigne, Ely. 73-90
FETICHE MOUNE vous rec. ds son cabaret féminin 2, r. Frochot « LA TOUR DE NESLE » par la Compagnie
GILLES GRENIER-HUSSENOT 5, av. de l'Opéra : OPE. 53-39 Diner dansant et un magnif. prog. de Cabaret
LIBERTY'S Diners. Nouveau spectacle Greco la Vent., pl. Blanche
MAYFAIR Soir. dans t. l. j. sam. et dim. mat. 63, bd St-Michel
PUERTA del SOL 52, r. P.-Charron ELY. 35-30
VILLA Au cœur de MONTPARNASSE Le cabaret en folie

LA RADIO
Vous pourrez écouter mercredi...
PROGRAMME NATIONAL
MUSIQUE. — 18 h. 30, Ici New-York ; 19 et 20 h., Concert ; 21 h., Musique de chambre ; 23 h. 30, Musique de Chopin.
VARIETES. — 22 h. 25, Vérités et chimères ; 23 h. 15, Bon à tirer.
PROGRAMME PARISIEN
MUSIQUE. — 22 h. 30, Noël Chibout et son orchestre.
VARIETES. — 19 h. 15, Ainsi va le monde ; 19 h. 30, Histoires à chanter ; 20 h. 30, Train de plaisir ; 21 h. 45, Un chœur, des chansons ; 22 h., Deux et deux : cinq.
PROGRAMME PARIS-INTER
MUSIQUE. — 20 h., Musique d'autrefois et d'aujourd'hui ; 21 h., Concert Bach.
VARIETES. — 20 h. 30, Les grandes voix humaines : Félia Litwine
THEATRE. — 22 h., Comédie Wag

APRES LA TEMPETE, LES ORAGES

LES 3.000

(Suite de la première page.)

Ajoutons que ces dispositions ne sont pas applicables aux salariés agricoles ni au personnel domestique, aux concierges d'habitation, aux travailleurs à domicile et aux gérants non salariés des maisons d'alimentation à succursales multiples et coopératives de consommation.

Sont en revanche, visés par l'arrêté :

Les artisans ruraux ; les concierges des établissements industriels et commerciaux, les voyageurs et représentants de commerce, les employés de caisses d'épargne ordinaires, les professeurs, instituteurs, répétiteurs, surveillants de l'enseignement libre, jardinières d'enfants, enfin les salariés rémunérés au pourboire, à la guelte, à la commission et salariés nourris par l'employeur

Apprentis et cas spéciaux

La circulaire d'application précise, en outre, que les apprentis, dont la rémunération n'a pas le caractère d'un salaire, sont exclus du bénéfice de la prime.

Par contre, les entreprises doivent verser la prime à ceux de leurs salariés qui, bien qu'ayant été absents en janvier ou pendant une partie de ce mois, n'ont pas cessé de faire partie de leur personnel. C'est le cas des salariés victimes d'un accident du travail, atteints d'une maladie professionnelle, absents pour cause de maladie ou pour quelque raison que ce soit (mise à pied, congé de maternité).

Pour ceux-là, il sera tenu compte non seulement du salaire, mais encore des sommes versées par la Sécurité sociale au titre, soit de l'indemnité journalière de maladie, d'accidents du travail, de maladie professionnelle ou de maternité, soit de l'allocation mensuelle de longue maladie, et éventuellement de compléments à ces indemnités que l'employeur leur aurait accordés.

Définition du salaire brut

Pour l'appréciation du salaire brut, doivent être ajoutées au salaire proprement dit, les primes et indemnités diverses et les avantages en nature. Toutefois, il conviendra de ne comprendre ni les primes et indemnités ayant exclusivement le caractère de remboursement de frais (panier de nuit qui correspond à un repas supplémentaire, prime d'outillage, de salissure), ni encore la prime spéciale uniforme mensuelle de transport dont bénéficient les travailleurs de la région parisienne.

Sous cette réserve, toutes les sommes touchées par les intéressés doivent entrer en compte. C'est le cas, notamment, des avantages en nature dont la circulaire donne une évaluation : nourriture, 76 fr. par jour ; logement, 4 fr. par jour (première zone de la région parisienne).

Toutefois, dans les établissements où une évaluation différente résulterait de dispositions réglementaires, c'est cette évaluation qui devrait être retenue.

Modalités de versement

Le versement de la prime, on le sait, est effectué en un, deux ou trois versements.

La circulaire déclare que « bien que l'arrêté n'en fasse pas obligation, il sera recommandé aux employeurs d'effectuer un versement unique de préférence et pour ceux qui recourent à l'échelonnement, d'opérer avant le 20 février courant, un premier versement qui doit être égal à la moitié du montant de la prime ».

LA SANTÉ DE M. Robert SCHUMAN S'AMELIORE

M. Robert Schuman, ministre des Affaires étrangères, dont l'état de santé s'améliore, reprendra probablement d'ici quelques jours la direction de son Département.

● De nombreux bateaux en difficulté
● Des digues rompues en Charente
● Un clocher éclate en Bretagne

(De notre correspondant particulier Michel LE ROUX.)

RENNES, 7 février.

LA tempête ne s'est pas encore complètement calmée sur les côtes. Elle a eu de violents retours offensifs, accompagnés, en plusieurs endroits, d'orages d'une rare ampleur.

Un curieux accident s'est produit à Quimper. Un chemin de halage s'est effondré en plusieurs endroits et en particulier dans un passage voûté au moment où deux amoureux passaient. La jeune fille put se sauver à la nage et les gens des environs, alertés, tirèrent son fiancé d'une situation périlleuse.

Mais on eut ainsi l'explication de cet effondrement. L'eau, en montant, avait chassé une multitude de rats qui avaient élu domicile à cet endroit et avaient littéralement miné la terre et le passage voûté.

Après l'Angélus...

Un grave orage a éclaté au centre de la Bretagne, dans la région de Rostrenin. Au petit bourg de Plevin, le sonneur de cloche venait de rentrer chez lui après l'Angélus, quand la foudre vint s'abattre sur le clocher de l'église, qui date de 1683. Ce dernier explosa. On a retrouvé des blocs de pierre dans le cimetière, cependant que la plus grande partie s'écrasait sur la nef.

Marennes envahie par l'eau

Autre grave orage sur les côtes de Vendée et de Charente. A l'Aiguillon-sur-Mer, la tempête a provoqué une brèche de 90 mètres dans la digue et une partie de l'arrière du pays a été envahie par l'eau. Le même phénomène s'est produit à Marennes, le célèbre centre ostréicole où, de plus, le vent a emporté une dizaine de toits.

L'île de Sein isolée

Cependant, à Audierne et à l'île de Sein, quelques petites embarcations avaient commis cette imprudence et on est assez inquiet sur leur sort. D'ailleurs, depuis neuf jours, l'île de Sein n'a reçu ni courrier, ni ravitaillement, le passage étant trop difficile.

Navires en difficulté

Signalons que plusieurs gros navires n'ont pu entrer dans les ports, les pilotes se trouvant dans l'incapacité de se porter à leur rencontre. C'est le cas du « Président-Pérone », venant de Lisbonne et qui se trouve devant Boulogne, et du paquebot « Marrakech », venant de Casablanca et qui a attendu à l'entrée de la Gironde, ainsi que le paquebot « Lorient ». Le « Marrakech » a pu franchir la passe de la Gironde. Il est attendu à Bordeaux.

KRAVCHENKO NE RECEVRA QUE 1 FRANC de dommages-intérêts *au lieu de 150.000 primitivement exigés de MM. Wurmser et Morgan*

La 11e chambre de la Cour d'appel de Paris a rendu cet après-midi son arrêt dans le procès intenté par Victor Kravchenko contre l'hebdomadaire communiste « Les Lettres Françaises ».

On se rappelle que la 17e chambre du tribunal correctionnel de la Seine avait condamné M. André Wurmser, rédacteur d'un article sur Kravchenko, à 5.000 fr. d'amende, et M. Claude Morgan, directeur de « Lettres Françaises », à la même peine, et tous les deux solidairement à payer 150.000 fr. de dommages et intérêts au plaignant.

La Cour d'appel a confirmé les peines d'amende, mais a réduit à un franc les dommages et intérêts que les deux condamnés devront payer à l'auteur de « J'ai choisi la liberté », en arguant que le préjudice matériel subi par celui-ci a été nul et qu'au contraire la publicité faite autour de l'ouvrage « J'ai choisi la liberté » a été considérable à la suite de ce procès.

LE NOUVEAU CABINET

Présidence du Conseil : BIDAULT (M.R.P.) ;
Vice-Présidence et Intérieur: QUEUILLE (radical) ;
(En remplacement de M. Moch.)
Ministère d'Etat Information et Fonction publique : P.-H. TEITGEN (M.R.P.) ;
(M. Biondi n'est pas remplacé.)
Affaires étrangères : R. SCHUMAN (M.R.P.) ;
Finances : PETSCHE (non inscrit) ;
Justice : R. MAYER (rad.) ;
Défense nationale : PLEVEN (U.D.S.R.) ;
Education nationale : DELBOS (rad.) ;
Agriculture : VALAY (M.R.P.) ;
Travail : P. BACON (M.R.P.) ;
(En remplacement du Dr Segelle.)
Travaux publics et Transports : CHASTELLAIN (ind.) ;
(En remplacement de M. Pineau.)
Reconstruction : Claudius PETIT (U.D.S.R.) ;
Anciens Combattants : JACQUINOT (rép. ind.) ;
Santé publique : SCHNEITER (M.R.P.) ;
P. T. T. : BRUNE (sénateur R.G.R.).
(En remplacement de M. Eugène Thomas.)

SECRETAIRE D'ETAT

Intérieur : COLIN (M.R.P.).
(En remplacement de M. Meunier.)

M. Aujoulat (ind. d'outre-mer) devient secrétaire d'Etat au Service sous-secrétaire d'Etat à la Défense nationale ; M. Buron (M.R.P.) devient secrétaire d'Etat à la Marine marchande et à la France d'outre-mer. Le secrétariat d'Etat rattaché aux Travaux publics est supprimé.

Leur match s'est terminé dans les fauteuils

Hier soir, au Palais des Sports, le match entre l'Américain Sexton, champion du monde (107 kg.) et le Français Miquet (109 kg.), après 45 minutes de bagarres homériques, s'est terminé par un « No decision ». En effet, les deux lutteurs se mirent mutuellement k. o. en s'envoyant hors du ring dans les fauteuils du jury. Bilan : trois chaises cassées.

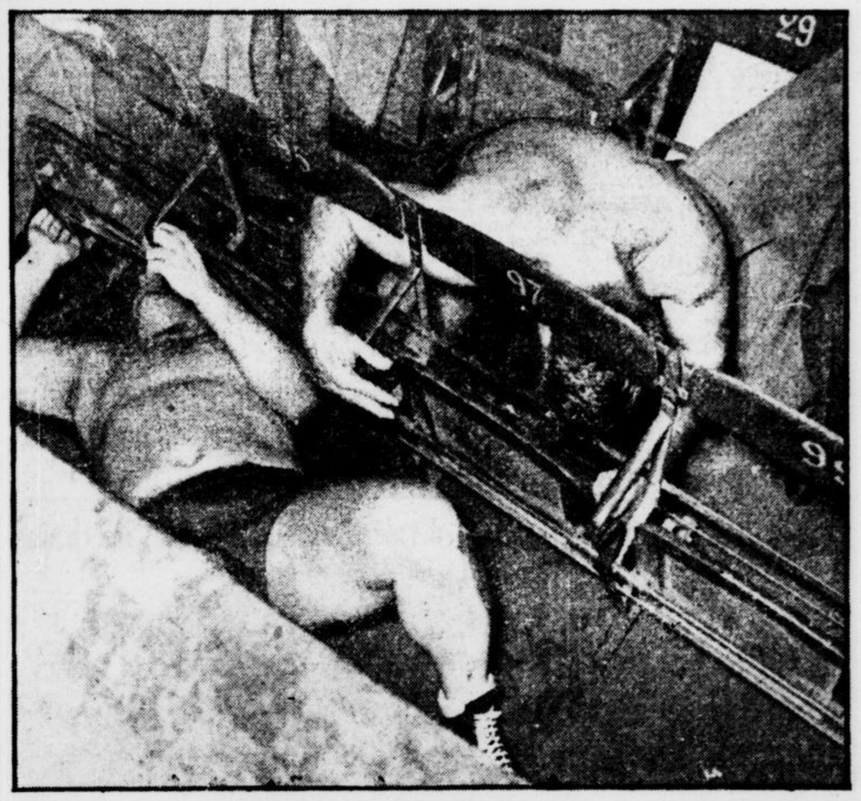

UNE AVOCATE MENACEE DE MORT EN COTE D'IVOIRE

Mme Blanche Poirier-Matarasso, femme et collaboratrice de Me Matarasso, un des avocats des *Lettres Françaises*, vient d'adresser, d'Abidjan, au Rassemblement démocratique africain, à Paris, un télégramme dans lequel elle déclare qu'elle se trouve dans l'impossibilité de plaider dans l'affaire de Dimbokro (Côte-d'Ivoire), bagarres qui se traduisirent dernièrement par 13 morts et 50 blessés.

Un administrateur des colonies a confirmé à Mme Matarasso que sa vie est menacée et lui a conseillé de partir, ne pouvant assurer sa sécurité.

Deux bandits galants avaient attaqué le bureau de poste de la rue Saint-Denis

La belle Paulette n'en comparait pas moins avec eux devant les assises

N'EST pas gangster qui veut, et les deux grands dadais Pierre Tardif et Hervé Thépaud, qui comparaissaient cet après-midi devant la Cour d'assises de la Seine, ont appris à leurs dépens qu'ils manquaient du savoir-faire indispensable pour réussir en plein midi un « hold up » devant un bureau de poste.

A leurs côtés, Paulette Lemeillat, considérée comme leur indicatrice, est d'une apparence peu commune dont un box d'accusés a fait jolie, distinguée, avec des cheveux châtains et un costume noir bien coupé. Son air soucieux contraste avec l'allure indifférente de ses compagnons. Tous trois habitent Beauchamp, en Seine-et-Oise.

On ne peut que s'étonner que cette jeune femme qui est fort honorablement mariée, qui a un fils de dix ans, ait eu des... bontés pour l'épais Tardif, son cadet de huit ans. Celui-ci, qui a actuellement 28 ans, est le fils d'un industriel de Beauchamp. C'est le type du « fils de famille qui fait des bêtises ». En dehors du marché noir, il semble n'avoir jamais fait grand chose de bon — sauf se battre au moment de la Libération.

Faits pour s'entendre

L'existence de Thépaud, dont les origines sont plus modestes, ressemble beaucoup à celle de Tardif, y compris un mariage déjà dissous par le divorce. Les deux hommes étaient faits pour s'entendre. Ils s'entendirent si bien qu'en janvier 1948 ils projetèrent de dévaliser le bureau de poste de la rue Saint-Denis, près du Châtelet, et le 15 janvier, ils s'emparèrent du sac contenant la recette de la journée au moment où il était transporté dans le fourgon postal.

Mais, agresseurs novices, ils manquèrent d'audace. Tardif fut arrêté dans sa fuite avec le sac qui contenait 4.100.000 francs. Thépaud fut arrêté quelques jours plus tard.

La veille du vol, les deux accusés étaient allés reconnaître les lieux.

— Mais qui vous avait dit que c'était dans telle voiture que serait transporté le sac avec la recette ? Mme Lemeillat ?

— Certainement non.

On est galant...

— Mais elle est allée au bureau de poste, dont elle avait été l'employée, la veille du vol, c'est-à-dire quelques heures après votre reconnaissance, insiste le président. Elle s'y est enquise des heures de départ du courrier.

— C'est peut-être difficile à croire, affirme Tardif, mais ce n'est qu'une coïncidence.

L'expédition, minutieusement préparée, rata. Devant les cris de l'employé qui portait le sac au fourgon, les deux hommes perdirent la tête et s'enfuirent à toutes jambes.

Si dans ce trio d'accusés les deux garçons ont l'air de gourdes, Mme Lemeillat a de l'intelligence et de la vivacité à revendre.

« Oui, une coïncidence »

Quand elle fut convoquée au bureau de poste de la rue Saint-Denis où elle avait travaillé, pour une histoire de livret de caisse d'épargne égaré : « J'ai trouvé le bureau en pleine transformation. Le soir en rentrant à Beauchamp, je l'ai dit à Tardif et à Thépaud que je venais de rencontrer. C'était bien de la malchance que ce soit juste la veille du vol. »

Et l'intérêt qu'elle a manifesté pour l'heure des courriers ?

— C'est bien simple, explique la jeune femme. Depuis que j'avais quitté les P.T.T., j'étais entrée dans une maison de commerce qui a depuis peu une succursale à Strasbourg, et j'ai voulu connaître l'heure exacte du courrier. Quoi de plus simple ?

LE SCANDALE ATOMIQUE DE LONDRES

FUCHS au secret le plus absolu tandis que Washington s'impatiente

WASHINGTON, 7 février (A.P.). — M. Edgar Hoover, directeur du « Federal Bureau of Investigation » aurait fait savoir hier aux membres de la commission mixte de l'Energie atomique qu'il n'avait pas obtenir des autorités britanniques communication des procès-verbaux complets des interrogatoires du Dr Fuchs.

Le « F.B.I. », qui est à la recherche des complices éventuels du Dr Fuchs aux Etats-Unis, ne peut agir sans les indications des enquêteurs britanniques et l'on craint dans les milieux officiels que les suspects ne profitent du retard pour quitter impunément les Etats-Unis.

On croit savoir que la justice britannique a mis l'accusé au secret le plus absolu et n'autorise même pas les représentants de Scotland Yard à l'interroger.

Vifs incidents à l'Assemblée

(Suite de la première page.)

« Vos parapluies sont rouges, riposte M. Bidault qui enchaîne : « Il s'agit de la fraude fiscale, il s'agit de l'ordre, de notre sécurité extérieure, de cette Europe que nous avons le droit de construire. Mon programme n'a donc presque pas changé. Et le gouvernement continue... »

» Le cabinet souhaite l'appui de ceux qui, hier encore, participaient à ses délibérations et à ses responsabilités. (Silence sur les bancs socialistes).

Froideur

« Il n'y a nulle habileté dans mes propos », poursuit le président du Conseil au milieu de l'approbation générale.

En vérité, le discours de M. Bidault trouve peu d'échos dans l'hémicycle.

« Je souhaite que la majorité soit à l'échelle des difficultés et des périls que court la France.

» Je ne défendrai pas l'ordre contre la justice sociale, ni la France contre la paix ! »

Ces propos obscurs ne provoquent aucune réaction dans l'Assemblée. Le président du Conseil conclut :

« L'ordre et la paix, la France et la justice sont des notions indissolubles. »

Duclos ironise

M. Duclos, seul orateur autorisé à répondre à cette déclaration, grimpe à son tour les marches de la tribune.

« Le gouvernement continue ? Oui, mais pour combien de temps ? ironise le leader communiste.

« Le désaccord entre le gouvernement et les ministres socialistes a été provoqué officiellement par la reconduction de la prime d'attente : simple prétexte, aux yeux de l'orateur. La misère des travailleurs, le volume des dépenses de guerre, le scandale des généraux, voilà les véritables raisons de la crise récente », affirme M. Jacques Duclos, reprenant les thèmes familiers de la propagande communiste.

Tumulte

C'est ensuite l'évocation du récent scandale Van Co.

L'orateur reproche à de nombreux parlementaires présents dans l'hémicycle et même certains de la commission d'enquête, d'avoir été invités à déjeuner par Peyré. MM. Queuille, Delcos, Ramadier sont mis en cause.

M. Ramadier se tend comme un ressort hors de son banc et veut répondre. M. Duclos refuse de se laisser interrompre. Et c'est en quelques secondes le chahut ! Les pupitres claquent sur tous les bancs de la majorité. On veut empêcher M. Duclos de poursuivre, mais ce dernier persiste dans son refus d'autoriser l'ancien président du Conseil à se défendre.

Obéissant alors, à un secret mot d'ordre, l'extrême-gauche se met à clamer sur l'air des lampions : « Au banquet ! au banquet ! ».

M. Herriot s'efforce de rétablir le calme. Sur les bancs socialistes, les pupitres redoublent d'ardeur.

« Vous êtes un lâche, monsieur Duclos ! » crie M. Betolaud.

— On se croirait au Reichstag ! lance une voix.

A plusieurs reprises M. Duclos veut poursuivre, mais à chaque fois les cris domicent sa voix.

A travers le vacarme qui va crescendo, on entend l'orateur s'en prendre à M. Paul Bastid, qui se lève à son tour, mais sans que M. Duclos lui laisse le droit de prendre la parole.

« Vous provoquez vos collègues l'un après l'autre », proteste M. Herriot.

L'orateur tourne ses accusations vers le R.P.F., puis contre la presse, « arosée par Van Co », prétend-il.

Peu à peu cependant les communistes se lassent d'applaudir et les autres d'interrompre. M. Duclos poursuit en évoquant la « sale guerre ».

— Soldats français, c'est vous qu'on déshonore !

Du coup, c'est M. Bidault qui fait claquer son pupitre !

Tourné vers les socialistes, M. Duclos aborde enfin la politique intérieure et s'écrie :

« Celui qui soutient une politique est aussi responsable que celui qui la fait. »

Puis il dirige ses foudres contre le parti radical, « parti chauve-souris », trait d'union idéal entre le fascisme du R.P.F. et la Troisième Force.

Le discours de l'orateur est visiblement destiné à la propagande du parti.

Dans un climat de plus en plus nerveux, M. Duclos réclame la diminution des impôts, l'épuration totale, en somme un programme de salut national appliqué par un gouvernement d'union démocratique véritablement français.

Ramadier: « Il ne suffit pas d'accuser pour convaincre »

L'ancien ministre de la Défense nationale entre brutalement dans le débat.

— Un juge d'instruction est saisi d'un dossier. Il s'agit de la divulgation de documents de caractère secret. Il demande, conformément à la règle, au ministre compétent si ce document est réellement secret.

« Le ministre donne son avis, son opinion personnelle. C'est la règle !

« Le pseudo-rapport Revers ne contenait qu'une partie du véritable rapport. Le document authentique se composait de trois parties en effet. La première de caractère général, était politique ; la deuxième partie se composait d'une série d'annexes traitant de problèmes militaires ; la troisième partie était constituée de rapports remis par des personnalités indochinoises au général Revers au cours de sa mission. Seule la première partie et quelques-uns des rapports de la troisième partie furent divulgués. Aucun de ces documents ne contenait de secrets militaires, affirme M. Ramadier.

« On aurait désiré que je tinsse compte des affirmations de deux aventuriers, accusant deux grands chefs militaires d'avoir touché de l'argent. Entre les affirmations d'hommes douteux et la parole de deux soldats, je n'ai pas hésité. La commission d'enquête jugera.

« Je n'avais pas la moindre preuve contre quiconque. Je ne voulus pas ramasser des calomnies dans la boue. Il ne suffit pas d'accuser pour convaincre. »

MM. Paul Bastid et Guy Mollet répondent

Mis en cause lui aussi, par l'orateur communiste, M. Bastid prend la parole.

Vêtu de sombre, col rigide, cravate et moustaches noires, le député de la Seine précise :

— Il y a malentendu entre M. Duclos et moi. Il considère le gouvernement du Vietnam comme un gouvernement étranger et ennemi. Pour moi, c'est un gouvernement ami, et je souhaite resserrer les liens entre la France et le général Xuan.

— Je me suis rendu en Indochine. J'ai écrit des articles librement rédigés. Je tiens à déclarer que si ce voyage était à refaire, je le referais dans les mêmes conditions.

Voici enfin, M. Guy Mollet, dernier parlementaire dont le nom fut évoqué par M. Duclos.

— M. Duclos, dit-il, aime à se recommander des grands ancêtres avec parfois l'illusion de leur ressembler. Mais Jaurès, lui, se laissait interrompre et, quand il citait un texte, il ne le tronquait pas.

« S'il existait un parti qui fût à la fois communiste et français, nous serions prêts à collaborer avec lui. »

M. Paul Reynaud interpelle

M. Herriot annonce qu'il a reçu une demande d'interpellation « sur les modifications apportées à la composition du cabinet », émanant de M. Paul Reynaud.

Le gouvernement est accepte la discussion, afin de permettre un débat complet qui se terminera par un ordre du jour.

M. Herriot propose alors « de suspendre d'audience !... » (sic). Ce lapsus obtient un réel succès...

Reynaud monte aussitôt à la tribune. Après avoir évoqué les incidences évitables de la prime de trois mille francs sur les prix, il rappelle que notre production a baissé de 5 p. 100 depuis le mois dernier. Il rappelle également les promesses faites par le gouvernement depuis un an : réforme des entreprises nationalisées, réforme administrative, etc...

Or, le gouvernement, privé de la collaboration des ministres socialistes, est incontestablement affaibli.

— Si, sur un problème fondamental, le parti socialiste est en désaccord avec les autres membres du cabinet, comment pourrait-il soutenir ce cabinet qu'il vient d'abandonner ?

« On a pu croire, poursuit M. Reynaud, que le parti socialiste, dans la IVe République jouerait le rôle du parti radical dans la IIIe. Malheureusement, il prétend bénéficier à la fois des bénéfices du pouvoir et des avantages de l'opposition... »

Et l'orateur de conclure :

— Il nous reste, messieurs, deux solutions possibles : soit un gouvernement d'union nationale, avec participation socialiste et établissement préalable d'un programme minimum, soit la dissolution. Aujourd'hui, le dilemme est encore possible. Prenez garde, car dans quelques mois vous n'aurez plus le choix. »

On entend ensuite M. Michelet (R.P.F.), qui ne peut s'empêcher d'admirer le courage de M. Bidault, à qui il ne ménage pas ses sympathies.

— Mais pourquoi retarder l'inévitable dissolution, en tentant l'impossible replâtrage ?

« A quoi sert de changer les hommes, si on ne change pas la majorité et surtout la politique ? »

L'orateur incrimine ensuite le « cynisme socialiste ». La S.F.I.O. a retiré ses ministres, mais elle s'arroge un droit de contrôle sur le choix des successeurs.

— L'opération de replâtrage, conclut-il, est donc vouée à l'échec et l'Assemblée ferait mieux de recourir au pays.

M. Garaudy, communiste, gravit ensuite la tribune devant un hémicycle presque totalement vide...

LE VIETMINH FAIT SAUTER DEUX PONTS près de Saigon

SAIGON, 7 février (A. F. P.). — Le journal saigonnais « L'Union Française », annonce que des éléments du Vietminh auraient fait sauter deux ponts ferroviaires du « Transindochinois », dans la région de Phan Thiet, à 170 km. à l'est de Saigon.

Le journal annonce également la découverte à Cholon de plusieurs charges de plastic.

Le 6 février 1950, « Paris-presse-l'intransigeant » a été tiré à 350.700 ex.

Le gérant délégué directeur de la publication : Henri MASSOT

Sté NATIONALE DES ENTREPRISES DE PRESSE

IMPRIM. RICHELIEU 100 r. Richelieu, Paris-2e

Dans sa maison saccagée en Côte-d'Or

UN VIEUX COLONIAL EST TROUVÉ MORT

CRISE DE PALUDISME OU MEURTRE SPÉCIAL D'AMIS DE RENCONTRE

DIJON, 7 février (dépêche « Paris-presse-l'intransigeant »).

A village de Louesme, dans la maison isolée qu'il habitait, on a découvert hier soir le cadavre de M. Gustave Brisebarre, soixante-six ans, gisant dans l'escalier, au milieu d'une désordre indescriptible.

Parti très jeune aux colonies, M. Brisebarre séjourna plus de trente ans au Gabon et en Côte-d'Ivoire, où il fut administrateur de nombreuses plantations. Il était venu se retirer dans son village natal, peu avant la guerre.

Pendant l'occupation, il se signala comme passeur des prisonniers évadés. Il échappa de peu à la Gestapo en 1943.

Depuis, il menait une vie extrêmement calme dans sa maisonnette isolée.

Mais le vieux colonial recevait fréquemment la visite de jeunes gens, particulièrement des Nord-Africains.

Il avait définitivement rompu avec son épouse, infirmière à Paris, et son fils âgé de vingt-huit ans, ne remettait jamais les pieds chez son père.

Depuis vendredi soir, personne à Louesme n'avait vu M. Brisebarre, qui avait annoncé qu'il allait partir prochainement. Il avait même montré ses économies au garde champêtre lui déclarant qu'il les enfermait dans une malette close par un gros cadenas. Cette malette cachée dans le placard a été retrouvée avec toutes les économies de M. Brisebarre.

Dans l'escalier, gisait le cadavre de M. Brisebarre, vêtu d'un seul pull-over et d'une chemise. Le malheureux portait une profonde blessure à l'arcade sourcilière gauche.

Le talon droit était profondément ouvert et les pieds souillés de boue. Le sang n'était pas encore complètement coagulé. Selon le docteur qui procéda aux constatations, la mort ne remontait pas à plus de trente-six heures.

Dans la chambre à coucher, au 1er étage, tout était sens dessus-dessous.

Les inspecteurs de la police mobile de Dijon, qui ont commencé leur enquête, pensent que M. Brisebarre a pu mourir au cours d'une crise aiguë de paludisme. Il serait alors tombé dans l'escalier en voulant se rendre aux W.-C.

Les enquêteurs pensent aussi que le vieux colonial a pu être tué par des amis de rencontre. Il est prouvé que la victime ne buvait jamais. Or, hier soir, on a trouvé des bouteilles un peu partout, jusque dans les cabinets.

PARIS express

Le temps qu'il fera :

DEMAIN

Temps frais. Ciel très nuageux avec pluies. Vent ouest irrégulier. Température en légère baisse.

■ Me RENE FLORIOT ASSISTERA les parents de Monique da Silva, attaqués pour divulgation de correspondance privée par M. Hernano da Silva. Ce dernier est d'ailleurs lui-même attaqué par M. Champin pour diffamation.

■ SIX MOIS DE PRISON AVEC SURSIS au garde républicain Pierre Touron, qui s'était « senti malade » au moment où il apprit son affectation pour l'Indochine et était resté en France.

■ EVADES DE L'ASILE DE VILLEJUIF, on arrête à Fontenay-sous-Bois et à Paris : Georges Boisbunon et Marc Vilcocq, qui cambriolaient des commerçants de banlieue.

■ LE « COMMANDANT-CHARCOT » appareille demain de la Terre-Adélie pour une reconnaissance dans l'ouest, actuellement dégagé des glaces.

1er ARRONDISSEMENT

« M. GASTON MONNIER, employé du Métro, 20, rue Dauphine, est attaqué, rue du Pont-Neuf, par trois Nord-Africains qui le frappent à la tête et lui volent son portefeuille contenant 5.000 francs et ses papiers d'identité.

BOURSE DE PARIS DU 7 FÉVRIER 1950

VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour
3 % perpétuel	57 40	57 10
Rente 5 % 1949	77 40	77 50
5 % 1920	113 **	112 **
3 1/2 % 1932	62 90	61 **
3 % Amortis. 1942	81 50	81 60
3 % Amortis. 1945	56 70	56 50
Crédit Nat. 3 1/2 1942	1415	1424
Crédit Nat. juillet 1945	1170	1175
Banque de l'Indochine	9740	9850
Crédit National	4084	4075
B. N. C. I.	842	842
Banque Union Parisienne	1240	1270
Crédit Commercial France	1101	1130
Crédit Industriel	1890	1960
Crédit Foncier France	1385	1392
Crédit Lyonnais	1540	1540
Société Marseillaise Crédit	1900	1950
Sipa (actions)	106900	107400
Métropolitain	640	645
Santa Fé	5105	5130
Lyonnaise des Eaux	1810	1810
Tramways Shanghaï	440	446
C. P. D. E.	425	425
Union d'Electricité	131	134
Gaz et Electricité Réunis	930	940
Gaz France Etranger	1850	1888
Chantiers de St-Nazaire	910	883
Fives Lille	755	718
Forges Nord Est	820	820
Denain Anzin	1410	1450
Peugeot	1289	1260
Schneider	6080	6120

VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour
Le Nickel	1435	1435
Penarroya	1530	1545
Française des Pétroles	1550	1550
Caltex	1051	1072
Air Liquide	1150	1170
Ugine	2050	2055
Kuhlmann	1500	1545
Péchiney	1125	1175
Rhône-Poulenc	1270	1300
Saint-Gobain	1385	2005
Chargeurs Réunis	2780	2880
Brasserie Quilmes	27100	27100
Raffinerie Say	4195	4190
La Suze	720	720
Poliet & Chausson	961	970
Plantations Hévéa	275	275
Afrique Occidentale	2774	2425
Canadian Pacific	5725	5500
Rio Tinto (an 50)	15605	15700
Royal Dutch 1/10	19775	19740
Est Asiatique Danois	34100	34050

MARCHE DES COURTIERS

Galeries Barbès	1137	1115
Padang	1920	1560
Du Bocq	2585	2560
Shell Transport	6550	6275
Franco Wyoming	620	611
Rom Antelope		

MARCHE LIBRE. — Or fin, 560.000 ; Napoléon, 4.210 ; Suisse, 3.930 ; Union latine, 3.820 ; Souverain, 4.770-4.760 ; 20 dollars, 19.680-19.640 ; 10 dollars, 9.620 ; 5 dollars, 4.800 ; Casse, 390 environ. — PAPIER : Dollar, 349,20 ; Escudo, 12,03 ; Suisse, 81,35 ; Djibouti, n. c. ; Belge, 7.

MARCHE PARALLELE. — PAPIER : Livre, 945 ; Dollar (pet. coup.), 391 ; Suisse, 91 ; Belge, 7,50 ; Cour. dan., 39 ; Cour. nov., 38 ; Cour. suéd., 58 ; Florin, 85 ; Peseta, 7,75 ; Escudo, 12,25 ; Lire, 0,56 1-2. — ARGENT : pièces de 10 fr., 47 ; 20 fr., 94 ; 2 fr., 60 ; 5 fr., 200 ; argent fin, 8,10 le gr.

Van Lynden "ENRICHI"

Sachez que, de tous les Pains d'Epices, seule, la Couque VAN LYNDEN est "Enrichie". Non seulement, elle possède une haute teneur en calories grâce au Miel et aux Sucres, mais elle est de plus "enrichie" d'éléments nutritifs nécessaires entièrement naturels, tels que le calcium qui assure la croissance et la solidité des os et des dents chez les enfants, le phosphore pour les cellules, la protéine pour les muscles et le fer pour le sang.

Au petit déjeuner, à la collation de 10 heures, au goûter et au dessert, la Couque VAN LYNDEN "Enrichie" est, tout à la fois, une friandise et un aliment précieux... Et d'un prix tellement raisonnable !

S.A.G., R. Rabelais, St-Ouen, Seine

Craindre pour mes dents?

... mais elles sont parfaites !

Et vos gencives? Etes-vous sûr qu'elles soient aussi en parfait état? Or des gencives négligées peuvent être un terrible danger pour les dents. Voyez donc votre dentiste et essayez GIBBS SR. Grâce au ricinoléate de sodium qu'elle contient, la pâte dentifrice GIBBS SR fortifie vos gencives, protège la solidité, la beauté, la blancheur de vos dents,

POUR GARDER DE BONNES DENTS FORTIFIEZ VOS GENCIVES AVEC LA PATE DENTIFRICE

GIBBS SR

AVEC LE TUBE GEANT (CONTENANCE DOUBLE) 20 % D'ÉCONOMIE

Exposition annuelle de DENTELLES
LE PLUS BEAU CHOIX
LES MEILLEURS PRIX
DE PARIS
A LA VILLE DU PUY
56, RUE TRONCHET
(ANGLE RUE AUBER)

carven
ouvre
la "PETITE BOUTIQUE"
et
PRESENTE SA COLLECTION
tous les jours à 11 h. et 15 h.
S. 1
Ouvert samedi toute la journée
6, Rond-Point des Champs-Elysées

EAU POTABLE
Un comprimé d'« Hydro Clonazone » pour un litre d'eau rend l'eau potable.
La boîte de 100 comprimés : 44 fr
En vente : Toutes Pharmacies
Laboratoires HYDRO CLONAZONE
25, r. Collard, Le Havre. V. I. 573-P. 17 - 9

1 2 3 : 5 C A B C D

MONNAIES et LINGOTS OR
Achat et vente aux meilleurs cours
POUR TOUTES QUANTITES, REGLEMENT IMMEDIAT
OPERATIONS GARANTIES ANONYMES
Pièces argent acheteur
10 francs : 47 20 francs : 94
MANEM et GILLIERON
10 bis, boulevard des Italiens

A CREDIT ACHETEZ CONSTRUISEZ TRANSFORMEZ
VOTRE MAISON, PROPRIETE, ATELIER, COMMERCE
Frais réduits — Remboursements en 15 ou 20 ans
CAISSE NATIONALE FONCIERE
FONDEE EN 1937
Renseignements gratuits : 26, rue de Châteaudun, PARIS (9e)

Le Comptoir Marivaux, la plus importante organisation d'achats au comptant et aux plus hauts cours pratiqués de
BIJOUX BRILLANTS ARGENTERIE PIECES ARGENT
13, r. Marivaux, angle 13, bd des Italiens

presse - auto - Paris - presse - auto - Paris - presse - auto - Paris - presse • auto

BIEN TOURNER EST A LA FOIS UNE SCIENCE ET UN ART

LE COIN DU BRICOLEUR

Pour les freins hydrauliques n'employez que le liquide spécial

L'ENTRETIEN des freins hydrauliques, qui équipent la grande majorité des voitures modernes, ne cause généralement pas beaucoup de souci à l'automobiliste. En principe, l'ensemble du système est rigoureusement étanche, ce qui revient à dire que, une fois établi le niveau du liquide dans ce système, il n'y a plus à y toucher. En pratique, les choses ne se passent pas toujours tout à fait ainsi. Il peut se produire dans l'installation des fuites, même très faibles, qui, à la longue, provoquent une baisse du liquide dans le petit réservoir destiné à l'alimentation de l'appareillage des freins.

Inutile de dire que la première chose à faire est de rechercher l'origine de ces fuites et de les supprimer sans tarder.

Il est à noter, d'ailleurs, que la surveillance des freins hydrauliques nécessite parfois la purge de l'installation. Cette opération, rendue nécessaire par la présence d'air dans le système, ce qui nuit à la bonne transmission de l'effort exercé sur la pédale, s'accompagne d'une baisse de niveau dans le réservoir compensateur. Il convient alors, comme dans le cas des fuites, de ramener le niveau du liquide dans ce réservoir à la hauteur voulue.

C'est à ce propos qu'une recommandation n'est peut-être pas superflue. Si l'on n'a pas sous la main le liquide spécial pour freins hydrauliques, on peut être tenté de le remplacer par une huile quelconque ou par de la glycérine. C'est une erreur qu'il faut bien se garder de commettre, car le fonctionnement des freins, s'en trouverait profondément troublé, au point qu'un démontage complet de l'installation pourrait être nécessaire. Au surplus, le produit employé risquerait d'attaquer les garnitures en caoutchouc que comportent les freins et de les rendre inutilisables. Il faut donc employer EXCLUSIVEMENT le liquide spécial pour freins hydrauliques pour refaire le plein du réservoir compensateur.

Bien entendu, lorsqu'on procède à l'entretien des freins hydrauliques, il faut en profiter pour s'assurer que les canalisations sont en bon état et, en particulier, que les canalisations souples des freins avant ne viennent pas frotter sur les roues au cours du braquage. C'est une chose qui peut se produire et les risques sont grands : la canalisation, usée à l'endroit du frottement, risque d'éclater sous la pression créée par l'effort de freinage, privant brutalement l'automobiliste de ses freins... Toute canalisation abîmée doit être immédiatement changée.

Henri TINARD.

On se trouvera toujours bien de manœuvres douces, qu'il s'agisse du volant, de la commande des freins ou du passage des vitesses

par Charles FAROUX

LES difficultés posées à la conduite correcte d'une automobile, durant la saison d'hiver (routes mouillées à adhérence diminuée, routes enneigées ou verglassées à adhérence plus réduite encore), induisent nos lecteurs à certaines réflexions pertinentes.

Pour les éclairer comme ils le souhaitent, il convient tout d'abord de rappeler quelques considérations générales touchant le passage en courbe, et nous examinerons d'abord le cas d'une voiture parcourant à vitesse uniforme un virage de rayon constant.

Chaque rayon impose une vitesse maximum au delà de laquelle s'amorcerait ce fâcheux dérapage, qu'un conducteur expérimenté pourra toujours corriger pour l'avoir perçu à temps, mais qui risque d'amener vers l'accident un pilote nerveux ou encore peu familiarisé avec les réactions de sa voiture.

Méfiez-vous du dérapage

En virage, la force qui tend à produire le glissement transversal des roues est en relation avec la charge normale qui s'y oppose ; en général, c'est à l'avant que le glissement latéral marquera le plus de tendance à se produire. Si, en virage, le pilote augmente sa vitesse, il y aura donc, d'abord, danger de dérapage à l'avant; si, au contraire, dans ce même virage, le conducteur réduit sa vitesse, c'est l'arrière qui tendra à partir le premier. Le dérapage avant est plus grave pour le conducteur moyen. Déjà, nous comprenons qu'il constitue le péril souvent rencontré par un pilote de course, tandis que le dérapage arrière guettera surtout le conducteur moyen, parce que ce-ui-ci, dès qu'il « croit » avoir abordé son virage trop vite, relèvera instinctivement le pied de l'accélérateur.

Enfin, et pour une raison d'ordre mécanique qui découle des considérations précédentes, si, comme il arrive assez souvent, le rayon du virage varie le long de la courbe parcourue, il y aura tendance au dérapage de l'avant quand la courbure est plus prononcée, et tendance au dérapage de l'arrière quand la courbure s'adoucit.

A la vérité, la généralisation de freinage avant a considérablement accéléré la tenue de courbe ou sur terrains gras, mais c'est, bien entendu, à la condition que le conducteur n'agisse que très progressivement et très modérément sur la commande du freinage, par la pédale.

Stabilité améliorée

Sinon, sur terrain mouillé, gras ou verglassé, c'est-à-dire sur un terrain où l'adhérence est considérablement réduite, un effort un peu marqué dans le freinage amènera le collage des roues avant : à ce moment, si le conducteur n'interrompt pas immédiatement le freinage, la voiture part suivant la tangente à sa trajectoire, elle traverse la route et peut mener ses occupants vers la pire aventure.

Le problème d'une bonne stabilité de nos voitures a été, pour ce qui les concerne, parfaitement résolu par les constructeurs.

C'est à cette fin qu'ils ont :

a) Baissé le centre de gravité de la voiture ;

b) Augmenté son empattement (distance entre essieux) ;

c) Distribué les masses de manière à les ramener le plus possible au voisinage du centre de gravité (solution Grégoire, par exemple) ;

d) Reporté enfin les poids de façon que l'axe longitudinal contenant le centre de gravité soit ce qu'on nomme un « axe principal d'inertie », afin que les virages soient aussi alsés d'un côté et de l'autre.

Mais il ne suffit pas de fournir à un cavalier un cheval parfaitement « mis », selon la tenue consacrée, pour que ce cavalier en arche tirer le meilleur parti. Le rôle personnel du pilote d'automobile est, au même degré, déterminant, c'est pourquoi il importe de rappeler quelques préceptes essentiels :

1° Virer sagement, loin des conditions limites. Prétendre conduire en trafic ouvert comme on peut conduire en course est une sottise qui peut devenir un crime.

2° Toujours freiner avec progressivité.

3° Ne jamais passer brusquement, brutalement, d'une partie droite à une partie courbe.

INDISCRETIONS

par Georges FRAICHARD

L'UN des vainqueurs du Rallye de Monte-Carlo, Marcel Becquart, habitant depuis 1914 la jolie petite ville d'Annecy, est-il Savoyard ?

Autant que puisse l'être un garçon né à Bruxelles en 1912 d'une mère Luxembourgeoise et d'un père Roubaisien.

GATSONIDES, deuxième au classement général de ce même rallye, est-il de descendance grecque, ainsi que son nom l'indique ?

Sans aucun doute, mais d'une manière très détournée...

Un de ses grands, très grands-parents, habitait Paris au XVe siècle. Il se nommait Gatson, ce qui ne l'empêcha pas d'aller « vivre sa vie » en Hollande, de s'y marier et d'avoir un fils...

Ce fils apprit la langue de Platon et l'aima tant qu'il « hellénisa » son nom.

Ce qui n'explique pas le teint basané et les yeux en amandes de ce concurrent hollandais, qui est aussi, dit-on, de descendance indonésienne...

SIMCA va cesser prochainement la construction de ses « huit » et de ses « six ». Simca accepte pourtant toutes les commandes en exigeant (toujours) un délai de livraison... assez long.

Simca s'américanise...

Les « bobards » vont leur train. Aussi vite que cette nouvelle 1 200 cmc, genre Studebaker « champion », qu'avec beaucoup de chance on peut voir évoluer dans certaines rues « privées » de Nanterre.

Trois places à l'avant, trois à l'arrière. Bobards ou boum ? Boum ou bobards ?

ON dit bien que Renault sortirait une 9 CV à moteur arrière et que Citroën, en dehors de cette « deux chevaux » (jusqu'alors volontairement confidentielle) préparerait dans le plus grand secret (ce qui épatarait bien ceux qui connaissent M. Boulanger) un moteur six cylindres, susceptible de mouvoir les désormais traditionnelles tractions avant !

SIMON PINARD

– le Radiguet de l'automobile –

n'a jamais conduit

« Des milliers d'inventeurs ont étudié avant lui le changement de vitesse progressif », déclare l'ingénieur Grégoire.

ON a beaucoup parlé ces jours-ci de l'invention d'un jeune pupille de l'Assistance publique, appelée, dit-on, à révolutionner la construction automobile.

Simon Pinard, actuellement élève au Collège Technique de Cluny — où il prépare son examen d'admission à l'Ecole des Arts et Métiers — a expliqué à notre correspondant de Mâcon les grandes lignes de son invention :

« Dans une transmission hydraulique on a toujours la même vitesse. Le système met en jeu une pompe et une turbine. Le débit de la pompe étant constant, la vitesse reste la même. C'est là l'infériorité du système. Mon idée c'est d'arriver à un changement de vitesse progressif par la variabilité du débit de la pompe, qui devient, lui aussi, progressif et c'est dans la réalisation de ce débit que réside mon invention. Mes plans sont faits et je suis persuadé que cela marchera si je trouve le moyen de réaliser mon idée.

Deux brevets complémentaires

» *Avec mon système on pourrait supprimer l'embrayage classique avec sa boîte de vitesse, dont sont dotés les automobiles.*

» *Vous voyez la simplification mécanique et la simplification de conduite qui en résulteraient. On remplacerait l'arbre de transmission et les différenciels par de simples tuyaux dans une automobile. Cela donnerait une grande simplification, un allégement et une possibilité d'agrandissement des espaces utiles.*

» *J'ai l'intention de prendre deux brevets complémentaires, le premier serait un complément de l'invention de base à l'usage de l'automobile établissant le changement de vitesse à commande automatique intégrale, sans intervention du conducteur ; le second serait un système de direction hydraulique.*

» *Si les recherches d'antériorité me sont favorables, conclut-il, je me mettrai à l'étude des détails d'exécution.* »

Simon Pinard n'a jamais conduit personnellement une automobile. Ce qui n'est pas grave, étant donné son âge : dix-sept ans (il est né le 13 mars 1932 à Nantua). Nous avons dit également que M. Delacroix, son professeur de dessin, ayant trouvé ses projets intéressants, a fait les démarches nécessaires pour obtenir du conseil général de l'Ain une subvention de 80.000 francs afin de permettre au jeune inventeur de prendre des brevets.

« Plus facile à dire qu'à faire », estime l'ingénieur Grégoire

L'ingénieur Grégoire, auquel nous avons exposé le principe de l'invention du jeune Pinard, a été catégorique :

Ce principe est connu depuis l'antiquité et je crains que ce jeune homme connaisse quelques déceptions en recherchant, dans la longue liste des brevets, s'il n'y a pas d'antériorité.

Des centaines — que dis-je ! — des milliers d'inventeurs se sont penchés sur ce problème. Mais il est plus facile à poser qu'à résoudre... Tenez, quand j'étais jeune ingénieur, j'ai étudié la question, sans grand résultat.

Il ne faut pas, malgré tout, décourager les bonnes volontés ni surtout les jeunes talents.

En attendant, Simon Pinard a été surnommé par un technicien humoriste et lettré « le Radiguet de l'automobile ».

JOYEUX ET AGREABLE EPILOGUE DU RALLYE DE MONTE-CARLO

DIX jours de réception, dix jours de fête, voilà pour les vainqueurs du Rallye de Monte-Carlo, l'épilogue joyeux et agréable...

Le dernier en date — peut-être le dernier — a été offert, hier soir, au cercle de l'Amérique latine, avenue d'Iéna, par M. Boyer, président directeur général de la Société des pneumatique Kléber-Colombes, et de ses capitaines : MM. Matheron, directeur général adjoint ; Marin, sous-directeur général, et Aba, directeur commercial.

Marcel Becquart et Henri Secret étaient, évidemment, très sollicités de donner leurs impressions, qu'écoutaient, ravies et sans doute flattées, Mmes Germaine Rouault et Régine Gordine qui, elles, en tant que conductrices, ont fait triompher les mêmes couleurs !

M. de Liedekerke-Beaufort, président de l'Automobile Club de France avait retenu à sa table d'autres vainqueurs : José Scaron, Pascal, Jean Behra, Julio Quinlin pour les féliciter... et leur expliquer — déjà — les grandes lignes d'un rallye sur le Cap dont nous reparlerons.

SI VOUS ÊTES DANS LES ORDRES, VOUS POUVEZ AVOIR UNE 2 CV CITROËN !

C'EST sous ce titre amusant que, dans son numéro de février, « l'Action Automobile et Touristique » donne des renseignements sur la livraison des 2 CV Citroën. On y lira aussi une information inédite sur la sortie d'une 11 CV Renault, un reportage sur le Rallye de Monte-Carlo, le programme des courses 1950 et plusieurs pages de conseils pratiques et itinéraires pour visiter la Côte d'Azur.

Le Numéro : 30 fr. Dans les kiosques ou envoi contre 30 fr. en timbres à « l'Action Automobile », 65, avenue d'Iéna, Paris (16e). Abonnement annuel 12 numéros : 300 fr. Payable par mandat, chèque bancaire ou postal 1845-02.

Voici la dernière née de l'écurie américaine

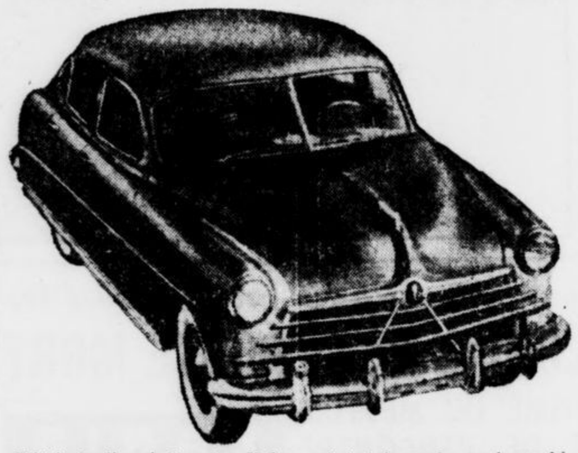

Voici la dernière née des usines Hudson, qui vient de prendre, sur le marché américain, la quatrième place des voitures populaires derrière la Ford, la Chevrolet et la Plymouth. La Peacemaker conserve néanmoins les lignes générales des puissantes voitures Hudson, mais ses dimensions sont considérablement réduites. Elle est aussi plus économique. Le moteur est un 6 cylindres développant 112 CV.

Un prêt au mariage remboursable... en enfants

est demandé par le mouvement de défense des jeunes ménages

LES difficultés avec lesquelles les jeunes ménages se trouvent aux prises pour le problème du logement sont connues de tous. Les gouvernements successifs ne s'en sont guère émus et en tous cas n'ont rien fait de tangible à ce sujet.

Parce qu'il a eu lui-même des démêlés épiques avec les différents services de réquisition, relogement, etc., M. Vannereau a fondé un Mouvement de défense des jeunes ménages. Au centre de cette organisation, divers comités sont chargés d'étudier « on seulement la question logement mais encore les différents problèmes qui se posent pour les jeunes qui fondent une famille.

Pour l'instant, ce mouvement est privé, mais les efforts de M. Vannereau et de ses collaborateurs tendent à en faire un comité national. Les pouvoirs publics ont été alertés, un premier manifeste a été lancé et les représentants du mouvement vont être reçus par tous les groupes parlementaires très prochainement.

Objectif n° 1 : La question du logement. Solutions préconisées :

1° L'attribution de 25 p. 100 des logeaux construits dans les habitations à bon marché (département de la Seine).

2° La réforme du système actuel de réquisition qui permet bien des infractions et des tours de passe-passe. (Un moyen sûr d'éviter que l'appartement vacant soit subitement occupé quand le jeune ménage est en possession de son ordre de réquisition serait la pose des scellés en cours d'enquête.)

3° Obtenir des pouvoirs publics que les bénéficiaires de réquisitions et sous-locations partielles (même non déclarées) aient droit au titre de locataire principal.

4° Combattre la transformation des locaux d'habitation en locaux commerciaux et au contraire obtenir que certains locaux commerciaux soient transformés en appartements.

5° Protester contre la sous-location à des prix prohibitifs et interdire quand il s'agit de plus d'une pièce excédentaire.

6°) Obtenir la réquisition des immeubles inachevés et abandonnés et d'en poursuivre la construction. Il en existe plusieurs qui n'ont pu être terminés faute de capitaux, que l'Etat ne se charge pas de terminer et dont les propriétaires demandent des sommes si fantasmiques que personne ne veut les acquérir et les faire achever, car tout compte fait ce ne serait pas rentable.

7°) Créer une société coopérative d'habitations à bon marché qui soit réservée uniquement aux jeunes ménages ;

Objectif n° 2 Allocations familiales et allocations de logement : prêt au mariage.

Le Mouvement de défense des jeunes ménages demande que la prime de salaire unique soit augmentée, afin que la femme puisse effectivement cesser de travailler au dehors dès son mariage.

Quelques chiffres : le salaire minimum étant de 15.000 francs par mois, un ménage où chacun travaille a donc un budget de 30.000 francs. Si la femme cesse de travailler, le budget diminue de 15.000 et n'augmente que de 1.200 (montant de l'allocation jeunes ménages, salaire unique). Même s'il y a un enfant, le ménage n'est guère aidé, car au titre de l'enfant les allocations familiales sont de 1.200 francs, ce qui fait 2.400 francs. De 30.000 francs, les revenus du couple sont donc tombés à 17.400 francs.

C'est pourquoi bien des mamans préfèrent renoncer à l'allocation salaire unique et travailler. Mais là se pose un autre problème : une femme qui ne reste pas chez elle doit mettre son bébé en nourrice et quand il est un peu plus grand, le confier à une crèche. Il en coûte dans certaines crèches 4 à 500 francs par jour, soit le salaire approximatif d'une femme (dactylo, vendeuse, etc.). Le résultat est donc pratiquement le même et il faut trouver une solution qui permette aux jeunes ménages de sortir de cette situation compliquée.

En matière de prêt au mariage, le Mouvement demande à l'Etat d'étudier les modalités d'un prêt ménager dont le remboursement pourrait se faire... en enfants. Cette allocation d'emprunt des jeunes ménages serait de 150 à 200.000 francs, somme nécessaire à un équipement ménager. Le remboursement serait donc échelonné en fonction des naissances.

Le Mouvement de Défense des Jeunes Ménages va beaucoup plus loin. Il propose que chaque électeur français verse mensuellement à une caisse de construction une somme de 150 fr. Grâce à cet effort de toute une nation, on pourrait construire :

La 1re année	15.000	logements
La 2e année	15.225	»
La 3e année	15.453	»
La 4e année	15.685	»
La 5e année	15.920	»
La 6e année	16.159	»
La 7e année	16.401	»
La 8e année	16.647	»
La 9e année	16.896	»
La 10e année	17.150	»

Mais cette idée pleine de philanthropie est inapplicable (on mettra il est vrai, plusieurs années à la construire). Déjà, les impôts d'inspiration socialisante, favorisent une nouvelle charge de 1.200 francs par an.

La lutte pour le logement du Mouvement de défense des jeunes ménages a un programme différent extrêmement intéressant, même si sur quelques points il paraît irréalisable.

A. B.

« MIGHTY MOUSE »

(souris puissante)

PEUT DETRUIRE D'UN SEUL COUP

une super-forteresse B-36

WASHINGTON, 7 février (A.F.P.-U.P.). — La Marine américaine annonce la mise au point d'une fusée destinée aux combats entre avions.

Ce projectile, qui a reçu le nom de « Mighty Mouse » (Souris Puissante), est de dimension suffisamment réduite (16 millimètres de diamètre) pour pouvoir être transporté en nombre à bord d'un avion et suffisamment rapide et puissant pour détruire complètement, d'un seul coup une super-forteresse B-36.

La nouvelle fusée peut être tirée soit coup à coup, soit par salves, à l'aide d'un dispositif fixé aux ailes ou sur le fuselage d'un avion.

La Marine américaine précise que ce projectile a été expérimenté avec succès par un chasseur du type Douglas Skyraider. Aussi a-t-elle décidé d'en faire l'arme principale des nouveaux chasseurs d'interception, le F-86-D « Sabre » et le F-94.

100, RUE RICHELIEU

LES PETITES ANNONCES DE Paris-presse l'intransigeant

100, RUE RICHELIEU

NOS PETITES ANNONCES

sont reçues

100, rue de Richelieu

de 9 heures à 18 heures 7, place Clichy : de 8 heures à 24 heures et 35, rue des Abbesses : de 8 heures à 20 heures (sauf dimanches et fêtes)

ABONNEMENTS

FRANCE

3 mois ..... Fr. 600
6 mois 1.100
Un an 2.100

ETRANGER

3 mois ..... Fr. 1.350
6 mois 2.600
C. c. postal Paris 4154-31

Demandes d'emplois 75 fr.

J. F. ch. emploi bur. ou comm. après midi seult. Ecrire *Paris-presse* 392.

J. F. lic. angl. graphol. cherche trad. et graph. ou trav. écriture. MASSON, 83, rue Paul-Doumer, NEMOURS (S.-et-M.). Téléph. 409

43 ans, réf. décolletage fabricat. mde, dessin, prix revient, correspond. achats, comnt, cherche situation. Ecr. « Paris-presse » 413.

M. 28 a. étud. prim. sup. ch. empl. grde activité cap. accueil, patron pour voyag. France-étrang. ts mer. mis. Venet, 16, r. du Sommerard-5e

Ch. trav. domic. mode brod. écrit. pet. mont. mde. retouch. joint dess. ind. Ecr. Drevel, Urgent (8e-4e).

Repr. sérieux ay. voit. cher. pr Lot-et-Garonne b. repr. inscr. mais 3) MARCHAL, Paynatel (L.-et-G.).

Plâtrier-Couvreur 40 a. cherche pl. sér. Ecr. « Paris-presse » 399.

Dame seule 38 a. enf. 3 a. ch. pl. même campagne, sérieuses références. Tél. 505 à Brunoy (S.-O.).

Bonchemant expérimenté cherche jeune représentation pour Sarre, Alsace-Lorraine, Allemagne, Suisse. Ecr. « Paris-presse » 407.

J.H. 26 a. ch. pl. comptab. ou resp. connais bonn. et rég. Paris, Ronzot, to bis, r. Barbès Montrouge.

EMPLOIS DE BUREAU

J.H. sténo-dact. aide-comptab. libre de suite cherche emploi. DAN. 72-11

Comptable expér. bilan, dec. fisc. exc. réf. ch. emploi mi-temps ou qui peut jouer. *Paris-presse* 400.

D. ch. empl. cais. aid. comptable, réf. Laurent, 23, bd E.-Quinet, Colombes

Homme 45 ans COMPTABLE bilans, pouvant seconder patron, Goffroy, 17, rue Galvani, Paris

Dame très bonne secrét. sténodact. corr. exp. empl. st. ou rempl. bien rét., contre. Ecr. *Paris-presse* 409.

Sténodact. secrét. b.u. références libre de suite. Tél. ENTrepôt 14-55

J.F. 24 a. B.E. ch. place sténodactylo. Ecr. « Paris-presse » 402.

J.F. Bb. suite ch. place sténo-dactylo-dact. Ecr. *Paris presse* 406.

Comptable 36 ans, 12 a. chef groupe, ch. poste simil. *Paris-presse*, 392.

INDUSTRIE

Ingén. projeteur bât. et B.A. ttes conn. cher. emploi stable. Urgent. Ecrire « Paris-presse » 387.

Offres d'emplois **350 fr.**

BUREAU

Très b. sténodactylo habit. préf. quartier. Ecr. avec référ. et prét. VISSERIE RATIONNELLE, 12, rue Soleillet, PARIS (20e).

Rech. aide-comptable débutant, 22-25 ans, diplômé S.C.F. ou A.C.S. pour départ Gabon (A.E.F.). Ecrire : CEFA, 1, rue Courty-7e.

EXPORTATION cherchons CORRESPONDANCIERS expérimentés, bne RÉDACTEURS connaissant langues, bonnes sténodactylo, si possible allemand. Ecrire avec toutes références à HAVAS 270.570, 17, rue Vivienne, PARIS.

COMPTABLE d. mandé sér. réf. Sté INTERVOX, 6, rue Victor-Chevreuil, Paris-12e

On demande TR. B. STENODACTYLO LIBRE DE SUITE. GIRAUDY, 138, Champs-Elysées (8e)

Maison Transport cher jeune employé pour S.-e route comm. allem. prêt, ayant déjà travaillé dans la branche. Ecrire *Paris presse* 392.

J. F. sténodactylo-comptable pour quart Montparnasse début s'abstenir. Ecr. réf. et prét. HAMELIN, 4, rue d'Alençon, Paris-15e.

COUT. MODES CONFECT.

Dem. très bonne 1ère main Lingerie fine, capable couper d'après figurines. Tr. hres rdez-vous Tél. matin pr rendez-vous GAL. 88-91.

On dem. BON LUNEVILLE SUES MANTEUSES sur atelier. LIBOZ, 267, rue Saint-Honoré, PARIS.

On dem. couseuses, ciseaux raide, surjeteuses et recouvreuses sur mach. cadran rech. pour montage maillots de bain tricots, travail suivi. Bien rémunéré. Débutantes s'abstenir. Tous les jours sauf samedi. — 92s BELZONI, 6, rue Saint-Fargeau, PARIS-20e

On dem. patronnière et 1re main haut-gamme pr confections. S.P.I., 73-77, avenue Philippe-Auguste-11e

Bonne couseuse patronnière robes et tailleurs, sér. référ. pour LANGER, 39, rue Etienne-Marcel 1er.

On dem. mécaniciennes monteuses pantalons ouatinés. Se rdez. les 3 jours sauf samedi : 5 et 7, r. de la Petite-Pierre, PARIS (11e)

GENS DE MAISON

On dem. b. à tt faire 25 à 50 a. sér. réf. Noël 2 e. Lutèce-Jeanne-20e

Dem. b. à tt faire 2 maît. s. 2 enf. 8 et 11 a., tr. b. payée, tr. aidée par 1 de même âge, sér. réf. exig. Gibolt 116, bd Pereire, Gal.-Sorins

INDUSTRIE

MENUISIER-CHARPENTIER, si possib. permis conduire. Urgent. Mme André, 73, avenue Secrétan (19e).

On dem. : 6 fraiseurs de fabrication P.3. Se prés. 9 à 11 h. et 14 à 17 h. 8, RUE DE LA GRANDE-LYS, à Gretz-Armainvilliers. Métro : Gare-de-Lyon.

AGENT d'APPROVISIONNEMENTS ayant exercé ORDONNANCEMENT MECAN. GENERALE. Ecr. av. réf. N° 66.687 CONTESSE Publicité, 8, rue Dordogne, Paris (11e) C.C.P.

Demande DESSINAT PROJETEUR connais. carrosserie indust. stylée. U.F.R., 21, r. Madrid, PARIS-8e

Dem. Ajusteurs P.2, Ets Bontiec 22, rue Boileau, PUTEAUX.

Recherch. fr. b. dessinateur ind. en tôlerie chaud. ayt plus. années de prat. Age min. 25 a. Début. s'abst. Ecr. av. réf. et prét. Sté Carrier, 90, rue Rouget-de-l'Isle, Suresnes.

LIQUEURS déjà connues. Secteurs encore libres ou agents visit. régul. Seine, Seine-et-M., Seine-et-O., Pas-de-Calais, Nord, Aisne, Oise, Eur, Bourgogne, 43 bis, bd Henri-IV (4e).

Représentons VOYAGEURS en tiss. fixe et comm. 28-35 a. pr régions Ouest et Paris. Gonnet, 15, rue Cortille Gaillard, Montreuil-s.-Bois

Impte fabriq. margarine, produits blancs salubroux, savons, recher. che pour région parisienne : REPRESENTANTS à la commission jeunes, actifs, sér., référ., très bien introd., clientèle détail, on gros. Ecr. RUCH, 64, aven. de la Résistance, LE RAINCY (S.-et-O.).

Import. fabriq. ORFEVRERIE, tech. Rencontrant pour OUEST, EST et NORD. Tr. belle collection Voiture indisp. Situat. stable et intéress. mais sérieux connaiss. client. Fixe et commiss. Ecr. Kis L. et F., 5, rue Froissart, Paris.

Firme suisse connue soutiendra financièrement rep. 30-40 a. av. f. jeunes, actifs, sér., référ. Ets BIS, 5, rue des Lilas, ROMAINVILLE.

Cherch. REPRESENTANTS très introd. fabricat. et installat. tubes néon et fluorescents pr vte appareillages alimentat. SAMIE, 13, boulevard Rochechouart, Paris-9e.

REPRESENTANTS posséd. déjà client. pâtissier et alimtt demand. pour spécialité non concurrencée très connue comm. selon. L.T.N.S., ENT., 95-54 jour rend.-vous.

ANNUAIRE OFFICIEL

AUTOMOBILE. Repr. Publicité. Trav. ttes Panafe. Paris. Se prés. L. G. P., 3, cité d'Hauteville.

Importante Maison d'Editions En feuilles recherche Représentants très qualifiés pr régions NORD, CENTRE, OUEST, SUD-OUEST, HAVAS, LYON. N° 6887.

Autos, motos, vélos

ACHATS 450 fr.

ACH. ttes voit. paiement cptt. 121 bd Diderot DIDOT-87

VENTES 450 fr.

Partic. ACH. 4 CV. RENAULT LUXE 1949-1950. Tél. DID. 25-22.

TALBOT 1 25 mod. 39-40 partic. vd cause dble empl. et. e. uf entrer. Renault, Vit. 150 km. compris. 16 t. Occas. à saisir. BIEP, 12, rue de la Victoire. TRU. 66-96.

Part. vd Ford V8 type 48, 21 cv. Px 100, parf. ét. 28, r. Cl.-Lorrain.

SIMCA 8 NEUVE suivant usine pour vous assort. Aliborn, chargem. vit. volant, vendue par partic. Ecr. Ferrand, 8, rue Rottembourg.

202-49 cpé, Aérop., LIT., 82-30.

402 à vendre très bon état, boîte Cotal, fin 38, prix intéressant. 35, rue du Moulin-Joly, Paris-11e. Visible de 14 à 16 heures, le 7.

Delsol 7 t., 10 t., 15 t. 1949. Renault, Berliet, Willème 7 t. impasse des Cailloux, Clichy. Per. 25-80.

Sté Hotchk. 686, 20 cv. Cabourg et. nf. 20.000 k. le m. prix 45 mln. ou ech. CAEA, 153, r. Charles-Lonnet, Lyon, 10-59.

Vds moto Peug. 150 cm3, dern. mod. parf. état, px exc. CAR. 26-61.

PEUGEOT 202 berl. décemb. 1948. Etat nf. Argus. J. NEUBAUER, 6, bd Sommer, 17e. Gal. 93-05.

Pensions, Hôtels **500 fr.**

Villa CANNES offre cens. chamb. av. confl. bas px. Ecr. *Paris presse*, 76.

Chiens **500 fr.**

GRAND CHENIL de MONTREUIL, 49, r. Alexis-Pesnon, AVR. 31-24.

Transactions immobilières

MEUBLES 450 fr.

Pate cher meublé mens. ARC. 46-53.

NON MEUBLES 450 fr.

Cherche 2-3 p. cuis. Accepter service. Justifiée. Ecr. Mme RAMEUIL, 74, rue de Rennes, Paris.

Ch. appart. 2-3 p. cuis. acc. centr. Chamiot, 110, av. d'Italie, Paris.

BUREAUX 450 fr.

Offre bureau centre meub. téléph. cpart. aux frais gén. TRI. 88-51.

BOUTIQ. MAGASINS 450 fr.

Bout. idéal blanch. amér. Nor. 83-08.

LOCAUX INDUSTR. 450 fr.

Place Bastille 3 box indust. force, tél. cpt 3 p. superf. tot. 250 m2 à vdre en propriété, r.-de-ch. accès à la camionn. *Ecr. Paris-presse* 388.

200 m. Local 650 m2. TAI. 88-80.

Cherche achat, location local 1.500-2.000 m2, gaz, force, plain-pied, 12e, 19e, 20e. Ecrire : SANI, 11, rue Saint-Augustin, Paris-2e.

Travaux à façon **200 fr.**

Fabric. sontien-gorge ch. travail à façon. Ecrire *Paris-presse* 412.

Chamb. 6.000 fr. Peint. DOR. 54-63.

Couture à façon, prix modéré. Livraison rapide. COP. 47-21.

Peint. papier JOSEPH. Mon 68-66.

Gérances **300 fr.**

Cabaret tenu 26 ans. Pour traiter il faut 1 M. 500. Aff. tr. sér. Voir mon Conseil **TOURNIE**, 15, rue du Commerce.

Représentations **500 fr.**

Recherchons deux Représentants ayant excell. références clientèle détail alimentation Paris, pour vendre confiture anglaise et café, fixe et commission. Ecrire : S.A. BROUQUI, 18, rue Auber, Paris.

Ch. représ. introduits marchands coul. matér. peintres Paris Banl. 15 h. 30-16 h. 30, 5, r. Steinlen-18e.

FORGES et ESTAMPAGE

de la région parisienne recherche UN BON **TECHNICIEN**

30 à 40 ans, pour son service chronométrage.

Ecrire d'urgence à GLEISE 756, 3, r. du Département, Paris (15e).

Pour encadrer des sections d'usinage grande série, sur machines-outils modernes, nous cherchons de

BONS PROFESSIONNELS TOURNEURS

de 25 à 30 ans. Ils auront d'abord un rôle de régleur, mais pourront ensuite accéder à la maîtrise.

Envoyer références à JANIN 555, 37, rue de Lille, PARIS (7e).

REGLEURS RELAIS REGLEURS ORGANES

Se présent. à la Sté des Téléphones ERICSSON, 25, Ed de la Tour-landé, COLOMBES, 12 minutes St-Lazare. Station : LE STADE. Autobus sortant. Pause casse-croûte. Tous les jours, sauf jeudi.

CITROEN

EMBAUCHE DE SUITE

OUVRIERS ET OUVRIÈRES SPÉCIALISÉS MACHINES PROFESSIONNELLES OUTILLEURS PROFESS. d'APPLICATION PROFESSIONN. D'ENTRETIEN

Se présenter tous les jours, même samedi, entre 7 h. 30 et 11 h. ou 13 h. et 16 h. : 78, rue PAJOL, PARIS-18e. Métro PAJOL, avec certificats. Livret de famille, numéros Assurances Sociales, Caisse de Compensation.

DIVERS

BON ETALAGISTE TISSUS pour Paris. Ecrire avec références : EDIDEC, S., rue Denfert-Rochereau, ASNIERES, qui transmettra.

Messieurs et Dames, Grosse situation. Hôtel MARX, 20, bd de l'Hôpital.

EXCELLENTES VENDEUSES Tissus pour Paris. Inutile si tte connaître. Ecrire avec références : EDIDEC, S., rue Denfert-Rochereau, ASNIERES, qui transmettra.

VENDEUSE ETALAGISTE Confect. féminine. Sérieuses référ. Ecr. Charlton, 115, r. d'Aboukir.

M. WELLS cher. qq. COLLAB. sér. dég. obligé mil. Se prés. pr candidat, mercredi 8 de 9 à 12 h. : 81, r. Greneille, Me Roe.

Cherche excel. représ. vente touch à dicter sur fil magnét. Formation assr. par soins. Ecr. réf. GONOD-GARAGOT, 101, rue Jouffroy.

Manufacture tissus Ameublement cherche pour région parisienne : REPRESENTANTS à la commission jeunes, actifs, sér., référ. très bien introd., clientèle détail, on gros. Ecr. RUCH, 64, aven. de la Résistance, LE RAINCY (S.-et-O.).

Import. fabriq. ORFEVRERIE, tech. Rencontrant pour OUEST, EST et NORD. Tr. belle collection Voiture indisp. Situat. stable et intéress. mais sérieux connaiss. client. Fixe et commiss. Ecr. Kis L. et F., 5, rue Froissart, Paris.

Firme suisse connue soutiendra financièrement rep. 30-40 a. av. f. jeunes, actifs, sér., référ. Ets BIS, 5, rue des Lilas, ROMAINVILLE.

On dem. repréz. à la commiss. bien introd. coiffeurs Paris, Banlieue. Ecrire avec référ. PILSAT, 5, rue des Lilas, ROMAINVILLE.

DOMICILIATION

au bureau du journal

75 fr. pour courrier pris à nos bureaux et 150 fr. pour réexpédition du courrier

CAFÉ-BAR-BAL à vdre cédt, 30' St-Lazare, salle bal 10x10 Aclair. néon. Gd rapp. Peut s'aider. Px 5 M. *Paris-presse* 414.

ALIMENTATION sans Halles. Px 550.000 avec 300.000 comptant. 60.000 à 1 an. 3 autres 400.000 comptant **MAYEUR**

Restaur. 2e ordre, Jard., arr. 1.500 EPICERIE fine centre commerçant. Loyer 4 pces, 1.100. **FERBAIL**, 12, rue Turbigo.

BARS, CAF, HOT, REST. 450 fr.

HOTEL 2 ETOILES

35 Nos. Nombreux habitués. Vdre ou ass. Prix fx gx. **AGNUS PERE**, 14, r. Coq-Héron.

COMMERCES DAMES 450 fr.

Lonnet Ling. Conf. Dame, Enfant à Chelles-sur-Marne, bien mag. ent. loyer chauf. cent. tél. Vds cse santé. Vic cent. 4, r. Commerce, Chelles (S.-et-M.).

GARAGES 450 fr.

GARAGE 50 volt. Centre de Paris 1 mot Atel. Bel appt. Prix 45.000. N.-D.-Lorette. Tél. 38-47.

Capitaux **600 fr.**

DE PIERRE, direct. à artisans pr extension. Ecr. *Paris-presse* 405.

PRETS toutes natures. S.a.r.l. S.C.C., 34, Faubg Saint-Honoré, PARIS.

N'EMPRUNTEZ PAS sans avoir vu ou écrit à Soc 34. PRET NATIONAL, 17, bd Jules-Ferry (11e). Mo République. Renseign. gratuits.

Ach. droits successifs et créances. CHARLES, RIC. 54-29 (matin).

Occasions diverses

DIVERS 400 fr.

ACHAT CHER moteur élect. Mach. à laver. Poste radio. Photo. Cinéma. VOLTREX, 173, r. Temple. Arc. 16-13.

Achète récol. vieux alliages, métaux, métaux, vx pap. DOROTY, 51, rue Montmartre. DID. 16-74.

MACH. A ECR. DUPL. 400 fr.

Achè

Toutes les nouvelles de l'étranger par nos envoyés spéciaux, nos correspondants et nos services particuliers

A Stettin, Druet fait comme Robineau :

IL AVOUE TOUT CE QUE VEUT LE TRIBUNAL...

STETTIN, 7 février. (A.F.P.)

Au début de la séance de ce matin, M. Robineau a subi le contre-interrogatoire de son avocat, Me Maslenko. Celui-ci a été ainsi amené à laisser entrevoir le système de défense qu'il avait choisi. L'avocat a d'abord prié Robineau de rappeler les conditions dans lesquelles il s'était engagé en 1942, à l'âge de dix-sept ans. L'accusé a déclaré qu'il s'était enfui de la maison parternelle pour gagner l'Angleterre et qu'à la fin de la campagne de France, le convoyeur sur lequel il était embarqué ayant sauté sur une mine, il avait été fortement commotionné et qu'il souffrait de bourdonnements d'oreilles persistants.

A la dernière question de son avocat : « Considérez-vous que votre activité avait un caractère passif ou agressif », Robineau repond : « Agressif. »

Espion par amour !

C'est l'amour qui, selon ses déclarations, a amené le Français Druet — interrogé ensuite — à entrer dans les services de renseignements de M. Bardet. Prisonnier des Allemands, interné en Pologne, ou il s'était lié avec une Allemande, Druet, à la Libération, n'eut qu'un désir : rentrer, avec son amie, dans son pays.

Venu se faire démobiliser en France, il obtint un visa de retour en Pologne et se présenta alors au consulat de Stettin.

C'est alors que M. Bardet, vice-consul, lui aurait mis « le marché en main ».

Druet fait le minutieux récit des innombrables rencontres qu'il aurait eues avec M. Bardet, et donne le nom de tous ses amis polonais qu'il mit en relations avec le vice-consul.

Celui-ci se serait particulièrement intéressé aux effectifs soviétiques cantonnés à Stupik, où résidait Druet, ainsi qu'aux « femmes soviétiques » de la région.

Druet, auquel ses cheveux gris ne parviennent pas à donner quelque caractère, parle abondamment et avec précision. Mais sa volubilité et sa bonne volonté ne semblent convaincre personne, tout au moins parmi les observateurs étrangers, de l'importance des secrets qu'il prétend ainsi avoir percés.

Plus encore qu'hier, paraît s'accentuer, aux yeux de la plupart des journalistes occidentaux, le caractère dérisoire de ces prétendus services de renseignements.

L'ombre de la potence

Un moment d'émotion a plané sur la salle, en fin d'audience, alors que, face au commissaire du gouvernement, un homme traqué se défendait pied à pied comme s'il voyait devant lui s'étendre l'ombre de la potence. C'était l'accusé Broilslaw Sokol Sklimczak.

Cependant l'accusé plaide également coupable. Il fait longuement l'historique de ses relations avec Druet qu'il connuit par l'intermédiaire de son amie, une Polonaise née à Roubaix.

Procès du vice-consul polonais de Lille : fin du mois à Metz

Le procès de M. Szczerbinski, vice-consul de Pologne à Lille, arrêté en novembre dernier et inculpé d'espionnage, commencerait vers la fin du mois à Metz.

Une grande enquête de Lionel DURAND à travers l'Europe : 15.000 km., 8 nations

VOICI POURQUOI LA GUERRE N'EST PAS FATALE

Deux éléments explosifs en Italie :

la police et les communistes de choc

VIII' ARTICLE
(Voir « Paris-presse » à partir du 31 janvier.)

ROME, .. février.

QUELS que soient ses progrès depuis la guerre, l'Italie continue d'ignorer la notion d'égalité. Rares sont les villes d'Europe où le contraste est plus vif entre la vie de certains et le sort du reste de la population. Même le temps a une valeur différente pour les uns et pour les autres, d'après la fortune : le train ira d'autant plus vite, le télégramme sera plus ou moins « express », la lettre parviendra plus ou moins à temps, selon la somme d'argent dépensée. Il est pratiquement inutile d'essayer d'avoir une communication interurbaine en moins de vingt-quatre heures si l'on ne demande pas, moyennant une taxe supplémentaire, le service « urgentissime ».

On vous dira vite, si vous ne l'apprenez pas à vos dépens, qu'il y a environ trois échelles de prix pratiqués : un prix pour les Italiens, un pour les touristes et, enfin, le coup de massue pour les Américains. A voir le compteur des taxis s'en donner à cœur joie, on comprend mieux pourquoi les autobus, aux heures d'affluence, trainent littéralement des grappes humaines qui débordent de tous les orifices des véhicules.

Taxes légales

Alors que le gouvernement a toutes les peines du monde à percevoir les impôts, les touristes et les Italiens, qui commettent l'imprudence de sortir le soir, contribuent puissamment à la collecte de taxes les plus diverses. Dans un cabaret, la bouteille de vin que l'on croyait, en toute innocence, de voir coûter 600 lires devient, sous les doigts agiles qui font l'addition, un objet de luxe coûtant trois fois le prix marqué sur la carte. Pas la peine d'essayer de comprendre, car le tout est parfaitement légal.

A Milan, après avoir vu les logis où les ouvriers s'entassent par quatre ou cinq dans une chambre, j'ai vu l'un des cinémas les plus luxueux d'Europe, sur la Via Manzoni, où les places les moins chères sont à trois cents francs. Pays surpeuplé, sous-alimenté, l'Italie a un besoin urgent de progrès social et, aussi, de justice sociale.

Les conflits ouvriers, qui battaient leur plein lors de mon séjour en Italie, n'ont pas d'autre cause que la situation réellement tragique d'une grande partie de la population, situation que le parti communiste n'a pas grand-peine à exploiter. Maintenant se trouvent face à face deux forces explosives, dont on entendra peut-être souvent parler : la police italienne et « l'organisation pour la défense des ouvriers », dont la création fut décidée par le Conseil de la C. G. T. communiste, à la suite de la fusillade de Modène.

Lorsque mon train s'est arrêté à Modène, deux jours après ces graves incidents, la population était encore toute étourdie du choc des événements.

Dans le petit cimetière, aux murs couverts de faucilles et de marteaux hâtivement tracés à la peinture, accompagnés de promesses de vengeance, j'ai vu six cercueils neufs, couverts de drapeaux rouges...

La police de M. Scelba

La police commence à jouer un rôle de plus en plus important dans les activités du pays. Le ministre de l'Intérieur, Mario Scelba, a réussi à organiser une police mobile, munie d'armes modernes, de jeeps et d'avions de reconnaissance, dont les effectifs dépassent probablement un peu le chiffre de 75.000 prescrit par le traité de paix. Ce sont les fameux « celere », ainsi appelés à cause de la rapidité avec laquelle ils entrent en action. Un nombre égal de « carabinieri » s'ajoute à cette police, dont l'efficacité dépasse parfois, comme ce fut le cas le 9 janvier à Modène, les cadres de la prudence.

Parmi ces policiers zélés se sont glissés un certain nombre d'anciens « Chemises noires » de Mussolini, qui, aux dires des milieux ouvriers, sont les plus enthousiastes partisans de la matraque.

On prétend même, dans la province « rouge » d'Emilie, que certains officiers de la « Celere » ont été sortis de prison, où ils purgeaient des peines pour des actes divers de collaboration, afin d'être enrôlés dans la police de M. Scelba.

...Et les communistes de choc

Du côté communiste, on ne possède pas de chiffres précis, mais l'on estime à 50.000 environ les membres des organisations de choc, chargés de tenir tête à la police dans les grèves et les conflits sociaux. Depuis la défection de Tito, ces groupes ont toutes les peines du monde à se procurer des armes. Mais l'inventaire effectué dans les rues de Modène, après les récentes bagarres, a révélé que les communistes avaient encore de quoi attaquer et se défendre, depuis le nerf de bœuf jusqu'à la mitraillette, en passant par la « bouteille Togliatti ».

La tâche de M. de Gasperi n'est pas aisée. Bien que le président du Conseil ait joui d'un pouvoir presque ininterrompu depuis cinq ans et que le parti démocrate-chrétien détienne la quasi-majorité absolue au Parlement, l'ampleur et la complexité des problèmes italiens réclament une patience et une volonté sans limites.

Prochain article :
ALLEMAGNE : Entre le cœur et la raison

La majorité des Italiens reconnaissent que M. de Gasperi est animé des meilleures intentions. Il veut notamment réaliser cette réforme agraire, dont le pays a tant besoin.

Fortement influencé par le Vatican le régime italien pourrait facilement devenir avec le temps une forme moderne de la théocratie.

Rien ne se fera très vite en Italie, car, aujourd'hui encore, les mouvements sociaux les courants politiques ne parviennent pas à se fixer. Les extrêmes se côtoient chaque jour. Mais si l'on peut regretter la lenteur avec laquelle s'accomplit le progrès, on peut aussi constater que la situation devient chaque jour moins propice à la révolution ou à la guerre civile.

L'Italien n'a pas perdu son goût de la discussion, de l'agitation. Mais la guerre lui inspire du dégoût, après lui avoir causé tant de déboires. « Nous avons gagné la première guerre et perdu la première paix. Nous avons perdu la deuxième guerre et gagné la deuxième paix », entend-on dire souvent en Italie.

La plaisanterie est un peu amère, mais elle exprime assez le sentiment d'un peuple qui, si souvent, ne peut faire trois pas en avant sans faire aussitôt deux pas en arrière. L'Italie offre aujourd'hui autant d'aspects encourageants que de côtés tragiquement négatifs.

Mais de ce cortège d'épreuves se dégage une volonté de relèvement, de même qu'un sentiment de fraternité qui pourrait bien faire oublier le manque d'égalité. Le plus important, cependant, c'est que l'Italien semble avoir perdu totalement le goût des conquêtes faciles, ayant appris mieux que quiconque, peut-être, que la guerre ne paie pas.

(Copyright 1950 by Lionel DURAND and Paris-presse-l'Intransigeant.)

Boutade italienne sur les 2 guerres :

« Nous avons gagné la première guerre et perdu la première paix »

« Nous avons perdu la dernière guerre et gagné la deuxième paix »

Voici la carte atomique des U.S.A.

EMUS par la récente affaire d'espionnage atomique dans laquelle est inculpé le savant anglais Fuchs, les U.S.A. ont décidé de renforcer les mesures de précaution prises pour protéger leurs centres atomiques. Il sera désormais interdit de survoler, sans autorisation dûment délivrée, les zones de Hanford (1), Los-Alamos (2) et Oakridge (3), les trois centres atomiques les plus importants des U.S.A. D'autre part, ces interdictions s'appliqueront désormais à la zone maritime atlantique, large de 200 milles (hachurée sur la carte), qui va de Norfolk à la frontière canadienne. La zone de Los-Alamos sera constamment sillonnée par des patrouilles d'avions à réaction dont la base est à Alburquerque ; les trois régions interdites ont un diamètre de 100 milles et des bombes atomiques y sont, parait-il, entreposées.

Le cas de conscience de la semaine :

UNE FEMME A-T-ELLE LE DROIT DE SE FAIRE STERILISER sans nécessité d'ordre médical ?

Répondez à " Paris-presse-l'Intransigeant ", 100, rue de Richelieu, avec la mention « Cas de conscience », avant le jeudi soir, dernier délai.

LES CONVERSATIONS franco-sarroises se sont ouvertes à Paris

5 points du statut à examiner

Des conversations franco-sarroises qui doivent durer une quinzaine de jours ont commencé cet après-midi à 16 heures au Quai d'Orsay dans le salon de l'Horloge.

Cette conférence prend une importance spéciale à la suite des attaques de Adenauer contre la France, qui s'est faite la championne de l'indépendance sarroise.

La France y sera représentée par M. Schneiter, remplacant M. Schuman, actuellement souffrant et M. Couve de Murville. MM. Hervé Alphand et Granval haut commissaire français en Sarre.

La délégation sarroise qui comprend quarante membres sera présidée par M. Hoffman.

Cinq questions domineront les débats :

1. La question de la propriété des mines de la Sarre. L'on sait que la gestion de ces dernières a été confiée à la France, à la fin de la guerre, pour la dédommager des exactions commises par les Allemands dans les mines du Nord. La France serait cependant prête à en céder la propriété à l'Etat sarrois en échange de certains avantages économiques.

2. L'exploitation des chemins de fer sarrois. Le réseau ferroviaire étant trop petit pour ne pas dépendre d'une organisation plus vaste, les autorités françaises et sarroises décideraient de ce mode d'exploitation.

3. Un statut nouveau serait donné au haut commissaire français, réduisant certains de ses droits de contrôle.

4. Les relations économiques entre les deux pays seraient étudiées dans leur ensemble.

5. Enfin, le statut des Français résidant en Sarre et des Sarrois domiciliés en France serait mis à l'étude.

Ces conventions seront prises en considération lors du traité de paix sur l'Allemagne et ne prendront une forme définitive légale que lors de sa signature.

VOICI LE CHEF DU GANG des danseurs mondains

Voici Henri Vedele, plus connu dans les thés dansants ou dans les boites de nuit sous le nom de vicomte Pierre de Monthrun, chef du gang des danseurs mondains. Il a été arrêté hier par le commissaire Coudignon, chef de la 7e brigade territoriale, dans un café du Trocadéro où il attendait une de ses victimes qui devait lui remettre une très forte somme d'argent. La méthode employée par le gang était simple. Aidé de trois complices, également arrêtés : Pierre Doret, Godefroy Sol et Maurice Sutrustian, le vicomte » repérait dans un cabaret élégant une femme seule et qui paraissait fortunée. Après quelques danses, il lui proposait une promenade. Arrivés dans un lieu isolé, les trois autres gangsters attaquaient le couple et volaient à la « compagne » de Vedele bijoux et argent.

Jeune veilleur assassiné

(Suite de la première page.)

— que le crime a été commis. On a, d'autre part, établi qu'un employé de l'hôtel, M. Bouhier, qui s'occupe du chauffage de l'établissement, était sorti vers 6 heures. Il avait déposé, comme chaque matin, les poubelles sur le trottoir, sans rien voir ni entendre d'anormal.

Les policiers envisagèrent, dès le début de l'enquête, l'hypothèse d'un règlement de comptes. Claudius rendait souvent service à des touristes étrangers, leur échangeait des devises qu'il revendait par la suite au marché parallèle. Est-ce là la cause du drame ? Les policiers le pensent.

En effet, un rapide examen de l'armoire dans laquelle la victime plaçait ses vêtements a permis de découvrir du whisky, du café, des cigarettes américaines, ainsi que des bas nylon. Dans un tiroir du bahut, les policiers ont également découvert plusieurs billets de 5 dollars. Aussi sont-ils persuadés que Fontaine a été tué par un de ses fournisseurs ou un de ses clients. Car, si le veilleur de nuit ne recevait personne dans sa chambre — ce qui est formellement interdit aux employés de l'hôtel —, Fontaine recevait, par contre, de nombreuses visites dans le vestibule où il couchait pendant qu'il était de garde.

L'hypothèse d'un crime crapuleux est écartée : l'argent de la victime a été retrouvé intact. Les enquêteurs ont découvert également deux revolvers. L'un était un P 38 et l'autre un 6,35. Ils ne se trouvaient placés dans un tiroir, sous le tableau de la réception, tiroir qui, d'ailleurs, n'avait pas été forcé.

Maintenant, le commissaire Fromonot et ses inspecteurs visitent en détail les 80 chambres et celles du personnel de l'hôtel.

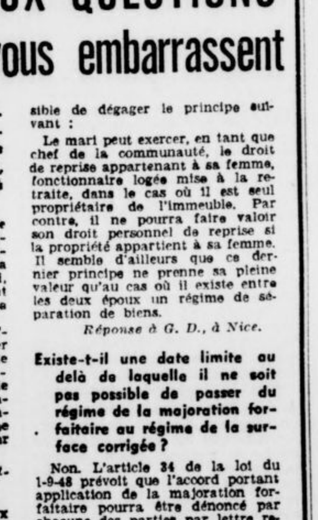

CLAUDIUS

LES GRÈVES

(Suite de la première page.)

A MARSEILLE. — Nouvelle agitation : les délégués de la Fédération des dockers (C.G.T.) cherchent à obtenir un débrayage complet des ouvriers occupés au chargement ou au déchargement des navires. Un comité d'embauche fonctionne cependant sous la surveillance de la police pour assurer un recrutement suffisant pour l'embarquement du matériel destiné au corps expéditionnaire du Vietnam.

A L'ARSENAL DE BREST, l'ordre de grève générale de 24 heures, lancé par le syndicat C. G. T., n'a été suivi que d'une façon partielle. 400 ouvriers sur 7.200 ont assisté au meeting. Une délégation de 10 personnes, qui tentait de pénétrer de force dans le bureau du préfet maritime, a été repoussée par le cordon de sécurité.

A LORIENT, 450 ouvriers de l'arsenal ont également tenu une réunion de protestation.

Métro et autobus : nouvelles grèves ?

Les Parisiens vont-ils connaitre de nouvelles perturbations du trafic du métropolitain et des lignes d'autobus ? On peut le craindre, puisque les représentants des syndicats, toutes catégories, ont décidé de demander aux délégués « d'envisager et de préparer les moyens d'obtenir un arrêt limité sur la totalité du réseau ferré ou du réseau routier, si cette action s'avérait nécessaire ».

Cette décision a été prise en raison de la lenteur des discussions relatives aux revendications des personnels.

M. MONNERVILLE EST PARTI POUR HAITI

Une foule nombreuse est venue assister, à 11 h. 45, au Bourget, au départ de M. Gaston Monnerville, président du Conseil de la République, accompagné de sa femme, de son chef de cabinet et du général Bouscat, pour l'exposition internationale de Port-au-Prince, édifiée à l'occasion du 2-me anniversaire de la fondation de la ville.

L'avion de la K.L.M. emmène également à Haïti M. Maillard, chargé d'affaires, et le colonel Calixte.

LEOPOLD III REFUSE TOUJOURS D'ABDIQUER

BRUXELLES, 7 février (U.P.). — Le roi Léopold aurait rejeté une proposition des socialistes belges offrant au souverain de remonter immédiatement sur le trône et d'abdiquer trois mois après en faveur de son fils, le prince Baudouin.

Le roi aurait fait part de son refus dans un entretien téléphonique qu'il a eu ce matin avec M. Gaston Eyskens, premier minsitre.

SI VOUS ETES SENSIBLE DU FOIE

C'est une vertu peu connue de la chicorée d'aider le foie à retrouver son juste fonctionnement. Pourtant, les professionnels de la chicorée depuis longtemps recourent à une forte décoction de chicorée lorsqu'ils ont le foie engorgé. L'efficacité de la chicorée est due au principe amer qu'elle renferme et qui active les sécrétions.

Si vous avez le foie dérèglé, essayez cette recette qui peut d'ailleurs être utilisée pour votre petit déjeuner de tous les jours.

Pour un bol d'eau chaude, ajoutez une cuiller à soupe de chicorée (plus ou moins suivant votre goût), laissez bouillir 2 à 3 minutes, passez, ajoutez lait et sucre à volonté.

Cette préparation possède un délicieux goût de noisette, et avant même de ressentir un mieux du côté de votre foie, vous éprouverez du plaisir à la déguster.

La chicorée donne de l'appétit et facilite la digestion. Au surplus, comme chacun sait, elle est rafraichissante. C'est donc l'ensemble de ce que les physiologistes appellent le système de la nutrition qui bénéficiera des bienfaisantes vertus de la chicorée.

mots croisés

PROBLEME N° 1.285

HOR. — 1. Tout le contraire du compliqué. — 2. Vient au monde (manière parfois par ironie des cloqueuses). — 3. Scène farcesque. — 4. Fin de péril. Sur le calendrier. Sur le tambour. — 5. Préposition. Dans l'ancienne Grèce. — 6. Saint pyrénéen. En caque. En Finlande. — 7. Etoffe de laine pure. Conjonction. — 8. Sombre séjour. Négation. — 9. Anciennes voitures. — 10. Evêché. C'était Louis XIV.

VER. — I. Courageux. — II. Ouverture naturelle. — III. Au desert de nous. Poupon. — IV. Vieille armée. Dessins achevés. — V. Souvent se bercer d'illusions. — VI. Propre aux communications. — VII. Vanter. Fragment d'ostéite. — VIII. Ce que nous soumes pour elles. Deux voyelles. Mot enfantin. — IX. En exergue. Sot. — X. Ce que sont les objets aux mains des prestidigitateurs.

Solution du problème n° 1.284

HOR. — 1. Parcheminé. — 2. Echo. Erle. — 3. Clorinde. — 4. Hampeton. — 5. Etelan. O.A. (officier d'Académie). — 6. Ca. C.R.F.D. — 7. Seth. Louai. — 8. Eole. Stère. — 9. Ide. Ila. — 10. Sensitives.

VER. — I. Pêche. Sels. — II. Eclat. Epée. — III. Rhône. Tien. — IV. Corniche. — V. Iéna. Li. — VI. Nis. L.S.I.T. (elle est citée). — VII. Redo. Cotal. — VIII. Orénoque. — IX. Ni. Afar. — X. Scel. Dié.

AUDITEURS... A VOS PLUMES !

Paris-presse OUVRE UN REFERENDUM :

ETES-VOUS D'ACCORD SUR LA SUPPRESSION de certaines émissions de la radio ?

On sait que cinq émissions de variétés de la radio sont virtuellement supprimées depuis hier par décision des autorités responsables.

Ces émissions sont les suivantes :

FAITES CHAUFFER LA COLLE (de Pierre Dac et Francis Blanche) ; **TRAIN DE PLAISIR** (d'Aimée Mortimer) ; **LA GONDOLE AUX CHIMERES** (de Maurice Dekobra et France Daniell) ; **HISTOIRE DE CHANTER** (de Jean Vertemelle avec le chanteur invisible) ; enfin **PILE OU FACE** (de Gisèle Boyer et Georges de Caunes).

Le ministère de l'Information, dans un communiqué officiel, a justifié cette mesure :

1° Par les précédentes décisions de la direction de la Radiodiffusion qui « fixent en principe à trois mois, pour éviter la routine et l'usure, la durée normale des émissions de variétés » ;

2° Par « une instruction générale prescrivant au directeur de la radio d'éviter toute médiocrité indigne d'un grand service public ».

Ces décisions ont déjà soulevé des polémiques. Certains affirment que les auditeurs protestent contre leur suppression. Les responsables de la suppression affirment au contraire que des auditeurs se sont plaints de la médiocrité de certaines de ces émissions.

Pour trancher au grand jour le différend,

Paris-presse

OUVRE UN REFERENDUM :

PREMIERE QUESTION :
Etes-vous d'accord sur la suppression de ces émissions ou seulement de certaines d'entre-elles ?

DEUXIEME QUESTION :
Sinon quelles sont, à votre avis, celles qu'il fallait conserver ?

TROISIEME QUESTION :
Trouvez-vous, en général, que les émissions de variétés soient bonnes ? Médiocres ? Vulgaires ?

QUATRIEME QUESTION :
Quels sont, parmi les producteurs et artistes de variétés que vous avez entendus ou entendez actuellement, ceux que vous préférez ? (Dans l'ordre de votre choix.)

Répondre par lettre à « Paris-presse », 100, rue de Richelieu, Paris, en portant sur l'enveloppe la mention :

REFERENDUM RADIO.

Date limite des réponses : Vendredi 10 février 1950

RÉPONSES AUX QUESTIONS juridiques qui vous embarrassent

Est-il possible, pour un fonctionnaire, au regard des dispositions de l'article 20 de la loi du 1er septembre 1948, d'assimiler une mutation à une mise à la retraite ?

Cette assimilation nous semble d'autant plus difficile à faire admettre par la juridiction compétente qu'elle ne change pas la position du fonctionnaire qui, s'il était logé dans son précédent poste, le sera également dans sa nouvelle résidence.

Le même fonctionnaire peut difficilement, à notre avis, exercer son droit de reprise en vertu de l'article 19, car c'est moins l'insuffisance de logement qui le pousserait à le faire que de simples motifs de convenance personnelle dont on sait déjà qu'ils ne sont généralement pas admis par les juges du fond.

Réponse à M. Luans à Saint-Denis.

Le droit de reprise accordé aux fonctionnaires ou à l'employé peut-il profiter à son conjoint lorsque c'est celui-ci seul qui est propriétaire de l'immeuble à reprendre ?

Deux jugements :

L'un de la Cour de cassation, en date du 19-5-49, et l'autre de la même juridiction, en date du 3-8-49.

Ces deux jugements étant contradictoires, il semble qu'il soit possible de dégager le principe suivant :

Le mari peut exercer, en tant que chef de la communauté, le droit de reprise appartenant à sa femme, fonctionnaire logée mise à la retraite, dans le cas où il est seul propriétaire de l'immeuble. Par contre, il ne pourra faire valoir son droit personnel de reprise si la propriété appartient à sa femme. Il semble d'ailleurs que ce dernier principe ne prenne sa pleine valeur qu'au cas où il existe entre les deux époux un régime de séparation de biens.

Réponse à G. D., à Nice.

Existe-t-il une date limite au delà de laquelle il ne soit pas possible de passer du régime de la majoration forfaitaire au régime de la surface corrigée ?

Non. L'article 34 de la loi du 1-9-48 prévoit que l'accord portant application de la majoration forfaitaire pourra être dénoncé par chacune des parties par lettre recommandée avec avis de réception, adressée dans la quinzaine suivant le paiement de chaque terme de loyer. Il doit être toutefois bien entendu que cette dénonciation ne peut avoir aucun effet rétroactif et que le régime de la surface corrigée n'entrera en application qu'au terme du loyer qui suivra la dénonciation de l'accord.

Réponse à C. P., à Tours.

Germaine POUSSANT.

Bientôt...
LA NOUVELLE LAMPE FLUORESCENTE
MAZDAFLUOR
"BLANC DORÉ" à haut rendement

★ La COMPAGNIE DES LAMPES MAZDA vous présente sa dernière création, la lampe fluorescente "BLANC DORÉ", à haut rendement : une véritable révélation.

★ Sa lumière attrayante, à la fois vivante et reposante, s'allie harmonieusement avec l'éclairage à incandescence et procure une ambiance particulièrement intime et chaude.

★ MAZDAFLUOR "BLANC DORÉ" donne, de plus, un flux lumineux supérieur de 20 % à celui des meilleures lampes fluorescentes actuelles.

★ MAZDAFLUOR "BLANC DORÉ", la lumière fluorescente efficace qui fera resplendir les salles d'exposition, animera les bureaux et embellira votre home.

COMPAGNIE DES LAMPES
29, R. DE LISBONNE, PARIS-VIIIe

PARTICULIER VEND
OPEL (Admiral)
décapotable, 6 places, très bon état, année 1939. Téléphoner à VAUgirard 08-69

le Soleil pour tous...

mais à chacun son slip
les slips féminins pour les femmes... et pour les hommes
SLIP masculin KANGOUROU
le seul normal par sa conception
création HERBIN TROYES
BONNETERIE

ATTENTION MÉFIEZ-VOUS !
Un petit beurre doit être fabriqué exclusivement avec du beurre.
Le meilleur de tous c'est
PETIT BEURRE Physis PARIS

DEMAIN...

le tirage de la 6e tranche de la LOTERIE NATIONALE

ACHAT BRILLANTS MAXIMUM TOUS BIJOUX OR PIECES ARGENT
27, boulev. Italiens, Sté Hor. Suisse

STUDIOS JOUR ET NUIT
Grand luxe. Tranquillité absolue
52, rue Cardinet. WAG. 80-91
Métro Malesherbes

OFFICIERS MINISTERIELS
ET VENTES PAR ADJUDICATION
IMMEUBLES A PARIS (20e)
IMMEUBLE A PARIS (20e)
82, RUE DES RIGOLES
et 7, rue Levert. Cont. 750 mètres M. à p. 550.000 fr. S'adr. Me Duclos avoué, 30, quai du Louvre, Bourgeois, avoué à Paris, Salons et de Laval, avoués à Grasse (Alpes-Maritimes).

HOTEL DROUOT EXPOSITION 8 FEVRIER
S. 10. — 1.) Bibliothèque Bracquemond. 2.) Livres anc. et modernes. Me RHEIMS, Mme Vidal Mégret.
VENTE — 9 FEVRIER
S. 10. — 1.) Bibliothèque Bracquemond. 2.) Livres anc. et modernes. Me RHEIMS, Mme Vidal Mégret.

DU NOUVEAU SUR LOUIS XVII

L'ÉNIGME DU TEMPLE

Par Alain DECAUX

UNE CERTITUDE : LE DAUPHIN "MORT"... S'ETAIT EVADE

Comment nos anciens ont vu l'incarcération de Louis XVII : des soldats à demi-ivres et, devant eux, le petit prince, charmant de fraîcheur et de jeunesse (tableau de Scherber).

Un siècle et demi après la Révolution la science allait le prouver de façon irréfutable!

Le 8 juin 1795, le fils de Louis XVI, qui en compagnie de son père, de sa mère Marie-Antoinette et de sa sœur, a été interné à la prison du Temple, meurt subitement. Le plus grand mystère de l'Histoire de France commence, mystère que plusieurs faits nouveaux font rebondir aujourd'hui...

II^e ARTICLE
(Voir « Paris-presse-l'intran » du 6 février.)

LE Temple : une tour, énorme, massive, haute de plus de 45 mètres, aux murs épais de 2 m. 50. Les Templiers l'ont construite en 1212, et sur elle plane un peu de leur mystère. A contempler cette masse de pierre, sur quoi le temps ne semble pas avoir eu de prise, on éprouve quelque malaise.

C'est là, au second étage, que vient de mourir, le 8 juin 1795, un enfant. Pour ses gardiens, cet enfant s'appelle Louis-Charles Capet, fils du dernier « tyran ». Mais pour bien des gens en France cet enfant est le roi Louis XVII.

Des médecins qui ne veulent pas se compromettre

Le 9, à 11 h. 15, les docteurs Pelletan, Dumangin, Jeanroy et Lassus, conformément à un arrêté pris la veille par le Comité de Sûreté générale, viennent **procéder à l'ouverture du corps et en constater l'état.** A grand renfort de clefs tournées et de verrous tirés, on introduit les quatre médecins auprès du petit cadavre. Aussitôt, il semble qu'il y ait, de leur part, ou tout au moins de la part de certains d'entre eux, une surprise qui ressort avec évidence de la question qu'ils posent aux deux gardiens, Gomin et Lesne:

— Cet enfant, demandent-ils, **est-il bien le fils de Louis Capet ?**

Et, chose étonnante, l'un d'eux ajoute :

— Est-ce bien là celui qu'on vous a donné à garder ?

Mais le plus curieux, c'est la réponse que font les gardiens ; **ils ne répondent pas directement, et s'en tirent par un biais : « On a posé,** disent-ils, **la même question au citoyen Damorel** — membre de la Commune — **et celui-ci a répondu qu'il reconnaissait l'enfant, que c'était bien le même qu'il avait vu aux Tuileries. »** Ce qui ne prouvait d'ailleurs absolument rien, car un enfant change tellement en trois ans, qu'il est bien difficile de le reconnaître après un tel laps de temps.

Tragique autopsie

Les médecins commencent alors l'autopsie. On ouvre l'intestin, le thorax et on scie le crâne du malheureux enfant. Après quoi, on fait appeler l'état-major de la garde du Temple ; tous les officiers examinent l'enfant et déclarent le reconnaître pour Louis-Charles Capet.

Le reconnaître ! Ce serait drôle, si ce n'était pas tragique. Que s'est-il passé, en réalité ? Ils étaient douze autour du lit de l'enfant mort. Il faisait nuit. On a soulevé un drap, et qu'ont-ils vu ? Une face aux traits crispés, à la calotte crânienne sciée, d'où s'échappent de minces filets de sang, tenue attachée au reste du corps par des linges ensanglantés couvrant le front, les joues, fixés sous le menton. Devant l'émotion nécessairement ressentie par ces soldats, qui n'étaient pas des monstres, vite on a replacé le drap. Et, encore troublés, ils sont allés signer une déclaration toute préparée, où, sans difficulté, ils ont dit reconnaître l'enfant !

Entre temps, les quatre médecins ont rédigé le procès-verbal de l'autopsie. Notons dans ce texte deux passages bien troublants : « Nous avons trouvé, écrivent Pelletan, Dumangin, Jeanroy et Lassus, dans un lit le corps mort d'un enfant... **que les commissaires nous ont dit** être celui du fils de défunt Louis Capet. »

Et plus loin : « Tous les désordres dont nous venons de donner le détail sont évidemment l'effet **d'un vice scrofuleux existant depuis longtemps,** et auquel on doit attribuer la mort de l'enfant. »

Le 10 juin, vers 8 heures du soir, le cadavre mis en bière, est emmené vers le cimetière Sainte-Marguerite. A 9 heures, l'inhumation est terminée.

Est-ce bien — pourtant — de Louis XVII qu'on vient de refermer la tombe ?

Les historiens au secours de l'Histoire

Dès lors, durant des années, la mort de Louis XVII au Temple, le 8 juin 1795, ne fera aucun doute pour les historiens. La chose, pour eux, ira de soi. Puis, à mesure que le temps passera, les démonstrations se feront plus précises : on voudra, désormais, **prouver** cette mort. Or, le fait qu'on veuille prouver une chose ne signifie-t-il pas que cette chose est discutée ?

Au cours du XIX^e siècle, les ouvrages de Gruau de la Barre viennent presque seuls affirmer que Louis XVII n'est pas mort au Temple. Puis, d'autres historiens suivent ce précurseur : Jules Favre, Henri Provins (Henri Foulon de Vaulx), Louis Champion, F. Delrosay ; le grand Léon Bloy ; bien d'autres...

Enfin, les deux maîtres incontestés de l'Histoire moderne se penchent sur l'éternel problème. Et, tous les deux, après des années d'étude, ils arrivent à cette conclusion: **l'évasion ne fait aucun doute; l'évasion de Louis XVII est certaine.**

Ils portent des noms qui évitent bien des explications : G. Lenotre et Octave Aubry...

Plus récemment encore, les livres de Paul Sainte-Claire Deville — qui vient de mourir — d'André Castelot, et celui que j'ai moi-même consacré à la question, parviennent à cette même certitude : l'évasion de Louis XVII.

C'est que, en cent ans, bien des découvertes ont été faites — bien des documents retrouvés. Et chacune de ces découvertes, chacun de ces documents, détruisait la thèse de la mort au Temple — et confirmait au contraire celle de l'évasion.

Rachitique et tuberculeux

Cette évasion, tout la prouve. Le récit laissé par Harmand de la Meuse, d'abord. On se souvient des constatations qu'il a rapportées : l'enfant que ses collègues de la Convention et lui-même trouvèrent « avait le maintien du rachitisme et un défaut de conformation ». Il était de plus idiot, sinon muet. Un tel fait est concluant. Comment admettre que cet enfant, ayant « le maintien du rachitisme » et, surtout, un « défaut de conformation », ait été le Dauphin ? En six mois de réclusion, il est impossible que se développe, même sur un corps d'enfant, une maladie qui ait de telles conséquences.

Il y a mieux : le procès-verbal d'autopsie a été examiné par d'éminents médecins contemporains. En détail s'y trouvent décrits les ravages opérés par une tuberculose généralisée. Or, nous savons, par un document précis, que quelques mois auparavant l'enfant incarcéré au Temple était encore *en parfaite santé.* Se fondant sur ces constatations indiscutables, les docteurs Peladan et Cabanès ont pu conclure qu'il était impossible qu'en si peu de temps une tuberculose fît de tels ravages.

« L'enfant, dont le corps fut fouillé par le scalpel des chirurgiens, écrit le docteur Cabanès, était arrivé au dernier degré de la cachexie tuberculeuse. On trouva la cavité abdominale et les intestins farcis **« d'une grande quantité de tubercules de diverses grosseurs »;** tous désordre qu'on crut devoir attribuer à un vice scrofuleux *existant depuis longtemps;* ce n'était donc pas le Dauphin, lequel, nous y insistons, avait toujours joui d'une santé parfaite ».

On a vu que l'attitude des médecins désignés pour procéder à l'autopsie du petit cadavre permettait de penser que certains d'entre eux n'avaient pas reconnu l'enfant. La phrase du procès-verbal : « *Un enfant que les commissaires nous ont dit être le fils du défunt Louis Capet* » — est bien troublante...

Une déclaration capitale

Y a-t-il eu réellement non-reconnaissance ?

A cette question, les découvertes les plus récentes permettent de répondre affirmativement. Dans mon livre *Louis XVII retrouvé,* paru il y a peu de mois, j'ai pu établir que trois au moins de ces médecins, Pelletan, Dumangin et Jeanroy, avaient déclaré formellement n'avoir **pas reconnu Louis XVII** dans la personne de l'enfant qui leur avait été présenté. J'ai eu le bonheur de pouvoir publier les propres déclarations — inédites — du docteur Jeanroy, à moi communiquées par l'un de ses arrière-neveux, M. le colonel Jeanroy, ancien chef de la troisième section du Service Historique de l'Armée (1).

Dans ce document, le docteur Jeanroy énumère trois signes qu'il connaissait bien pour avoir soigné le Dauphin dans ses premières années : des marques de vaccination, une cicatrice à la lèvre supérieure et, à la cuisse, une tache de vin de couleur rosée affectant vaguement la forme d'un pigeon. Or, dit le docteur Jeanroy, *le cadavre de l'enfant mort au Temple ne portait aucune de ces marques.* On conçoit toute l'importance d'une telle déclaration.

Autre preuve

La visite des deux conventionnels à la prison du Temple, le 28 octobre 1794, constitue une autre présomption qui, ajoutée à toutes les autres, devient une preuve. Il y a eu ce jour-là, je l'ai dit hier, découverte d'une *événement grave* au Temple. Or, tout porte à croire que cet événement était l'évasion de Louis XVII. L'arrêté dit textuellement, en effet — cet arrêté pris dans les conditions d'affolement que j'ai relatées — que les Conventionnels sont chargés de *constater la présence des deux prisonniers.* Comme la présence de Madame Royale au Temple à cette époque n'a jamais été mise en doute par personne, il ne peut s'agir que de Louis XVII. Une chose est certaine, c'est qu'à cette date, il a été question d'une évasion — et que les Conventionnels, puisqu'ils prenaient les mesures que l'on sait, ne la croyaient pas, eux, impossible.

La curieuse attitude de Louis XVIII

Enfin, l'attitude de la famille royale sous la Restauration vient confirmer la thèse de l'évasion. D'abord, malgré les dispositions formelles d'une loi votée par les Chambres en 1816, il ne fut jamais élevé de monument à Louis XVII, **Louis XVIII s'y étant opposé personnellement.** Bien mieux : des fouilles ordonnées par le préfet de police Anglès, pour « découvrir les précieux restes de cette illustre victime de la Révolution », furent au dernier moment décommandées. Mieux encore : le docteur Pelletan, lors de l'autopsie qu'il avait faite de l'enfant mort au Temple, avait conservé son cœur. Il s'empressa d'offrir ce cœur à la famille royale, une fois Louis XVIII remonté sur le trône. **Il n'obtint aucune réponse.**

En 1821, Pelletan remet le cœur à l'archevêque de Paris, Mgr de Quelen. Le prélat se rend auprès de la duchesse d'Angoulême et lui présente le cœur de l'enfant. « Madame » — tel était le titre de la fille de Louis XVI — refuse. Et comme le prélat s'étonne, elle répond :

« Hélas ! monsieur l'archevêque, nous ne connaissons que trop le sort de mon malheureux frère ! »

En 1827, l'archevêque adresse une supplique à Charles X. Le roi refuse le cœur, une fois de plus. Plus tard, le cœur proposé par les héritiers de Pelletan au comte de Chambord sera encore refusé par lui.

De son côté, le commissaire civil, en 1795, de la section du Temple, Damont, avait en sa possession une mèche de cheveux de l'enfant mort au Temple. Il ne réussit pas davantage à la faire accepter.

— On vous a trompé, mon ami, lui dit le duc de Gramont. **Ces cheveux ne sont pas ceux de M. le dauphin ; ils étaient d'un châtain doré : je l'ai tenu assez sur mes genoux pour en être sûr, et ceux que vous me présentez sont d'un blond rouge...**

On imagine la tête de l'excellent Damont, qui avait recueilli les cheveux lui-même au chevet de l'enfant mort, et à qui l'on disait « qu'il avait été trompé »...

Damont pouvait-il prévoir que l'énigme du Temple serait un jour résolue définitivement, grâce à cette même mèche de cheveux recueillie par lui ?

Où la science moderne intervient

Dès 1923, Henri Foulon de Vaulx exprimait dans son livre : **Louis XVII, ses deux suppressions,** l'idée que peut-être une comparaison scientifique de mèches de cheveux ayant appartenu respectivement au dauphin, à l'enfant mort au Temple et à Naundorff, pourrait apporter à la question Louis XVII des éclaircissements précieux.

Peu avant la dernière guerre, G. Lenôtre, dans un article, reprenait cette idée, rappelait la réflexion du duc de Gramont à la vue de la mèche de Damont, et se demandait ce que pouvait bien être devenue cette mèche, concluait, en souhaitant qu'elle fût retrouvée, afin qu'on la comparât à une mèche authentique du dauphin.

Tout ceci émut un journaliste, André Castelot qui, à son tour, fit un appel aux lecteurs de son journal, afin que lui soit procurée une mèche de cheveux ayant appartenu au petit Louis XVII — et que lui soient donnés des renseignements relativement aux cheveux conservés par Damont.

Cet appel fut couronné de succès. Des cheveux de Louis XVII existaient chez M. l'abbé Ruiz, curé de Vitry-en-Perthois, tandis qu'une cassette contenant la mèche de cheveux, avec une note de la main de Damont, les authentifiant, était conservée chez un collectionneur.

L'aspect extérieur des mèches correspondait à ce qu'on savait d'elles : la première — celle du dauphin — blonc cendré; la seconde — celle de l'enfant mort au Temple — blond rouge.

On ne pouvait se contenter néanmoins, en une question historique aussi controversée, d'un examen superficiel. Le docteur Edmond Locard, l'éminent directeur du laboratoire de police technique de Lyon, consulté, fit savoir qu'il était prêt à comparer **scientifiquement** les deux mèches.

L'examen, pour lequel furent utilisées les données les plus récentes de la science médico-légale donna la certitude suivante : les deux mèches n'appartenaient pas à la même personne.

DONC, L'ENFANT MORT AU TEMPLE N'ETAIT PAS LOUIS XVII.

Ainsi, une expérience scientifique incritiquable, apportait une solution définitive à une question restée en discussion depuis près de cent cinquante ans.

Restait à savoir ce qu'était devenu Louis XVII.

A cette nouvelle question, le docteur Locard allait se charger de répondre de nouveau.

(1) C'est par erreur que j'ai écrit dans mon livre que le colonel Jeanroy descendait *directement* du docteur Jeanroy. Il descendait du frère de ce dernier.

Prochain article :

L'HORLOGER NAUNDORFF.

Rue Saint-Bernard, à Paris, dans le cloître de l'église Sainte-Marguerite, une tombe avec cette simple inscription : « Louis XVII, 1785-1795 ». C'est là, en effet, qu'à la tombée de la nuit du 10 juin 1795, le fossoyeur Pierre Bétrancourt, dit Valentin, venant de la prison du Temple, a déposé dans la fosse une bière contenant « le corps de Louis XVII... » Mais, depuis, la vérité a fait du chemin...

Remèdes qui tuent

"Les causes d'erreurs proviennent surtout des conditions défectueuses dans lesquelles s'effectue notre travail"

...nous écrivent les pharmaciens

par Yves RANC

L'ABONDANT courrier que nous avons reçu à la suite de notre enquête « Remèdes qui tuent » (1), les discussions parfois violentes qu'elle a suscitées parmi les professionnels de la pharmacie nous obligent à revenir aujourd'hui sur cette importante question des erreurs pharmaceutiques.

Qu'avions-nous dit au juste ?

Nous avions reconnu que les erreurs pharmaceutiques avaient une fréquence très faible mais que si leur pourcentage était minime compte tenu du nombre des pharmaciens exerçant en France et de celui certainement impressionnant des préparations médicamenteuses effectuées chaque jour, on devait néanmoins considérer cette proportion comme toujours trop élevée.

Devant la gravité de certaines de leurs conséquences, nous avions été tenté de nous taire et de laisser passer le temps sur des accidents qui affectent le corps pharmaceutique, pourtant absolument irréprochable dans son immense majorité.

Une position plus courageuse n'était-elle pas cependant, surtout à l'égard des jeunes pharmaciens et de ceux qui fréquentent encore les écoles en vue d'obtenir les diplômes si recherchés, de montrer par quelques cas malheureusement réels où peuvent conduire l'inobservation de la législation, la négligence quelquefois, enfin la méconnaissance d'un devoir professionnel qui s'exerce dans des conditions extrêmement dures, mais dont l'accomplissement ne peut souffrir aucun relâchement.

Le problème des erreurs

Ce point de vue, qui résume notre enquête, est celui qui fut exposé dans un article de M. H. Griffon, pharmacien et maître de conférences à l'Ecole Polytechnique, paru en janvier 1946 dans les *Annales Pharmaceutiques Françaises,* organe officiel des sociétés de pharmacie de Paris et de province, qu'un de nos correspondants portard a eu la gentillesse de nous faire parvenir.

M. Griffon termine son étude en lançant un appel à la « revalorisation d'une profession dont le rôle humain et social est de première importance ».

« Il convient, écrit-il, de réagir vigoureusement contre la tendance actuelle d'un trop grand nombre de pharmaciens de s'en remettre aux droguistes pour la fabrication ou la vérification des produits chimiques, et à l'élève pour l'exécution des préparations pharmaceutiques. C'est là, pour le pharmacien, abdiquer ses deux principaux devoirs pour se réduire au rôle de simple commerçant détaillant.

« Refuser le geste humanitaire ? »

Voici ce que nous écrit M. M. P., pharmacien à Lyon : « Les fautes professionnelles commises par les pharmaciens et sanctionnées par le C.N.O. concernent surtout les infractions à la loi sur la vente des médicaments sans ordonnance et non des erreurs graves.

« En effet, le pharmacien se trouve chaque jour en présence de malades ayant *médicalement et incontestablement* besoin pour un traitement prolongé de telles ou telles spécialités qu'il est impossible de délivrer sans ordonnance, celle-ci ayant été le plus souvent conservée par la Sécurité sociale. Devra-t-il alors refuser le geste humanitaire? Je n'entends pas, poursuit M. M. P., prétendre que les médicaments toxiques soient mis librement entre les mains du public, mais il serait nécessaire de s'éclairer sur la réglementation existant pour certains médicaments.

Le secrétaire général de l'Union Nationale des Syndicats des Grandes Pharmacies de France et des Colonies estime, de son côté, que les causes d'erreurs proviennent principalement de conditions défectueuses de travail.

« Exiguïté des locaux impartis à la préparation des ordonnances, bousculade pendant les heures d'affluence, personnel insuffisant parce que trop tenté de déserter ce dur métier qui ne paie pas. La profession de pharmacien d'officine est devenue le plus misérable de tous les commerces de détail, avec cependant l'obligation de longues et coûteuses études, les accablantes responsabilités professionnelles, civiles et pénales qui lui incombent, les jours et les nuits de garde, toutes exigences rémunérées par des taux de marque inférieurs à ceux alloués à la plupart des autres commerces ».

Et notre correspondant d'ajouter : « Dans une pharmacie moderne bien organisée, le malade peut faire exécuter son ordonnance dans les délais les plus rapides par un personnel hautement qualifié, sous la surveillance du pharmacien titulaire ou de confrères pharmaciens-assistants, composé de préparateurs séparés du public qui, ainsi, ne sont pas distraits dans leur délicate fonction. Le malade pendant son attente réduite trouvera à sa disposition suivant ses besoins, vos appareils sanitaires, pansements présentés dans des conditions d'hygiène et d'emploi pratique, un laboratoire scientifique de recherches biologiques, bactériologiques, sérologiques, qui permettront un diagnostic précoce évitant de redoutables complications. Enfin, ce bloc pharmaceutique que constitue la grande pharmacie, se complète d'une section réservée à l'optique, au bandagiste, et, dans certaines régions, aux produits vétérinaires. Nos pharmacies, qui n'ont rien de commun avec les pharmacies-bazars que vous avez décrites, ont été les premières à mettre à la disposition des malades une organisation spécialement conçue pour éviter les risques d'erreurs. Il importe que le public alerté ait la conviction et l'assurance formelle que tout est tenté pour en limiter au maximum les possibilités. »

Au terme de longues études, une lourde responsabilité

Le président du Conseil de l'Ordre des pharmaciens, section A, lui, met l'accent sur le rôle social du pharmacien puis il écrit : « On méconnaît trop souvent la formation et le bagage scientifique du pharmacien, on ignore sans doute combien les études de pharmacie sont longues, difficiles. Seuls ceux qui ont obtenu plusieurs diplômes dont le nôtre savent que ce dernier demande beaucoup de travail et d'efforts, seuls ils peuvent en connaître la véritable valeur.

Nous en resterons là en nous excusant de ne pouvoir citer tous les pharmaciens qui ont bien voulu nous faire part de leur opinion sur l'important problème de l'erreur en pharmacie. Le public directement intéressé avait le droit d'être mis au courant. Ce fut là notre rôle.

(1) Voir « Paris-presse » des 15, 16 et 17 décembre 1949.

Un pathétique roman du chirurgien américain Frank G. SLAUGHTER

AFIN QUE NUL NE MEURE

Résumé des chapitres précédents. — Ses études terminées, Randolph Warren, jeune chirurgien pauvre mais brillant sujet, a passé quelques années comme assistant à l'hôpital de Lakeview. Il a eu une liaison avec une jeune et séduisante divorcée mais finalement ses préférences sont allées à une infirmière rousse et belle, Ann Trent. Les deux jeunes gens se sont épousés la veille du jour où Ran, volant enfin de ses propres ailes, a accepté un poste à l'hôpital municipal de Farmington. Ils se sont installés dans un petit appartement et Ran a ouvert un cabinet particulier à la « Maison des Arts Médicaux ». La vie est d'autant plus difficile pour le jeune couple que Ran est très à cheval sur les principes moraux de sa profession.

31. - Un nouveau cas de conscience...

LE surmenage et l'excessive chaleur de l'été avaient épuisé Ran. Il commença de reprendre du poids avec la venue de l'automne. Mais Ann semblait fatiguée, avec des instants de distraction, de nonchalance qui n'étaient pas dans sa nature. Le soir, quand il rentrait de son cabinet, elle redevenait elle-même, allante et gaie, mais le matin, tandis qu'elle évoluait dans la minuscule cuisine, elle était blême, avec des traits tirés. Une ou deux fois, elle se leva subitement de table, gagna en toute hâte la salle de bain, tirant précipitamment la porte derrière elle. Advint certain matin qu'elle n'eut pas le temps de fermer la porte tout à fait et que des sons étranglés, trahissant un effort pour vomir, parvinrent jusqu'à Ran. Il se rendit immédiatement auprès de sa femme qu'il trouva pâle, défaite, la sueur perlant au bord des cheveux. Il la soutint jusqu'à ce que les vomissements eussent cessé, puis :

— Que se passe-t-il, chérie ?

— Qu'est-ce que tu en penses ? demanda-t-elle, non sans quelque aspérité dans la voix.

— Tu ne veux pas dire... *Ann !*

— Ah ! tu es un joli médecin ! fit-elle avec une grimace amicale. Un joli médecin qui n'est même pas fichu de diagnostiquer la cause des malaises matinaux chez sa propre femme !

— Pourquoi ne me l'as-tu pas dit ?

— Je te le dis maintenant. Ce n'est pas ainsi que ces annonces se font dans les romans, commenta-t-elle, avec une pointe de son humeur sarcastique de naguère. Il faudrait que je te prenne par la main, délicatement et en grand mystère que je te conduise vers un fauteuil, — vers le fauteuil ! — et que je murmure le cher secret dans ton oreille. Mais pour le quart d'heure, je suis bien trop malade : ton oreille ne serait pas en sécurité!

Ran la regardait avec adoration, hésitant à admettre ce miracle :

— Je ne peux pas le croire, dit-il.

Elle fronça son petit nez impertinent et lui adressa une moue comique.

— Non vraiment, tu ne peux pas ! Pourtant cela arrive à pas mal de gens. C'est ce que l'on peut appeler une conséquence naturelle. Nous n'avons pas mené une vie exactement monastique, dis-moi ?

— Non. Mais tout de même...

Un sourire adoucit sur son petit visage la tension due à la nausée :

— Je sais, chéri. J'espère que c'est un garçon. Il pourra te ressembler en grandissant. Avec tes yeux noirs et de beaux cheveux ondulés.

— Mais il aura ton caractère. J'y tiens absolument.

— Une créature aussi coriace que moi ? Rien à faire.

— Dans ce cas, décida Ran, pratique et résolu, ce que j'ai de mieux à faire est de me remuer pour lui gagner de l'argent. Je file.

Il l'embrassa et son baiser avait une qualité nouvelle. Comme si elle était devenue une chose fragile et précieuse, un trésor rare qu'il s'agissait de mettre à l'abri du monde. Et cela lui suggéra une pensée :

— Il ne faut plus aller au bureau maintenant. J'engagerai quelqu'un pour venir le matin.

— Va te promener ! dit-elle avec vigueur. Et fiche-moi la paix ! Tu peux rengainer ce projet de serre chaude. Je descends d'une lignée de femmes qui faisaient leurs bébés normalement et faisaient leur ménage pendant qu'elles les portaient. Cesse de te tracasser !

*

LORSQU'IL arriva à son cabinet, l'après-midi, Ann avait l'air d'une femme qui ne soupçonne même pas l'existence d'une nausée. Elle riait gaiement avec Howard Dater et une femme d'une trentaine d'années, fort élégamment vêtue, au visage spirituel et animé. Dater fit la présentation.

— Ran, voici Mrs. Mc Intyre. Vous avez rencontré son mari avec moi l'autre jour.

— Oui, je me souviens.

Robert Mc Intyre, avocat prospère, homme de qui l'influence dans les affaires de la ville croissait chaque jour, n'était pas de ceux que l'on oublie aisément, car son charme était réel et son intelligence vive. Le couple, extrêmement populaire parmi les jeunes ménages de Farmington, était considéré comme un modèle d'amour conjugal.

— Rena que voici, dit Dater, a été victime d'un accident d'auto il y a trois ans et s'est fracturé le pelvis. Enceinte de quatre mois, elle voudrait s'assurer que le pelvis est bien remis et ne peut en rien gêner la venue du bébé. Comme c'est plutôt dans votre ligne que dans la mienne, nous sommes venus à vous.

— L'obstétrique n'est pas mon domaine, toutefois je pourrai vraisemblablement vous dire s'il existe ou non, du fait de l'accident, une contraction qui réduise les dimensions du bassin.

— C'est tout ce qui nous préoccupe.

Ran l'examina avec la plus consciencieuse attention, relevant toutes les mesures et les comparant aux dimensions-type telles que les donnait son vieux manuel d'anatomie.

— Tout est parfaitement normal, dit-il à Mrs. Mc Intyre, comme elle sortait du cabinet de toilette. Vous n'aurez pas la moindre difficulté à accoucher.

— J'avais été fort bien soignée après cet accident dont je ne me suis jamais ressentie par la suite. Et je ne pensais pas qu'il y eût une déformation quelconque, mais nous avons préféré être pleinement rassurés.

— Qu'en dit votre accoucheur ?

— Nous n'avons encore choisi personne : j'ai été absente pendant quelque temps. Notre médecin de famille m'avait prise en surveillance, examinant ma tension et faisant diverses analyses. J'ai l'intention de prendre le Dr Sarnov.

Ran s'exclama surpris :

— Sar-nov ?

— Oui. (Elle leva vers lui des yeux étonnés.) Vous le connaissez, n'est-ce pas ?

— Oh oui ! je connais le docteur Sarnov.

— Une amie à moi l'a eu et cela s'est magnifiquement passé. Il lui a fait une césarienne.

— Vous n'avez pas l'intention d'avoir une césarienne, je pense ?

Ran avait lancé sa question sans réfléchir. Son regard rencontra celui de Dater.

— Je n'y ai jamais pensé, répondit-elle.

Dater intervint :

— Il n'y aurait vraiment aucune raison pour cela, après le résultat de l'examen que vient de faire le docteur Warren.

Ann inscrivit la visite dans son livre, avec l'indication des honoraires, cinq dollars. Il y avait peu d'inscriptions dans le livre et, à la suite de la plupart, Ran n'avait même pas pris la peine inutile de marquer un prix.

Tandis qu'Ann préparait la note à envoyer à Mrs. Mc Intyre, par le courrier du matin, Ran alluma sa pipe et s'assit pour réfléchir. Où était son devoir ? Devait-il appeler Mc Intyre et le mettre en garde ? Ce serait en violation directe de la morale médicale. Au surplus, peut-être était-il injuste vis-à-vis de Sarnov en le condamnant sur un cas unique ? Mais ce cas représentait un manquement si flagrant à toutes les règles ?

A supposer qu'il se taise et que les choses aillent mal ? Pouvait-il échapper à la responsabilité morale d'avoir retenu ce qu'il savait et que les intéressés ne pouvaient pas savoir ? Après tout, n'était-ce pas l'affaire d'Howard Dater, plutôt que la sienne ? Oui, mais si Dater connaissait la réputation de Sarnov, il n'avait aucune preuve directe de sa volontaire et périlleuse manie. Ran sentait sur ses épaules le poids terrible de la décision, d'une décision qui pouvait entraîner la vie ou la mort.

*

IL leva les yeux pour voir Ann qui le considérait avec curiosité :

« Vas-tu lui dire ? »

— Je ne sais que faire.

— Toujours le code de la morale médicale ?

Il acquiesça :

— Il faut bien qu'il y ait un code auquel les médecins puissent se référer et se conformer. Celui qui nous guide date de plus de mille ans. Il n'existe pas d'autre profession dont les membres vivent ensemble, s'entr'aident, chacun se mêlant de ses propres affaires, comme nous le faisons en médecine. Qu'arriverait-il si chaque médecin dénigrait ses confrères auprès des malades ? On nous verrait bientôt dégénérer, aboutir à une concurrence qui tiendrait du coupe-gorge...

Une flamme têtue luisait dans le regard d'Ann :

— Tu peux faire ce que tu veux, dit-elle en tirant résolument son petit chapeau sur les ondulations cuivrées, mais moi, je ne permettrais à aucune éthique, médicale ou non, de m'arrêter dans une circonstance comme celle-là.

Il fut pris d'une subite alarme :

— Ecoute, Ann. Il ne faut pas que tu t'en mêles. Ce n'est pas ton affaire.

— Je ne suis que l'employée de bureau, répondit-elle avec un calme auquel il ne se trompa point. Mais quelque chose me dit que Rena Mc Intyre et moi allons être amies. Elle est adorable. Nous nous sommes découvert plusieurs relations communes.

— Pince-moi si j'oublie que tu appartiens à la même classe sociale, chérie.

Elle le menaça de son poing fermé :

— Pas de réflexions de ce genre, Ran. Où je vais, tu iras, pour autant que ce soit la question sociale qui soit en cause. C'est bon pour tes affaires et excellent pour ton âme. Tu peux donc brosser soigneusement ta tenue de soirée, car tu auras à la porter la semaine prochaine chez les Mc Intyre. Nous sommes invités à une grande réception chez eux. Et tu n'as pas besoin de prendre un air navré pour ça !

— Oh ! ce n'est pas pour ça. C'est parce que je tremble que tu laisses filtrer quelque chose au sujet de Sarnov.

— Pas à moins qu'elle me le demande, ce qui n'est guère probable.

Ce fut tout ce qu'il put lui arracher. Ce n'était pas si mal. La vive et joyeuse Mrs. Mc Intyre n'avait certainement aucun doute touchant la valeur du spécialiste à qui elle allait confier la vie de son enfant et la sienne.

(A suivre)

(Toute reproduction, même partielle, interdite. Copyright 1950 by « Les Presses de la Cité »)

Sport Paris-presse partout l'intransigeant Sport Paris-presse partout

Le grand choc qui fera sensation dans le Sud-Ouest

BORDEAUX est prêt à affronter LILLE, le leader!

BORDEAUX (par téléphone).

LES Girondins, qui se sont brillamment qualifiés en Coupe devant le C.A.P., en sont à leur cinquième victoire consécutive, soit pour le compte du Championnat ou de la Coupe ; ils totalisent 21 buts pour, 0 contre. Qui dit mieux ?

Pour leur sixième match, ils vont se heurter au grand leader du championnat : Lille ! Match passionnant sans doute, qui sera joué dans le plus joli stade de France, trop petit en l'occurrence, mais qui fera cependant quelques six millions de recettes, ce qui est tout de même de premier ordre pour les trésoreries des deux clubs.

Les Bordelais ont fait excellente impression devant les Capistes qui furent nettement débordés par les attaques incisives et variées du quintette offensif bleu-marine et blanc et qui s'affirma dans sa meilleure condition malgré le déluge qui ne cessait de tomber du ciel rendant le terrain en très mauvais état.

« Et ce dont nous nous réjouissons le plus, nous dit le président, M. Pujolle, c'est de la tenue de notre défense, qui n'a pas concédé un seul but depuis les cinq derniers matches. C'est de bon augure pour dimanche prochain mais, évidemment, ce sera plus dur devant la robuste et redoutable ligne d'avants nordistes. »

« Nous avons bon espoir, dit le vice-président, M. Bouché, ces cinq victoires ont donné un moral de fer à nos joueurs. Ils s'appliquent inlassablement à l'entraînement et Gérard peut être fier de ses hommes, car il a fait de ses joueurs une équipe... au sens propre du mot... »

Un pour tous, telle est la devise du club, et comme le disait si justement Luicen Gamblin à sa dernière venue à Bordeaux, en parlant des hommes de Gérard :

« Dans cette équipe, on ne fignole pas dans les dix-huit mètres. On a adopté le style anglais. On shote avec précision et comme les cinq hommes de tête ont le punch au bout du pied, les filets sont parfois secoués ».

Espérons qu'ils le seront dimanche prochain.

Gaston TALAZAC.

La Bastidienne ne veut pas venir au professionnalisme

(De notre envoyé spécial V. DENIS)

ROANNE (par téléphone).

QUI'ON le sache bien : le Sporting Club de la Bastidienne n'est pas un club voué par goût à l'amateurisme. Pendant plusieurs années, il a même posé sa candidature, sans aucun succès d'ailleurs, à la 2e division professionnelle.

Comme nous voici devant MM. Rousse et Bakrin, vice-président et entraîneur du club, nous pensons bien être fixés sur leurs intentions:

— Alors, messieurs, la Bastidienne reste le candidat perpétuel au professionnalisme ?

— Candidat au professionalisme ? Eh bien ! non, c'est fini, nous n'y pensons plus.

— Tiens, et pourquoi ce changement de politique ?

— Eh bien ! nous avons compris que le professionnalisme est une aventure très risquée, surtout en 2e division. Les frais sont tels que l'équilibre du budget n'est pas possible.

— Oui, et l'augmentation des tarifs de chemin de fer n'a pas dû modifier votre point de vue.

— Certes, non. Et nous nous demandons même si le championnat de la 2e division ne devra pas être organisé d'autre façon, pour réduire ces frais prohibitifs.

— Alors, que visez-vous maintenant ?

— Nous visons d'abord la division d'honneur, avec l'espoir d'accéder ensuite au championnat de France amateur.

— C'est peut-être plus sage, en effet. Et à votre portée, car l'équipe de la Bastidienne est, dès à présent, à comparer avec les meilleurs formations d'amateurs. Et comme son premier objectif est de jouer un football agréable, clair, aussi éloigné que possible du fâchaux « béton », nous voulons être des premiers à lui souhaiter tous les succès qu'elle escompte.

Voici comment les Américains voient les championnats du monde 1950 chez les «moyens»

DANS cette page illustrée, consacrée par le dernier numéro du « Ring » de New-York, aux candidats au titre de champion du monde des moyens en 1950, on relève, tout d'abord, ceux qui atteindront le haut de l'échelle de la catégorie en 1950. Ils sont cinq à mériter cet honneur : l'on reconnaît (dans le cercle, de haut en bas, dans le sens des aiguilles) Lee Sala, Tiberio Mitri (le champion d'Europe), Tommy Flood, Walter Cartier et Dave Sands. N'empêche, ajoute l'auteur de la page, grâce au dialogue entre des personnages dessinés (au bas à droite), qu'il faut compter sur Villemain, Turpin, Castellani, Belloise, Dauthuille, Olson, sans oublier le tenant du titre La Motta et les deux étoiles noires de la catégorie inférieure Ray Robinson et Kid Gavilan, et enfin le plus spectaculaire des boxeurs américains (l'homme-recette sous-entendu), Rockey Graziano...

Quatorze challengers pour une couronne !

Quinze moyens ont mérité de figurer sur cette page : 14 challengers et le couronné du moment, La Motta. Si, avec cela, les organisateurs américains ne trouvent pas l'homme qu'il faudra opposer au « Taureau de Bronx », au printemps prochain, titre en jeu, ce serait à désespérer de tout...

LES PALOIS mal "logés" en décembre ont retrouvé une équipe digne de leur beau passé

...grâce aux efforts du "magicien" Albert CAZENAVE qui découvrit un bel espoir : le centre TRESARIEU

TOULOUSE (par téléphone).

LA Section Paloise vient d'officialiser, comme toute, son redressement, en infligeant une seconde défaite (à Toulouse) -- la première avait été acquise à Pau lors du match aller -- au Stade Toulousain, son plus dangereux rival de poule de championnat. Résultat dont mille cinq cents Palois furent les témoins oculaires aux Ponts-Jumeaux. Et pourtant...

Il y a deux mois tout juste, souvenez-vous, on ne donnait pas cher des actions de la Section Paloise, que cajolent le président Charles Lagarde et l'animateur Albert Cazenave. La ligne d'avants était sans force, sans âme. On ne parvenait point à faire la synthèse d'une vraie ligne de

De notre envoyé spécial Géo VILLETAN

trois-quarts. Marasme à ce point conséquent que l'entraîneur Cazenave voyait se dresser devant lui le front de la révolte déclenchée par les anciens...

« S'il n'obient pas le résultat qu'il nous a promis, clamaient ceux-ci, il faudra qu'il parte!... »

Albert Cazenave ne partira pas. En magicien de talent, dans les délais qu'il s'était fixés, il vient de donner un fruit à son œuvre. Un fruit qui est en passe d'atteindre sa maturité à l'instant où, avec les seizièmes de finale, va commencer le vrai championnat :

« On ne construit pas en un jour, me disait-il tout heureux de sa double victoire (à Pau et à Toulouse), remportée sur le Stade Toulousain, et si en décembre nous jugions notre qualification difficile, nos efforts communs acomplis depuis deux mois vont nous permettre sans doute de terminer second de notre poule... »

La Section Paloise, c'est un fait, a retrouvé une solide formation avec laquelle devront compter les leaders actuels du championnat. Sa ligne d'avants s'est ressoudée. L'international Aristouy en est l'âme, mais autour de lui se sont groupés des exécutants de qualité, lesquels ont noms : Martin, parfait talonneur, Bourdeu, Piaa, Loult, Boumoulou, Pees et Carmouze. Tous ceux-là jouent vite, en groupe, avec un moral de fer.

Trésarieu, l'espoir à suivre

Dès lors, Théo Cazenave, frère d'Albert (l'animateur-entraîneur), a retrouvé toutes ses possibilités de guerrier de la mêlée. Il dispose d'un bon ouvreur, Gimenez, de deux centres avisés, Trésarieu et Hatchondo, de deux ailiers décidés, Larrouyet et Chabat. Avec tout ce petit monde, il construit avec sang-froid un travail de longue haleine mais qui porte déjà ses résultats probants.

Trésarieu est un espoir. Il perce droit, attaque, flambe avec audace. Peut-être pousse-t-il un peu trop loin son action personnelle au détriment du jeu de ligne. Mais on devine en lui l'attaquant racé qui joue de la feinte comme vous du piano. Avec une réelle maestria...

« Il lui faut un peu d'étoffe pour meubler ses épaules, me disait de lui Albert Cazenave, mais il possède déjà la classe dont on fait les trois-quarts centres internationaux... »

Trésarieu est à suivre, comme l'est le petit Carrère, tout juste affublé de dix-sept printemps et qui, ne vous en déplaise, affiche de jolies qualités d'adresse, de vitesse, de décision.

Tout au plus manque-t-il à la « Section » un arrière digne de ses autres titulaires pour sonner le « complet ». Elle le trouvera sans doute... Mais, d'ores et déjà, elle lance le solennel avertissement à ses futurs adversaires :

« Attention ! Nous arrivons !... »

Peut-être allons-nous la voir figurer au premier plan des derniers actes du championnat. Et, qui sait ? nous surprendre plus encore !

Palois veillez à vos numéros !

CHAQUE joueur de rugby doit porter au dos de son maillot un énorme numéro qui correspond à la place qu'il occupe sur le terrain. Toutes les équipes se sont conformées à la règle édictée par la F.F.R.

Les Palois eux ont brodé sur leurs maillots des chiffres verts, lesquels sont invisibles des tribunes. De sorte que le public ne peut reconnaître les joueurs. Et il proteste fort justement.

Comme toutes les autres équipes MM. les Palois adoptez les gros numéros noirs cousus sur dos-sards blancs. D'avance le public qui pâle vous en remercie !

Le nouveau champion de France en visite à « Paris-presse »

HUMEZ songe à Reypens et au championnat d'Europe

CHARLES HUMEZ, accompagné de son manager Louis Sion, de Gilbert Benaïm, matchmacker du Palais des Sports et de quelques amis, a été l'hôte de la rédaction sportive de « Paris-presse-l'intransigeant » en fin de matinée. Au cours d'un apéritif d'honneur, Gaston Bénac, directeur sportif de nos services, félicita le nouveau champion de France des welters.

— Je vais me reposer pendant quinze jours, à Hénin-Liétard, où je vais surtout chasser, nous a dit Humez.

» J'ai hâte de retrouver ma famille, car cela fait huit jours que je suis parti et j'ai très envie d'embrasser Mona, ma petite fille.

» Je boxerai le 13 mars, au Palais des Sports, contre un adversaire à désigner, soit Boss, soit Reypens ou Martin.

» Mais je préférerai que ce soit Reypens car j'ai un vieux compte à régler avec lui, n'ayant jamais accepté le verdict que me donna battu, à Anvers. »

» J'ai donné, en mon temps, tant de chances à des challengers que je peux bien solliciter à mon tour, avec l'espoir d'être pareillement favorisé. Cela me ferait tant plaisir de disputer un dernier championnat de France... et de le gagner avant la fin de ma carrière. »

La réputation et les dernières performances d'Omar le Noir méritent, en effet, quelques considérations.

C.-W. H.

Omar-le-Noir veut rencontrer Humez pour le titre des welters

ACCOMPAGNE de Jean Bretonnel, le toujours fringant Omar le Noir est venu nous rendre visite pour nous dire sa satisfaction d'avoir, une fois encore, pu démontrer qu'il fallait toujours compter avec lui et nous faire une confidence.

« Avant de monter dans le ring, dimanche, j'avais lu que Charles Humez avait remporté le titre des welters, ma catégorie maintenant. J'ai pensé aussitôt que si je faisais une belle performance contre Ussin, le nouveau tenant m'accorderait peut-être une chance de lui disputer le titre.

OXFORD 1950 : un très grand crû

● T. G. BOOBBYER, trois-quarts centre d'Oxford, blessé contre le Stade Français samedi dernier ne pourra vraisemblablement pas tenir sa place samedi dans le quinze d'Angleterre contre l'Irlande.

● L'AILIER J. BEWEER, aillet international de Galles n'a pas sa place dans le quinze numéro 1 d'Oxford, qui, aux dires des dirigeants oxoniens, n'l jamais été aussi fort depuis bien longtemps. Voilà qui fera plaisir aux Toulonnais, vainqueurs des britanniques fameux.

● OXFORD s'entraîne trois fois par semaine pendant une heure, et dispute trois matches par mois.

● Les progrès des Universitaires britanniques sont dus en grande partie à l'influence des Sud-Africains Hodmeyer, Botting, C. Van Ryeveld et de l'avant Small.

LASSÈGUE: «Je ne suis pas candidat à l'équipe de France, je n'ai plus le temps!»

Et BERGOUGNAN renonce au rugby cette saison

TOULOUSE (par téléphone).

ON ne reverra pas le prestigieux demi de mêlée Yves Bergougnan sur les terrains de rugby dès la fin de la saison. Il en a pris la décision et nous l'a expliqué dimanche soir en ces termes :

— J'ai besoin de soigner mon épaule, si je veux pouvoir être à même de rejouer l'année prochaine. Or, si je rentre dans l'équipe du Stade Toulousain en ce moment, je risque d'aller au-devant d'un nouvel accident. Le plus sage est donc de rester tranquille...

Par ailleurs, on a dit que Lassègue a retrouvé la forme et qu'éventuellement il pourrait reprendre sa place à l'une des ailes de la ligne de trois-quarts du quinze de France. Mais le « French Buffalo », auquel je demandais confirmation de cette nouvelle, m'a dit avec franchise :

— Qu'ai-je à gagner désormais dans l'équipe de France ? Je suis galonné et déjà un ancien avec neuf matches joués... De plus, j'ai actuellement des obligations matérielles qui m'interdisent de m'absenter trop longtemps. Je reste donc à la disposition de mon club, le « Stade », sans nourrir de nouvelles ambitions. Vous me voyez amplement satisfait comme cela.

Nous voici donc fixés sur ces deux points...

Geo VILLETAN.

LOURDES regrette MANTEROLA qui jouera à Marseille XIII

PAU. — Le puissant athlète de Saint-Jean-de-Luz, Manterola, qui avait posé une demande de mutation pour Lourdes, n'avait pu obtenir que la licence n° 2. Il gardait cependant espoir, car son cas devait être examiné à nouveau par la Fédération, en même temps que celui de Bourdeu.

Celui-ci obtint satisfaction, mais non Manterole. Les « treize » explotèrent aussitôt le mécontentement du joueur, cruellement déçu.

Les affaires n'ont pas traîné longtemps et les pourparlers entagés en fin de semaine par Marseille XIII ont abouti aussitôt.

J. BRUNO.

SANCTIONS A METZ!

3.000 francs d'amende à chaque joueur L'entraîneur SAGGIERO démissionne

METZ. — Il est inutile de dire que l'élimination de la Coupe du F.C. Metz par Monaco a produit un effet des plus désastreux dans tous les milieux sportifs lorrains. Le score, plus encore que l'élimination pure, était considéré comme une catastrophe. Il fallait donc s'attendre à des réactions sévères au sein du club.

Au cours d'une réunion extraordinaire du Comité du F. C. Metz, M. Herlory, d'accord avec tous ses membres, a décidé d'infliger une amende de 3.000 francs à tous les joueurs sans exception.

Les dirigeants, considérant l'importance de la prime accordée pour ce match (30.000 francs) et la valeur de l'adversaire (Monaco, onzième du classement de la seconde division), estiment que la défaite messine est sans excuse et qu'elle mérite une sanction.

D'autre part, le Comité a accepté la démission de l'entraîneur Saggiero, lequel a reconnu avoir commis toute une série d'erreurs. On rappelle que Saggiero avait remplacé Charles Fossat comme entraîneur, l'an passé, à pareille époque, dans les mêmes conditions.

Raymond Sienner reste pour l'instant directeur technique. On lui adjoindra un entraîneur sous peu.

M. Herlory a entamé différents pourparlers à cet effet.

Ignace, interogé sur le bien-fondé de l'amende infligée aux joueurs, a déclaré, en exclusivité, à « Paris-presse » :

— Pour l'entraîneur, c'est d'accord, il y a longtemps qu'on aurait dû le faire. Il ne tenait plus l'équipe en main. D'autre part, il a commis une grossière erreur, celle de faire adopter à notre équipe de « gagneurs » le béton qui ne nous convient pas du tout.

» Comme le football est un sport d'équipe, j'accepte la sanction. C'est pour nous une leçons et à l'intérieur de notre formation, tous, nous réagirons et sanctionnerons à notre tour les fortes têtes. — FARIN.

BREST cherche 50 millions pour jouer en deuxième division

(De not. env. spécial Robert JOURDAN)

BREST (par téléphone).

EN organisant le match de Coupe Rennes-Nantes, la 3F comptait œuvrer favorablement pour le football dans le grand port armoricain.

Elle a réussi au-delà de toutes espérances. Non seulement le stade Ménez-Paul fut empli d'une foule passionnée, mais encore il s'est révélé, en la circonstance, deux ou trois fois trop petit.

« Nous aurions fait 25.000 spectateurs nous annonçait le matin du match M. Morvan le dévoué président de l'A.S. Brestoise, si nos installations l'avaient permis.

Toute la péninsule serait venue à cette fête du football breton. Lannion, Ouimper, Saint-Brieuc, Vannes, Dinan... et naturellement Rennes et Nantes n'auraient jamais eu assez de cars ou de trains spéciaux pour satisfaire 30.000 candidats spectateurs ».

Interrompons M. Morvan pour dire combien l'organisation de ce derby fut en tous points réussie. Un seul regret à formuler la pluie et la tornade qui transformèrent la pelouse en un bourbier balayé par le vent d'ouest. Mais personne n'y pouvait rien. Encore heureux que les éléments voulurent bien se montrer cléments, grâce à la marée, de 2 à 5 et que le match put ainsi se dérouler dans des conditions normales.

Rennes et Nantes ont bien travaillé

Il faut reconnaître également que les footballeurs rennais et nantais continuèrent, sur le terrain, l'excellent travail que les dirigeants et officiels brestois avaient commencés.

Si le match ne peut être, en raison de la boue et du vent un festival de jeu académique, il reflèta une lutte acharnée aux nombreuses phases de classe. Guérin, Combot, Minci, Lachèze, Rahstejnek, Cousin... côté rennais et Gorius, Staho, Vreken chez les Nantais, illustrèrent parfaitement la valeur du football pro à des spectateurs habitués aux confrontations amateurs.

Ce qui engendra, tout normalement aux Brestois, le regret de ne pas être à pareille fête plus fréquemment.

Mais Brest pourrait fort bien s'inscrire dans le circuit des clubs professionnels prochainement.

Nous avons posé la question d'une section pro aux dirigeants de l'A.S.B. Tout, en voulant se garder de préparer un tel projet M. Morvan ne nous cacha pas « qu'on y pensait » :

« Nous aurions besion de 50 millions pour demander une bonne équipe pro à Brest : l'achat des joueurs de base, un an de trésorerie devant nous. Car il faudrait, si possible atteindre la première division rapidement.

« Nos installations nous permettraient plus d'un million de recette en moyenne et des pointes, deux millions. C'est un avantage que beaucoup n'ont pas.

« Certains mettent en avant notre position géographique extra-centrale. Mais de Troyes à Cannes le trajet n'est-il pas plus long que de Troyes à Brest ?

« A mon avis, l'argument le plus sérieux des gens « contre » est celui de l'Arsenal. Tout le monde à Brest y travailla et les joueurs de l'A.S.B. également. Il faudrait donc que nos footballeurs en démissionnent ce qu'ils ne feraient pas car l'administration donne une... retraite.

« Mais nous trouverons peut-être une solution. »

Il serait envieux d'enregistrer une candidature brestoise au championnat de seconde division en fin de saison. Et le derby breton Rennes-Nantes des seizièmes de finale en aurait été, par sa réussite, l'origine. La 3 F ne peut que s'en réjouir car le professionnalisme peut-être viable dans une cité aussi importante que celle du chef-lieu du Finistère.

SEDAN sur les traces de CHARLEVILLE!...

LES résultats des matches des seizièmes de finale de la Coupe de France peuvent donner à penser que les équipes « pros » de première et de 2e divisions sont de qualité équivalente, puisque, si Besançon gagne le match qu'il doit rejouer contre Montpellier, les deux groupes seront à égalité quant au nombre des qualifiés pour le tour suivant.

Ce serait là juger facilement et, certainement, commettre une erreur car la part du tirage au sort des matches est très importante en ce qui concerne la situation après chaque journée de matches.

Sauf Toulouse, les ténors de la Division nationale sont encore en course et si le sort ne les oppose pas entre eux, ce qui est toujours possible, nous retrouverons très probablement Lille, Bordeaux, Reims et le Racing Club de Paris dans les qualifiés des quarts de finale.

Mais Nimes, Le Havre, Cannes, Monaco (qui a causé le coup de théâtre des seizièmes de finale) ? Leurs chances existent c'est certain, mais sensiblement moins évidentes que celles des quatre clubs précités.

Les deux clubs amateurs restant qualifiés, Montreuil et Sedan, on ne peut dire, aussi bien pour l'un que pour l'autre, qu'ils ont une chance normale.

Mais les Sedanais ont une foi magnifique dans leurs étoile. Ils pensent qu'il ne leur est pas impossible de renouveler l'exploit réalisé par leurs voisins de Charleville en 1936 : jouer la finale de la Coupe de France et ne succomber que par un but à zéro — comme Charleville contre le Racing Club de Paris. C'est tout le mal que nous leur souhaitons !

Lucien GAMBLIN.

Raymond Impanis fera Bordeaux-Paris, si...

BRUXELLES. — M. Ludovic Feuillet, directeur sportif d'Alcyon, a commencé aujourd'hui la visite de ses troupes belges. Il la continuera demain à Gand où il rencontrera les Flandriens.

Etaient présents au rendez-vous : Raymond Impanis, Van Roosbroeck, Marcel Hendrickx et Haugustaine.

Raymond Impanis, interogé longuement par M. Ludovic Feuillet, s'est mis d'accord avec lui pour poser sa candidature pour Bordeaux-Paris, à la condition cependant que ses résultats du début de saison permettent d'entrevoir une victoire dans le Derby.

M. Ludovic Feuillet a vivement insisté auprès de ses coureurs pour qu'ils n'entament pas la saison trop tôt. C'est ainsi qu'il leur a conseillé également de ne pas s'aligner le 5 mars, ni même le 11, si la température ne le permettait pas. — P. B.

Un bel exemple : OMAR LE NOIR

QUELLE leçon non seulement en boxe, mais sur le plan général de l'éducation sportive a donné dimanche après-midi à la Mutualité ce presque vétéran qui a nom Omar le Noir !

Comment, voilà un bonhomme qui vient d'atteindre le cap de la 32e année, qu'on croyait sur le toboggan il y a deux ans et qui a démontré hier une fois de plus en trois mois, avec une éloquence rarement atteinte, qu'en restant de la virtuose de l'esquive de la précision, il était plus vite et plus combattif qu'il y a quelques années.

Tout cela parce que Omar le Noir n'a pas voulu accepter le déclin qui s'apprêtait à sonner à sa porte. Et parce qu'il a travaillé avec une ardeur nouvelle, avec un sérieux à citer en exemple aux jeunes et une conscience professionnelle remarquable.

« Viens, petit, voir le maître donner la leçon, et prends-en de la graine ! »

C'est par ces mots que le professeur Dupin vint arracher Bonnardel du vestiaire où il se rhabillait pour l'amener sur le plateau voir opérer le « maître à boxer ». Rarement on vit, en effet, un pugiliste dominer en adresse, en esquive, en vitesse, un adversaire jeune, aussi rempli de bonne volonté comme l'était Ussin.

On sentait chez Omar le désir de remonter au tout premier plan et de démontrer que s'il avait pu opérer un tel redressement il le devait à sa volonté et à sa préparation au service d'un sens inné de la boxe.

J'aurais voulu que des centaines de jeunes boxeurs soient là pour disséquer cette démonstration et que d'autres combattants, abordant la trentaine, aient pu aussi tirer la moralité de cette leçon. — G. B.

POUR fêter dignement le titre de champion de France que Charles HUMEZ ravit samedi soir à Alger, à KOUIDRI, notre directeur des services sportifs, Gaston BENAC, a offert au Nordiste le Martini de la Victoire. On reconnaît, de gauche à droite, Humez et sa jeune épouse, Louis Sion, son manager, M. Capra, qui s'occupe des combats à traiter, Gaston Bénac et Georges Sérès, vainqueur, dimanche dernier, au Vel' d'Hiv' du Critérium national derrière motos commerciales.

De Buffalo (U.S.A.) à Amiens par téléphone

Bretonnel et Godbout ont conclu : O. K. : VILLEMAIN - GAVILAN le 20 mars à Montréal

AMIENS. (Par téléphone.)

Ce matin, à 11 heures, Jean Bretonnel a eu une conversation téléphonique avec le promoteur américain Godbut, qui se trouvait dans un hôtel, à Buffalo, aux Etats-Unis, en compagnie de Kanter, le représentant de Bretonnel de l'autre côté de l'Atlantique.

L'objet de la conversation était le combat entre Robert Villemain et Kid Gavilan, dont il est question depuis quelque temps déja.

Disons tout de suite que promoteur et manager sont, cette fois, tombés définitivement d'accord et que Villemain et le vainqueur de Dauthuille se rencontreront, à Montréal, le 20 mars, au poids de 159 livres — 72 kil. 500.

Godbut était venu de Montréal à Buffalo, qui n'est pas très loin, pour s'entretenir tout spécialement avec Kanter, lequel accompagne Mourgiart, qui, ce soir, boxe Carmen Pasilos à Buffalo.

C.-W. HERRING.

dredi à New-York ● Gavilan - Graham ven-

NEW-YORK (par câble).

Jeudi soir, à Syracuse, Steve Belloise trouvera un adversaire facile en la personne de Bob Charity.

Enfin, vendredi, au Garden de New-York, Kid Gavilan et Billy Graham seront en présence.

COPPI A TOULON LE 19 FEVRIER

TOULON. — Avant de participer à la Ronde du Carnaval d'Aix, Coppi se produira à Toulon au vélodrome. Il sera vraisemblablement opposé à Carrara dans un match omnium. — GASTINEL.

But CLUB

a présenté dan son numéro en couleurs d'hier

TOUTE LA COUPE DE FRANCE

et... seul de toute la presse

Un reportage photo sur le match de basket de Madrid:

FRANCE-ESPAGNE

16 pages en hélio - 20 fr.

Virtuel champion de France derrière motos commerciales

G. SÉRÈS: "Je veux établir l'officiel record de l'heure"

Georges Sérès, vainqueur du Critérium National 1950 derrière motos commerciales, était hier le garçon d'honneur de sa sœur Ghislaine, qui se mariait à Suresnes.

En visite ce matin à « Paris-presse-l'intransigeant », le cadet des Sérès a rencontré notre chef de notre rubrique « Athlétisme » Raymond Marcillac qui, lorsqu'ils avaient tous deux quinze ans, se permit de remporter sur lui quelques victoires dans des... petits « Tours de France » qu'ils organisaient avec d'autres camarades, dont le fils de Bob Desmarets.

— Ma victoire, parce que trop nette, a été minimisée, me semble-t-il, par certains de mes adversaires, sous le prétexte que je suis stayer. Or, tous les championnats derrière « commerciales » (sauf celui de l'an dernier encore qu'ils s'y trouvaient Godeau et mon frère Arthur) ont toujours eu comme but d'opposer les stayers à l'élite des pistards, afin d'établir une comparaison dans ce domaine qui tient le milieu entre le demi-fond et le reste.

— Etes-vous toujours disposé à tenter le record du monde derrière « commerciales » ?

— J'attends une mise au point définitive du règlement et me mettrai en piste, soit à Paris, soit à Saint-Etienne pour essayer d'établir un record officiel sur ces nouvelles bases.

F. T.

● Marcel Dupont, premier Belge du Tour de France 1949, sera le leader probable de « Fiorelli » dans le Giro, mais entend participer également au Tour de France.

LES TRICOLORES » siégeraient ce soir à la F.F.C.

L'intention de M. Jolnard est de réunir, ce soir, à la F.F.C., pour l'expédition des affaires courantes la commission sportive professionnelle que le comité directeur a récemment créée. Mais comme les six routiers appelés à y siéger ne seront élus qu'ultérieurement par leurs pairs, le président de la F.F.C. a pensé que les champions de France professionnels 1949 étaient tout indiqués pour expédier provisoirement ces affaires courantes auprès des membres du comité directeur.

Jean Rey, actuellement à Paris, Lesueur, Gérardin, « siegeraient » ainsi ce soir à la F.F.C., puisque Piel est reparti pour la Côte d'Azur.

Pour battre les Italiens dans le Tour de France 1950...

ROBIC propose à Jean BIDOT :

«Pour désigner les deux leaders de l'équipe nationale, consultez (par referendum) les coureurs!»

Jean BIDOT

Jean Robic a empêché Jean Bidot de savourer l'heure apéritive. Ayant — par hasard — rencontré le futur directeur de l'équipe de France du « Tour », le « Biquet » a essayé de lui faire partager son point de vue sur la désignation des leaders au sein de l'équipe tricolore et même des autres.

— Le tout est de savoir, lui a-t-il dit, si l'on veut essayer de battre les Italiens. Dans l'affirmative, il n'y a pas trente-six solutions : il faut s'inspirer de leur méthode.

— C'est beaucoup plus complexe que vous ne paraissez le croire. Vous connaisses le tempérament français et...

— Ta, ta, ta ! coupa Robic. Les routiers français demandent, avant tout, à gagner de l'argent. Rien de tel qu'un ou deux chefs de file solides pour y parvenir. Or, ce qu'il faut, c'est obtenir leur assentiment, leur accord plein et entier sur le nom ou les noms de ces leaders.

Comment y parvenir ? En faisant voter les 60 routiers français préalablement sélectionnés pour désigner l'homme qu'ils souhaiteraient avoir comme chef de file.

— Mais nous nous trouverions en présence de 60 votes sur 3 ou 4 noms seulement !

— Eh bien, répartissons les 60 sélectionnés en six équipes et, au sein de chacune d'entre elles faisons voter les dix membres pour un ou deux leaders. Ce serait moins arbitraire que d'obliger les coureurs à avoir un homme de base désigné.

Demain, nous vous ferons connaître les avis des organisateurs, des directeurs sportifs et des coureurs sur le « projet Robic ».

non par eux-mêmes, mais par le directeur technique de l'équipe.

— Votre suggestion est pleine d'embûches, répondit Jean Bidot, et un peu trop « mécanique ». Nos routiers n'aiment guère ce genre... Je comprends que vous prêchiez pour votre paroisse, mais je doute que vous arriviez à convaincre les organisateurs du « Tour » mieux que moi-même.

Robic, nullement découragé, va pourtant essayer...

François TERBEEN.

Paris-presse l'intransigeant

MARIE GALANTE

LE ROMAN DE « MARIE DES ISLES »

par Robert GAILLARD

Résumé des chapitres précédents. — L'expédition contre les flibustiers, commandée par Marie du Parquet, « gouvernante » de la Martinique, a eu des résultats inattendus : unis dans la haine du major Merry Rools, assaillants et attaqués se sont mis d'accord. Le chef des flibustiers Le Fort s'est embarqué pour la France, où il compte faire éclater au grand jour les intrigues de la Martinique. Il a fait le voyage en compagnie du chapelain des flibustiers, le Père Fauvel ; d'un autre religieux, le Père Feuillet, qui se rend auprès du roi en mission pour Marie du Parquet et du chevalier de Villers, âme damnée de Merry Rools. Le fort a fait mine d'entrer dans le jeu du chevalier de Villers, qui voudrait dérober les lettres de créance du Père Feuillet. Par un adroit stratagème, Le Fort, au Havre, s'est arrangé pour que les deux religieux restent en arrière, espérant toutefois que, sur ses instructions, ils arriveront à Paris avant de Villers.

56. - Comment retarder le coche ?...

LE postillon menait ses bêtes à vive allure, en faisant claquer si furieusement son fouet que, dans le coche, on avait peine à s'entendre.

Dès que le lourd véhicule s'était ébranlé, le chevalier avait collé son nez à la vitre pour bien s'assurer que le Père Feuillet restait à l'auberge ; puis, voyant que la chaise s'engageait sur la route de Rouen, il avait tourné vers Le Fort un visage rayonnant.

— Sapristi ! s'écria enfin le chevalier avec un air admiratif, vous êtes un homme, vous ! Je crois avoir bien placé ma confiance ! Avez-vous des lettres ?

— Les lettres ? fit Le Fort en dévisageant les uns après les autres, les occupants de la voiture, les lettres ! Et pourquoi diable aurais-je gardé les lettres ?

— Comment, fit Villers, vous n'avez pas pris les lettres ? Mais alors ?...

— Voyons, compère, à quoi aurait-il servi de subtiliser ces papiers à cet infortuné dominicain, puisqu'il n'arrivera à Paris que cinq ou six jours après vous et qu'entre temps vous aurez réalisé vos projets ?

— Certes, n'empêche que j'aurais préféré que vous eussiez ces lettres. On ne sait pas ce qui peut arriver. Supposez qu'une circonstance fortuite permette au père Feuillet de rentrer à Paris et qu'il arrive avant nous, ou même en même temps que nous ? Qu'arrivera-t-il ? Nous échouons !

— On voit bien, assura Le Fort, que vous ne connaissez pas mon moine Fauvel. C'est un homme qui sait ce que parler veut dire, allez ! Et quand je lui ai rapporté votre désir de voir le dominicain rester au Havre il a simplement branlé le chef en me disant : « Qu'on me laisse faire ! »... Enfin, compère, a-t-il réussi oui ou non ?

— Certes, répéta Villers, moins convaincu que le flibustier. N'empêche que si j'étais en possession de ces lettres, je serais plus tranquille.

Il n'insista plus. D'ailleurs il craignait, non sans raison, d'être écouté par des oreilles indiscrètes, d'autant plus que le bruit de la guimbarde, des mauvais ressorts mal graissés, des roues ferrées sur les cailloux et les claquements du fouet du cocher l'obligeaient à parler haut.

Maintenant, Le Fort s'était assis sur la banquette le plus confortablement qu'il avait pu. Sa taille dépassait de toute la tête celle des autres voyageurs. Il écrasait son voisin de droite, un Gascon assurément pauvre à en juger par le tissu de son pourpoint qui laissait voir la trame et son voisin de gauche, un bourgeois cossu qui roulait des yeux de fouine dans toutes les directions.

Le flibustier fit bientôt mine de somnoler, ce à quoi d'ailleurs incitait le bercement du coche ; en réalité, il pensait. Il se demandait comment il allait pouvoir faire prendre au coche un retard suffisant pour permettre aux deux religieux d'arriver avant lui et au père Feuillet de remplir auprès de Sa Majesté ou du Cardinal, la mission qui lui était confiée.

Il faisait nuit quand le coche s'arrêta à Yvetot ; depuis près d'une heure, le chevalier de Villers dormait à poings fermés en ronflant sur sa banquette dodelinant de la tête, tantôt à droite, tantôt à gauche, sur l'épaule de ses voisins. Ceux-là d'ailleurs n'y prenaient point garde, car ils étaient dans un état de fatigue approchant du sien. Villers ronflait toujours, quand le cocher vint ouvrir, derrière la voiture, la large porte à double battants pour libérer les voyageurs.

Le Fort, d'une main preste, s'emparа du bourgeois cossu aux yeux de fouine qui s'apprêtait à descendre le premier et, d'un coup de fesse, repoussa le Gascon au pourpoint râpé et mit pied à terre en se donnant de grandes claques sur la poitrine, pour défriper ses vêtements. Son immense stature surplombait le postillon. Il lui décocha un regard lourd et d'un bond, fut sur lui. L'homme recula de quelques pas, comme s'il avait craint une de ces agressions fréquentes sur les routes. Mais Le Fort lui frappa amicalement sur l'épaule et, le prenant par un bras, lui dit :

— Ah ! joyeux compère! Personne mieux que vous ne sait conduire un coche ! Sapristi, je viens d'un pays où l'on ne devrait employer que des gens comme vous ! Par la botte de saint Benoît vous n'avez pas de maître ; écoutez-moi un peu...

Il l'emmena à l'écart sans plus s'occuper du chevalier et lorsqu'il fut certain que personne ne pouvait l'entendre il se planta devant l'homme qui était replet et robuste et se frappant rudement sur le ventre à l'endroit où tintaient les pièces d'or, dans sa bourse :

— Vous êtes intelligent, postillon, commença-t-il, très intelligent... Je l'ai vu du premier coup d'œil...

Sa voix était nuancée, élogieuse, charmante.

— On a vraiment plaisir, poursuit-il, quand on arrive d'un pays de sauvages comme celui que je viens de quitter à rencontrer des gens de votre espèce. Vous êtes pour ainsi dire un gentilhomme, monsieur... Oh ! Tudieu ne protestez pas ! Je passerais ma lame dans les intestins du premier faquin qui oserait prétendre le contraire. J'ai dit que vous étiez intelligent et c'est pourquoi vous allez m'aider. Vous avez dans les yeux une telle flamme votre physionomie exprime tant de subtilité que je me suis dit tantôt, en vous voyant : « Voilà exactement l'homme qu'il me faut ! »...

— Messire ! dit le postillon, suffoqué et inquiet.

— Ta ta ta ! Appelez-moi compère ! Encore que vous pourriez être mon cousin ! Disons cousin et n'en parlons plus ! Par la sacrée aumusse du pape mon garçon nous sommes, de toute éternité, faits par le Bon Dieu pour nous entendre... Prêtez l'oreille à ce bruit, et dites-moi s'il est à votre goût ! Devinez un peu ce que j'ai là ?

— Des écus, messire... Des écus, sans nul doute.

— Des écus ! Oui, des écus : et d'abord ne m'appelez plus messire, mais cousin. Si vous saviez qui je suis, vous m'appelleriez cousin en vous mettant à genoux pour baiser mes bottes !

Eberlué, perdu, le malheureux reculait et se demandait s'il avait affaire à un fou ou un fripon. Il commençait à trembler d'autant plus que le coche était maintenant à moitié vide et que la plupart de ses occupants avaient gagné l'auberge de la *Fleur de Lys* pour le repas et le repos de nuit. Il n'avait donc nul secours à attendre de personne.

Le Fort se fait persuasif

Le Fort baissa brusquement le ton. Et se penchant à l'oreille du cocher :

— Cousin, lui dit-il, vous avez entendu le bruit de mes écus. En voici une poignée de vrais et bons, aussi vrais et aussi bons que ceux que le roi d'Espagne met sur ses galions, car c'est là que je les prends. Si vous m'écoutez, ils sont à vous...

— Mais, messire...

— Dites cousin, que diable !... Bien sûr, je ne les ai pas comptés, mais prêtez l'oreille... Or, donc, imaginez que j'ai fait un pari avec le gentilhomme qui m'accompagne. Il a juré que nous ne serions pas à Paris avant quatre jours...

— Nous y serons dans deux, à présent, messire...

— Un instant ! J'ai parié, moi, que nous y serions dans trois !...

— Vous avez gagné dans ce cas, j'en réponds !

— Non, cousin !

— Oh ! si, messire, je connais la route et mes bêtes Nous serons à Paris dans deux jours ou que le diable m'enfourche !

Le Fort frappa du pied avec colère, car il avait l'impression de perdre un temps précieux. Il se disait que Villers pouvait, à tout moment, surgir et découvrir sa manœuvre.

— Si vous parlez tout le temps, cousin, dit-il, je n'arriverai jamais à placer un mot. Je vous dis que j'ai parié et maintenant que vous connaissez les conditions du pari, vous m'assurez que j'ai gagné...

— Je le jure, messire !

—Tonnerre de Dieu ! Attendez! Attendez ! Laissez-moi finir... C'est que je ne veux pas gagner !... Ce gentilhomme qui m'accompagne est le fils d'un de mes vénérés amis... Haute lignée noblesse de seize quartiers... Comprenez ? Or, ce gentilhomme s'est fait voler par des chenapans et n'a plus un sou vaillant. Jamais tant il est scrupuleux il n'acceptera que je lui fasse un p-êt. Je n'ai trouvé qu'une manière de lui faire accepter de l'argent : perdre mon pari ! Comprenez-vous ?

L'homme se grattait frénétiquement la tête en cherchant vainement à comprendre.

— Oui, reprit Le Fort, arrivez dans quatre jours... Je dis *au moins* quatre jours et cette poignée d'écus est à vous.

— Quatre jours, c'est beaucoup, dit le cocher...

— Disons cinq ou six, ça ferait mieux mon affaire encore que je doubler la mise du pari chaque jour de retard... Mais comme je veux le plus grand bien à ce digne gentilhomme...

Le cocher poussa un soupir.

— Hélas, fit-il, ce que vous me demandez est impossible. Je suis un honnête homme.

— Que le diable m'emporte si j'en ai jamais douté ! Aussi est-ce pour cela que je m'adresse à vous. Je vous ai deviné, allez, dès que je vous ai vu !

— Je ne puis pas retarder le coche ainsi...

— Pour une poignée d'écus ?

— Je vous dis, messire, que je suis un honnête homme...

— Diable ! Même pour une poignée de pièces d'or ? Vous êtes le premier homme et le seul de cette espèce !

Le Fort était ébahi.

— N'insistez pas, messire, reprit le cocher, toujours inquiet, je ne puis vous aider. Prendre du retard sans raison importante me ferait perdre mon emploi, et 'y tiens...

— Mais vous serez riche, alors...

— Riche pour quelques jours... Après...

La colère commençait à s'emparer du flibustier. C'était la première fois qu'il trouvait une créature réfractaire à la vue de l'or. Il allait faire un éclat quand la voix de Villers le fit se retourner :

— Eh ! compère, lui demandait le chevalier. Que faites-vous donc ? N'avez-vous pas faim ? Je vous cherche ! Pourquoi palabrez-vous avec ce manant au lieu de venir à table ? J'ai commandé un excellent repas...

— J'arrive, dit Le Fort en quittant, furieux, le cocher, j'arrive! Faites servir surtout du bon vin, car je me sens ce soir, une âme à étrangler tout le monde et, dans ces cas-là, le vin seul est capable de me calmer...

(A suivre)

(Copyright 1950 by Robert Gaillard and « Paris-presse-l'intransigeant ».)

LE PORTRAIT QUE VOUS AVEZ VU EN 1re PAGE A 82 ANS...

La marquise d'Harcourt avec les enfants de ses arrière-petits-enfants : Oriane, Eric et Philippe de Cabrol.

...mais le modèle (ci-dessus) aura 100 ans demain

La marquise d'Harcourt, dont Fantin-Latour fixa jadis les traits, aura autour d'elle pour ce grand anniversaire 200 membres de sa famille

ROGNY, 7 février.

En examinant le tissu de la robe qu'elle venait de commander à sa couturière, la marquise d'Harcourt déclarait, il y a quelques jours : « Il faut que cette robe dure dix ans... »

C'est ce qu'elle dit chaque fois. Mais la marquise aura cent ans cette semaine, plus précisément jeudi 9 février. La galerie Charpentier, à Paris, expose actuellement un ravissant portrait de jeune fille exécuté en 1868 par Fantin-Latour. Cette jeune fille s'appelait alors Mlle de Biron, c'est elle qui devait devenir la marquise d'Harcourt.

« *J'ai connu Napoléon III, M. Thiers, etc...* »

Marguerite de Biron est née à Paris, dans une maison de la rue d'Anjou, démolie plus tard pour le percement du boulevard Malesherbes. Son premier souvenir parisien : Napoléon III passant en revue ses soldats à leur retour de la campagne d'Italie.

Cette vieille dame sert de trait d'union à huit générations : elle a connu sa bisaïeule ; elle a vu naître les petits-enfants de ses petits-enfants.

La marquise d'Harcourt a fréquenté Thiers et Mac-Mahon. Le prince de Galles, futur Edouard VII, fut son hôte, comme la reine Amélie de Portugal dans ce même château de Saint-Eusoge, où elle s'est retirée, sur un des côteaux qui dominent Rogny, ce petit village de l'Yonne, où l'on se prépare à célébrer la centenaire.

Une centenaire qui ne paraît pas son âge. La marquise marche sans canne, elle a excellent appétit, lit sans lunettes, s'intéresse à tout : à la musique, à la littérature (elle est passionnée de Cronin), aux succès scolaires de ses arrière-petits-enfants, dont elle est très fière, et même à sa toilette : elle portera le jour de son anniversaire une robe gris perle, avec un chapeau et une aigrette assortis.

Rogny a sa fontaine de Jouvence

On prétend que Mme d'Harcourt doit sa longévité à une fontaine miraculeuse qui coule sur ses terres. C'est un fait que dans sa famille on vit très vieux. Et à Rogny, c'est la seconde centenaire en deux ans.

ce jour-là, outre les invités, deux cents membres de sa famille. Son neveu, le général d'Harcourt, amènera pour sa part ses quarante enfants et petits-enfants. Il y aura un bal pour les jeunes, un goûter pour les autres.

Un seul point noir : la marquise vient d'attraper un rhume qui l'a obligée à s'aliter. Mais on ne veut pas douter qu'elle soit rétablie pour le grand jour. C'est la première fois qu'elle est malade depuis une congestion pulmonaire, il y a dix-huit ans. Le médecin l'avait alors condamnée. Elle s'est remise. C'est lui qui est mort.

Martine COMPERE-MOREL.

Histoire d'un portrait ovale

MARGUERITE DE BIRON, marquise d'Harcourt, avait posé pour Fantin Latour, en 1868, *c'est-à-dire quatre ans avant son mariage. Elle eut six filles et un fils, chef actuel de la maison d'Harcourt.*

Elle aime l'œuvre qui lui rappelle sa jeunesse et qui a une histoire amusante.

En effet, elle avait décidé de transformer en « ovale » ce tableau pour qu'il devienne le pendant d'une autre œuvre. Fantin était très mécontent de ce changement. Il se résigna, cependant, à signer à nouveau la toile ainsi réduite.

Les Biron, comme les Harcourt, ont été, à travers les temps, de grands amateurs d'art. C'est un frère plus jeune de la marquise, mort en 1938, *qui fut le plus grand collectionneur de tous les temps.*

La marquise est venue à Paris, il y a quatre ou cinq mois. Malheureusement un peu souffrante ces temps-ci, elle n'a pu assister à l'accrochage de son portrait. Elle tient terriblement à ce tableau et jamais elle ne l'eût prêté si, par un curieux hasard, l'organisateur de la belle exposition « Cent portraits de femmes », à la Galerie Charpentier, n'avait été justement le marquis de la Borde, son neveu par alliance.

Et seul manquera, à la fête d'après-demain, à Saint-Eusoge, le tableau qui, jusqu'à ces derniers jours, n'avait jamais quitté le boudoir de la marquise.

R. B.

La marquise d'Harcourt est très aimée dans le pays. Tout le monde participera à la fête. Les fermiers offriront à leur châtelaine un tête-à-tête en porcelaine de Limoges. Un de ses voisins a tenu à lui envoyer une bouteille de vin vieux.

Mgr Lamy, archevêque de Sens, viendra lui-même célébrer la messe au château. La centenaire aura autour d'elle,

La centenaire de la Vienne, elle, danse encore la scottish

Si la marquise d'Harcourt s'apprête à fêter sagement son centenaire, une autre doyenne a célébré hier le sien en effectuant un petit pas de scottish comme au temps de ses vingtans.

C'est Mme Eléonore Boutin, de la commune de Lavoux, dans la Vienne.

Hier, toute la commune était réunie autour d'elle. Il y eut un banquet présidé par le maire, des discours et des chansons.

Mme Boutin, qui a encore bon pied, bon œil, ne se montra pas la moins joyeuse des convives.

— Dans dix ans, a-t-elle dit, je veux faire avec vous un nouveau pas de danse !

MAM'ZELLE SOURIS *par Cog*

8 ANS EN U.R.S.S.

A LA CANTINE : FAMINE

par Ettore VANNI (traduit de l'italien par J.-P. CASTEL)

RESUME DES TREIZE CHAPITRES PRECEDENTS

Avant le 5 mars 1939 qui marque la fin de la République espagnole, Ettore Vanni dirige à Valence, le quotidien communiste « Verdad » (Vérité). Le 29 mars il s'embarque à bord d'un bateau français, le « Lézardrieux » avec d'autres militants, parmi les plus menacés. Leurs femmes n'ont pas été autorisées à les accompagner. Ils sont internés en Algérie, d'où, sur un bateau soviétique, le « Cooperasia », ils partent vers la Russie, pour arriver à Leningrad, fin mai. Ettore Vanni voudrait s'arrêter à Moscou, mais il est envoyé d'abord en Ukraine, puis à Kuibisev comme éducateur dans une école pour enfants espagnols où il fera un assez long séjour. Jusqu'à la guerre. La colonie est alors évacuée et transférée çà et là. Les enfants, employés, dès l'âge de 13 ans, dans les usines ou aux champs, souffrent notamment de la faim et du froid. Plus tard, Ettore Vanni est envoyé comme ouvrier à l'usine Molotov, à Gorki, « quartier américain ». Le N.K.V.D. lui propose bientôt de « travailler » à son service d'espionnage intérieur. Il est contraint d'accepter. « Mais, dès lors, dit-il, je n'ai plus qu'une pensée fuir la Russie. »

NOUS recevions souvent la visite de deux jeunes filles originaires des Etats-Unis : Nency et Margot. Leur père à toutes deux (le premier fils d'Ukrainiens, le deuxième issu de Hongrois), deux techniciens, tombés dans la souricière soviétique, avaient péri dans une des nombreuses épurations. Nency et Margot travaillaient à l'usine. Margot follement amoureuse de mon ami V..., travaillait à la cinquième section où l'on fabriquait des chars armés du type lourd.

Quelquefois, à la faveur d'un jour de repos, Nency apportait un phono ; on faisait un peu de nettoyage, on plaçait les lits l'un sur l'autre pour avoir davantage de place et l'on dansait. Une Espagnole avait quelques disques. L'un portait deux fandanguillos. Un soir, cette Espagnole, « Choupette », eut l'idée de couvrir avec ce disque une marmite où, événement sensationnel, cuisait un chat auquel nous faisions la chasse depuis longtemps. La vapeur donna au disque une forme ondulée et tous nos efforts ne purent arriver à le rectifier. Mais à cause du chat, il y eut un certain chahut : le comité se réunit et pendant une semaine on nous tracassa.

Ce chat ne fut pas le dernier que nous mangeâmes. Je crois que dans le « quartier américain » il n'en resta pas un seul. Ils étaient plus que jamais exquis, surtout si on avait la patience, une fois dépouillés et vidés, de leur faire passer une nuit sous la neige.

Avec Nency et Margot, si nous arrivions à parler du travail, de l'Amérique et de la Russie, nous nous gardions toujours de porter des jugements. Ces deux jeunes filles intéressaient au suprême degré le capitaine Artamonov ; comme elles étaient filles de deux victimes du N.K.V.D., il cherchait à découvrir à tout prix en elles deux ennemies. Elles étaient souvent convoquées à Gorki.

Des ennemis partout

Un soir, nous étions à peine rentrés du travail, Nency vint nous trouver et nous demanda de lui prêter des bottes pour cette nuit-là. Elle nous les rapporterait le lendemain matin.

— Où vas-tu ? demanda V...

— Je dois aller quelque part, répondit-elle sèchement.

Nous comprîmes. Pour aller à Gorki de nuit, Nency pouvait peut-être prendre le tram, mais la chose ne lui serait pas possible au retour et elle ne pouvait pas exposer ses vieilles galoches rafistolées à quatorze kilomètres de marche. Le lendemain matin, avant d'aller à l'usine elle me rendit mes bottes. Pâle d'une pâleur mortelle, et épuisée, elle arrivait à peine de la ville, après plusieurs heures d'interrogatoire.

A V..., comme à moi (et j'imagine à d'autres aussi) le N.K.V.D. demandait invariablement ce que disaient Nency et Margot, de quelle humeur elles étaient, qui elles fréquentaient. En 1945, en Crimée, par une camarade qui avait reçu une lettre de Gorki, j'appris que Margot avait été arrêtée. Il est probable que Nency aura eu la même fin. Elles avaient lié amitié avec des Anglais ou des Américains (je ne saurais dire exactement) des équipages de tanks qui, à une époque, se trouvaient à Gorki.

Un jour nous parlâmes au capitaine Artamonov du malaise causé par l'arrestation de quelques pauvres diables d'ouvriers innnocents. Il s'agissait, comme je l'ai déjà dit, des ouvriers affectés à l'ouverture des caissons contenant le matériel américain.

— Vous arrêtez des gens qui n'ont commis aucune faute, lui dis-je.

— Comment ! Aucune faute ? Mais ils ruinent un matériel qui coûte de l'or à l'Etat et qui est nécessaire au front !

— Mais ce n'est pas eux qui le brisent, camarade Artamonov. Quiconque ouvrirait les caissons de cette façon en ferait autant.

— Ils apprendront à les ouvrir comme il se doit...

— Mais cela ne dépend pas d'eux. Personne ne se préoccupe de le leur dire. On devrait suivre les instructions que les Américains envoient chaque fois.

— Quelles instructions ?

— Sur la façon dont on doit ouvrir les caisses et sortir le matériel...

— Que dites-vous ?

— Mais oui, camarade. Demandez et vous verrez. Si le travail était un peu mieux organisé, on n'aurait pas besoin d'arrêter tant de gens.

— Da, pravo (oui, c'est juste)... Mais alors le sabotage vient d'ailleurs selon vous ?

— Mais non, je ne crois pas qu'il y ait sabotage, camarade. C'est de l'incapacité plutôt, de l'incompétence ; ou bien ce sont les choses qui vont ainsi. D'autre part vous savez bien qu'on n'improvise pas des cadres de techniciens et de chefs d'industrie...

— Franz, interrompit Artamonov, vous affirmez, vous, qu'il ne s'agit pas de sabotage ?

La question me surprit.

— Je ne peux pas l'affirmer, camarade. J'exprime seulement une impression.

— Au diable vos impressions, nous n'en avons que faire. Vous travaillez mal voilà tout. L'ennemi s'agite, se remue, et vous, vous n'êtes pas capable de le voir.

Je ne répondis pas et laissai passer la tempête.

— Donc, les Américains envoient des instructions...

— Oui, dis-je. Avec chaque expédition, ils envoient des catalogues et des instructions spéciales. La Ford, la Chevrolet, la Studebaker, la Dodge, toutes les firmes américaines en font autant.

Artamonov voyait des ennemis partout. Il les inventait, parce qu'ils étaient nécessaires à sa carrière.

Les ouvriers arrêtés ne furent pas remis en liberté, mais quelques jours plus tard, « le secteur spécial » créé quelques mois plus tôt pour le montage des véhicules d'importation, fut liquidé. Le chef et le sous-chef du secteur, Manievitch et Agheiev furent destitués. Je ne les revis jamais plus. Leur section fut rattachée au secteur « Chaîne principale ».

Le matin nous arrivions au travail quelques minutes avant huit heures. A huit heures, signal de mise en train et à midi nous passions à table. Le réfectoire était une salle assez vaste contiguë à une pièce réservée aux chefs. Il n'y avait pas assez de chaises et d'escabeaux et c'est pourquoi, à peine l'heure avait elle sonné, nous nous précipitions pour acheter le bon de repas à la caisse, sans même nous laver les mains. Un coup de chiffon suffisait. Invariablement, devant la caisse, c'était le même trafic :

— J'achète du pain... Qui vend du pain ?... J'achète du pain...

Ou bien : — Je vends ma ration spéciale (*spez-obied*). — Le « spez-obied » consistait en un bon pour une pitance supplémentaire qui théoriquement était réservée seulement aux meilleurs ouvriers.

Rations du temps de guerre

Au réfectoire il y avait toujours des ouvriers venus d'autres secteurs : pauvres diables affamés qui ne pouvaient pas se permettre de laisser à la cabine de l'usine leurs cartes d'alimentation en échange d'un repas par jour, parce qu'ils avaient, chez eux, des enfants à nourrir ; ouvriers qui ne gagnaient pas assez pour consommer là leurs repas quotidiens : et d'autres qui, avec la soupe et le plat unique n'étaient pas parvenus à apaiser une faim chronique. Ils se tenaient là, debout, ou bien rôdaient entre les tables à la recherche de restes.

Le premier plat consistait invariablement en une soupe tellement liquide qu'il serait plus juste de l'appeler bouillon. On y voyait nager deux ou trois morceaux de concombres salés, on y pêchait quelquefois un morceau de pommes de terre ou une tête de poisson salé. C'était vraiment immangeable et beaucoup d'entre-nous y renonçaient. L'avidité avec laquelle ces hommes, des ouvriers, se jetaient sur cette soupe qu'ils ne mangeaient pas ensuite, est un des tableaux que je ne pourrai jamais oublier. Ceux qui le pouvaient buvaient le liquide de la soupe, engloutissaient les concombres, gardaient les têtes de poissons (qu'on mettait plus souvent dans la poche) et couraient à d'autres tables à la recherche de quelque supplément. Le plat consistait en un petit morceau de poisson bouilli, accompagné de deux (exactement deux) cuillers de pommes de terre ou de kascia (bouillie de millet).

Avec ces misérables rations, les ouvriers travaillaient douze heures. Dans les usines de guerre, on n'avait qu'un avantage : une ration de pain de 700 grammes. Pour le reste, les rations des cartes alimentaires étaient les suivantes :

En grammes :	Pain par jour	Sucre par mois	Viande par mois	Pâtes par mois	Huile par mois
Ouvriers	550	600	2.200	2.200	800
Employés —	450	300	1.200	1.500	600
Pensionnés et mères qui ne travaillent pas. (Pour cette dernière catégorie, à partir de l'hiver 1946 le droit à toute distribution fut supprimé)	250	200	600	1.000	

En réalité, certains produits comme le sucre et la viande n'étaient jamais distribués. Au lieu de la viande, par exemple on donnait des champignons salés. Pour le sucre, plus souvent du caramel ou rien. Du reste, ceux qui mangeaient à l'usine n'avaient plus grand chose à espérer.

Le pain coûtait 3.40 le kilo. La viande de bœuf 30 roubles. En 1945, ces prix augmentèrent. L'ouvrier devait dépenser, rien que pour ces quelques produits qui, même théoriquement n'étaient pas suffisants pour le mois, plus de la moitié de son salaire, 500 à 600 roubles nets pour un travailleur à forfait. Il était absolument indispensable d'avoir recours au marché noir, de vendre ce que l'on pouvait pour acheter en échange des aliments nécessaires.

Pendant ces trois années, j'ai toujours porté comme les autres ma cuillère dans ma poche. A quoi le milieu et le besoin peuvent faire s'adapter un homme !

Cette négligence du ravitaillement à la cantine du Secteur, finit par exaspérer les ouvriers. Un jour la section « Electriciens », au complet, abandonna le travail. C'était la première fois que je voyais une grève dans le pays où, « le pouvoir appartient au peuple », et où la grève est sévèrement interdite. En Russie, seuls l'exaspération ou l'héroïsme peuvent conduire à des gestes semblables. Nos électriciens étaient déchaînés mais conscients des conséquences de leur acte.

C'étaient pendant l'été 1944. Les Allemands avaient bombardé l'usine, sans répit, pendant sept nuits de suite, secteur par secteur. Il ne restait plus debout qu'une partie du nôtre, le secteur « instrumental », le secteur « chimique » et un autre. C'était au mois de juin, aux nuits lumineuses. L'ennemi préparait son offensive sur la zone Orjol-Kursk et un des objectifs à frapper sur les arrières était précisément l'usine de Gorki.

Une existence d'enfer

Personne ne réussissait à s'expliquer comment un établissement de cette importance, où travaillaient des milliers et des milliers d'ouvriers, où se construisaient non seulement des véhicules mais aussi des tanks et des moteurs d'aviation pouvait être laissé sans défense. A quelques kilomètres à peine, se trouvait une usine d'artillerie. Un soir à dix heures, les escadrilles allemandes de bombardiers en piqué se présentèrent, se livrèrent sans aucune gêne à leur entreprise de destruction jusqu'à trois heures du matin, au moment où l'aube pointait, et ainsi pendant quatre nuits. Il y eut d'innombrables victimes parmi les ouvriers. Il était interdit d'abandonner le travail lorsque la sirène donnait le signal d'alarme et, si dans notre section, qui fut pourtant touchée, il n'y eut pas de victimes, on le dut au sens d'humanité de son chef qui enfreignit cette consigne, suspendit le travail et nous fit sortir.

L'usine faisait peine à voir. L'ouvrier est ainsi fait : noble et humain jusqu'à l'absurde. On laissait chaque jour un peu de notre vie entre les machines ; on vivait une existence d'enfer, misérables, terrorisés, affamés... Et pourtant, à considérer tous ces fers tordus, ces machines muettes ou écrasées, on éprouvait une étrange sensation d'amertume et de peine. J'ai vu des ouvriers errer, tristes et silencieux, parmi ces débris, rechercher leur ancien poste de travail, tentant de reconnaître quelque chose, espérant que tout ne serait pas perdu.

Le lendemain personne ne savait ce qu'il avait à faire. Les chefs se hâtaient de mettre à l'abri leurs familles dans la crainte d'autres raids. On voyait les autos défiler vers la steppe. L'aristocratie de l'usine prenait son vol.

La nuit suivante, les bombardiers en piqué revinrent, lancèrent des fusées à parachutes qui éclairaient comme en plein jour, et de nouveau de dix heures du soir à trois heures du matin, ce fut l'avalanche de bombes. La défense anti-aérienne était absente. Le lendemain les chefs prirent une décision importante : démonter ce qui restait de l'usine et évacuer. Ils craignaient l'arrivée des Allemands à Gorki.

Mais ils avaient fait « leurs comptes sans l'aubergiste » (1) Vers midi se présentèrent Molotov et Beria avec toute une escorte de généraux.

— Evacuer ? dirent-ils, pas même en rêve ! Nous sommes en juin. En novembre l'usine devra produire autant qu'il y a deux jours : Voilà l'ordre du camarade Staline...

Le directeur de l'usine fut fusillé. On l'accusa d'avoir laissé la défense anti-aérienne s'éloigner de Gorki. C'était vrai. Mais on l'avait transférée à Moscou, sur ordre supérieur, alors que la capitale était en danger.

On organisa en hâte une défense anti-aérienne avec les canons des tanks, et quelques jours plus tard on fit intervenir la chasse.

(1) « Faire son compte sans l'aubergiste », expression italienne qui équivaut à peu près à ceci : prendre une décision dont on n'est pas le seul maître. (N. D. L. R.).

(Copyright 1950 by « Paris-presse-l'intransigeant » and « Pays International ».)

(Voir *Paris-presse-l'intransigeant* à partir du 24 janvier 1950.)

UNE SCENE DE L'EXODE DES PAYSANS RUSSES DEVANT L'AVANCE ALLEMANDE.

Prochain article :

UNE GRÈVE EN RUSSIE